

VERSION COURTE

# Rapport annuel 2020

DU GROUPE GALENICA ET DE GALENICA SA



## Étapes importantes 2020

### Janvier



#### Compétences élargies des pharmaciens

Elles ont désormais le droit de vendre sans ordonnance un nombre supplémentaire de médicaments contre des maladies fréquentes. Leur professionnalisme est ainsi renforcé.

### Février



#### Un an de Dermafora®

La ligne dermocosmétique Dermafora® de Verfora fête son premier anniversaire. Elle est développée en continu.

### Mars



#### Volumes importants

Galexis, Alloga et Unione Farmaceutica Distribuzione (UFD) ont traité des volumes supplémentaires d'environ 60% en raison de la pandémie de Corona.

### Avril



#### Changement de Direction

Le nouveau CEO Marc Werner reprend la direction du Groupe Galenica, fonction assurée jusqu'alors par Jean-Claude Cléménçon.

### Mai



#### Distribution de ThermaCare® par Verfora

Verfora reprend la distribution de la célèbre marque ThermaCare® en Suisse et au Liechtenstein.

### Juin



#### Lancement de la pharmacie par correspondance Coop Vitality

Coop Vitality est le premier format de pharmacies à lancer sa pharmacie par correspondance. Cette étape marque un jalon important de la stratégie omni-channel.

### Juillet



#### Extension continue de Verfora

Verfora acquiert le Groupe Hedoga et ses célèbres marques Osa®, Osanit® et Carmol®.

### Août



#### Lancement de la pharmacie par correspondance Amavita

Les clients d'Amavita peuvent désormais renouveler leur commande de médicaments sur ordonnance permanente en ligne et se les faire livrer par la poste.

### Septembre



#### De nouveaux services pour les pharmacies

Pharma-Info, une joint-venture entre HCI Solutions et IFAK Data, reprend des prestations de service pour les pharmacies de la Société suisse des pharmaciens Pharmasuisse.

### Octobre



#### Vita-Merfen® de retour sur le marché

La pommade désinfectante et cicatrisante célèbre et appréciée Vita-Merfen® est de nouveau disponible en pharmacie, droguerie et sur les boutiques en ligne des pharmacies.

### Novembre



#### Tests rapides COVID-19 disponibles en pharmacie

Les premières pharmacies d'Amavita, Sun Store et Coop Vitality proposent les tests rapides COVID-19.

### Décembre



#### Renouveau pour Galenica

Le Groupe Galenica annonce une nouvelle structure organisationnelle à compter de 2021 pour répondre encore mieux aux besoins des clients et du marché à l'avenir.

# Contenu

## Rapport annuel 2020

- 4 **Chiffres clés 2020**
- 6 **Editorial**
- 10 **Stratégie Galenica**
- 12 **Segment Health & Beauty**
  - 14 Domaine d'activités Retail
  - 18 Domaine d'activités Products & Brands
- 22 **Segment Services**
  - 24 Domaine d'activités Services
- 28 **Perspectives pour 2021**
- 30 **Environnement politique**
- 34 **Reportage développement durable**
  - Solutions rapides et compétentes pour les patients
- 40 **Collaborateurs**
- 50 **Corporate Governance**
- 68 **Rapport de rémunération**
- 84 **Comptes annuels 2020 Groupe Galenica (en anglais)**
  - Le rapport financier complet est disponible sous [www.galenica.com](http://www.galenica.com)
- 90 **Coordonnées de sociétés du Groupe Galenica**



### **Solutions rapides et compétentes pour les patients**

Avec leurs prestations Primary Care, les pharmacies Amavita, Sun Store et Coop Vitality contribuent de manière significative à la santé et à la sécurité des patients.

**34**

#### **Information concernant le Rapport de développement durable**

Comme les données définitives sur le développement durable ne sont pas encore disponibles au moment de l'établissement du Rapport annuel, le Rapport de développement durable est publié au deuxième trimestre de l'année suivante. En conséquence, il ne fait pas partie du Rapport annuel et est publié le moment venu sur le site Internet: [www.galenica.com](http://www.galenica.com). Dans le présent Rapport annuel 2020, vous trouverez toutefois un reportage sur un thème sélectionné lié au développement durable à la page 34.

# Chiffres clés 2020

## Chiffre d'affaires net

en mio. CHF



● Health & Beauty <sup>1)</sup>	1'671.4
● Services <sup>1)</sup>	2'631.7

## EBIT ajusté<sup>2)</sup>

en mio. CHF



● Health & Beauty <sup>1)2)</sup>	123.9
● Services <sup>1)2)</sup>	45.4

## Nombre de collaborateurs

au 31 décembre 2020



● Galenica SA	40
● Health & Beauty	5'382
● Services	1'783

en mio. CHF	2020	2019	Variation
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>3'479.8</b>	<b>3'301.0</b>	<b>+5.4%</b>
Health & Beauty <sup>1)</sup>	1'671.4	1'620.8	+3.1%
Services <sup>1)</sup>	2'631.7	2'441.0	+7.8%
<b>EBITDA</b>	<b>309.5</b>	<b>260.3</b>	<b>+18.9%</b>
<b>EBITDA ajusté<sup>2)</sup></b>	<b>213.6</b>	<b>210.4</b>	<b>+1.5%</b>
Health & Beauty <sup>1)2)</sup>	146.5	146.5	+0.0%
Services <sup>1)2)</sup>	68.1	65.8	+3.5%
<b>EBIT</b>	<b>213.3</b>	<b>169.5</b>	<b>+25.9%</b>
<b>EBIT ajusté<sup>2)</sup></b>	<b>168.6</b>	<b>166.9</b>	<b>+1.0%</b>
en % du chiffre d'affaires net	4.8%	5.1%	
Health & Beauty <sup>1)2)</sup>	123.9	123.7	+0.2%
en % du chiffre d'affaires net	7.4%	7.6%	
Services <sup>1)2)</sup>	45.4	44.7	+1.6%
en % du chiffre d'affaires net	1.7%	1.8%	
<b>Bénéfice net</b>	<b>172.7</b>	<b>125.3</b>	<b>+37.8%</b>
<b>Bénéfice net comparable<sup>2)3)</sup></b>	<b>138.0</b>	<b>134.2</b>	<b>+2.8%</b>
<b>Total du bilan</b>	<b>2'258.9</b>	<b>2'209.6</b>	<b>+2.2%</b>
<b>Fonds propres</b>	<b>1'053.4</b>	<b>999.5</b>	<b>+5.4%</b>
Quote-part de fonds propres	46.6%	45.2%	
Réserve d'apports en capital	351.6	396.1	-11.2%
<b>Endettement net ajusté<sup>2)</sup></b>	<b>353.7</b>	<b>326.1</b>	<b>+8.5%</b>
Debt coverage ajusté <sup>2)</sup>	1.7x	1.5x	
Gearing ajusté <sup>2)</sup>	31.9%	31.0%	
<b>Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>57.0</b>	<b>53.0</b>	<b>+7.5%</b>
<b>Flux de trésorerie des activités d'exploitation ajusté<sup>2)</sup></b>	<b>175.3</b>	<b>202.8</b>	<b>-13.6%</b>
<b>Free cash flow<sup>2)</sup></b>	<b>59.6</b>	<b>67.9</b>	<b>-12.2%</b>
<b>Effectif du personnel à plein temps à la date du bilan (FTE)</b>	<b>5'538</b>	<b>5'449</b>	<b>+1.6%</b>

<sup>1)</sup> Consolidés pour chaque segment en excluant Corporate et les Eliminations

<sup>2)</sup> Les détails relatifs aux chiffres clés ajustés figurent dans le Rapport annuel 2020 au chapitre Alternative performance measures à partir de la page 86 (version complète)

<sup>3)</sup> En 2019, bénéfice net ajusté et sans les effets exceptionnels liés aux changements des provisions pour impôts différés de CHF -8.4 mio. en raison de la réforme fiscale (RFFA)

## Evolution du cours de l'action en pour cent



**3.1 %**

taux de rendement  
du dividende

plus de

**15'800**

actionnaires

## Informations sur les actions

en CHF	2020	2019
Cours boursier à la date du bilan	59.00	59.85
Cours boursier le plus élevé de l'année	72.25	61.30
Cours boursier le plus bas de l'année	57.15	42.80
Capitalisation boursière à la date du bilan en millions de CHF	2'920.4	2'952.9
Bénéfice par action <sup>1)</sup>	3.48	2.54
Bénéfice par action comparable <sup>1)2)7)</sup>	2.78	2.72
Fonds propres par action <sup>1)</sup>	21.19	20.16
Dividende brut par action <sup>3)</sup>	1.80	1.80
– dont versement depuis la réserve de bénéfice	0.90	0.90
– dont versement depuis la réserve d'apports en capital	0.90	0.90
Taux de rendement du dividende <sup>4)</sup>	3.1%	3.0%
Taux de distribution comparable <sup>5)7)</sup>	64.7%	66.2%
Ratio cours/bénéfice comparable <sup>6)7)</sup>	21.2	22.0

<sup>1)</sup> Attribuable aux actionnaires de Galenica SA

<sup>2)</sup> Bénéfice net comparable divisé par nombre moyen d'actions en circulation

<sup>3)</sup> Selon proposition du Conseil d'administration à l'Assemblée générale du 12 mai 2021

<sup>4)</sup> Dividende brut par action par rapport au cours boursier à la date du bilan

<sup>5)</sup> Dividende brut par action par rapport au bénéfice par action comparable

<sup>6)</sup> Cours boursier à la date du bilan par rapport au bénéfice par action comparable

<sup>7)</sup> En 2019, bénéfice net ajusté et sans les effets exceptionnels liés aux changements des provisions pour impôts différés de CHF -8.4 mio. en raison de la réforme fiscale (RFFA)

**1.80**

dividende brut  
par action en CHF

**64.7 %**

taux de distribution  
(comparable<sup>7)</sup>)

**2.78**

bénéfice par action  
en CHF  
(comparable<sup>7)</sup>)

# Premier point de contact pour les questions de santé



Daniela Bosshardt, Présidente du Conseil d'administration, et Marc Werner, CEO

## Chers actionnaires, Mesdames, Messieurs,

2020 entrera dans l'histoire du Groupe Galenica comme une année hors du commun et particulièrement exigeante. Le Coronavirus et ses conséquences ont mis à rude épreuve les différentes entreprises de notre Groupe, surtout au premier semestre.

Galenica a passé ce test d'endurance avec brio. Notre performance hors pair nous a permis de prouver notre capacité à maîtriser des situations complexes et des défis particulièrement exigeants. L'année 2020 a également montré de manière particulièrement claire le rôle important joué par le Groupe Galenica avec ses activités commerciales, dont certaines sont d'importance systémique, sur le marché de la santé suisse, que ce soit dans l'approvisionnement national en médicaments ou en tant que premier point de contact pour le conseil et le suivi en matière de santé. Nous décrivons les activités de Galenica en matière de sécurité des patients dans le Reportage de développement durable à partir de la page 34.

---

### Chiffres clés 2020

- Chiffre d'affaires net:  
CHF 3'479.8 mio.
  - EBIT ajusté<sup>1)</sup>:  
CHF 168.6 mio.
  - Bénéfice net<sup>1)</sup>:  
CHF 138.0 mio.
  - Investissements:  
CHF 57.0 mio.
  - Collaborateurs: 7'205  
(5'538 plein temps)
- 

<sup>1)</sup> Voir chapitre Alternative performance measures dans le Rapport annuel 2020 (version complète), à partir de la page 86

## Lourdes conséquences du COVID-19

Avec le début de la pandémie de COVID-19, les points de vente et les boutiques en ligne d'Amavita, Sun Store et Coop Vitality ont enregistré des chiffres d'affaires supérieurs à la moyenne au printemps 2020. Durant cette période, les entreprises de logistique Alloga, Galexis et Unione Farmaceutica Distribuzione (UFD), elles aussi, ont été confrontées à des volumes de commande encore jamais rencontrés. Grâce au grand engagement des collaborateurs, les retards et les difficultés de livraison des médicaments ont pu être réduits au minimum et la bonne marche des pharmacies a pu être garantie.

Le Groupe Bichsel a augmenté de manière significative ses capacités de production pour ce qui est des solutions pour perfusions, des solutions de rinçage et des désinfectants, afin de répondre à la hausse de la demande, en particulier de la part des hôpitaux. En raison de ces laboratoires de production nationaux, le Groupe Bichsel a été classé par l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE) comme une entreprise d'importance systémique au cours de l'année sous revue.

Bien entendu, le COVID-19 a également eu des conséquences négatives pour Galenica. Celles-ci se sont fait sentir tant au niveau de la chute des ventes dans les pharmacies situées dans des lieux très fréquentés comme

Augmentation  
du chiffre d'affaires

**+5.4 %**

## Chiffres clés du Groupe Galenica en 2020

Galenica a adapté sa structure organisationnelle et dirigeante à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. La nouvelle structure n'a pas d'effet sur le rapport de l'exercice 2020. Celui-ci se base sur la structure des segments et des Domaines d'activités valable jusqu'au 31 décembre 2020.

En 2020, le Groupe Galenica a réalisé un chiffre d'affaires net consolidé de CHF 3'479.8 mio. et affiche ainsi une croissance forte de +5.4%. Le marché pharmaceutique suisse a connu une croissance de +2.9% en 2020 (IQVIA, marché pharmaceutique suisse 2020) malgré les baisses de prix ordonnées par les autorités. Avec des marges en légère baisse (-1.8%, IQVIA, marché pharmaceutique suisse 2020), cela indique clairement que la croissance du marché a de nouveau été stimulée par la hausse des ventes de médicaments à prix élevés.

Le résultat d'exploitation (EBIT) ajusté<sup>1)</sup>, soit sans l'influence des accounting standards IFRS 16 (leasing) et de l'IAS 19 (prévoyance personnelle), s'est élevé à un solide CHF 168.6 mio. et a légèrement dépassé de +1.0% le niveau de l'année précédente (CHF 166.9 mio.). Grâce à un bénéfice comptable extraordinaire de l'IAS 19 à hauteur de CHF 43.0 mio. principalement dû à la modification des taux de conversion au sein de la Galenica Caisse de pension, l'EBIT a augmenté de 25.9% à CHF 213.3 mio. (année précédente: CHF 169.5 mio.).

La rentabilité du chiffre d'affaires (ROS) ajustée<sup>1)</sup> a enregistré un léger recul pour atteindre 4.8% durant l'exercice sous revue (année précédente: 5.1%). Ce développement s'explique par la forte croissance du chiffre d'affaires du Domaine d'activités Services, empreint de marges plus faibles et des contraintes du COVID-19.

Le bénéfice net a augmenté de 37.8% à CHF 172.7 mio. par rapport à l'année précédente, fortement influencé par le bénéfice comptable IAS 19 précité. Sur une base comparable, le bénéfice net ajusté<sup>1)</sup> s'est élevé à CHF 138.0 mio. (+2.8%).

Les investissements de l'exercice se sont élevés à CHF 57.0 mio. (année précédente: CHF 53.0 mio.). Ils ont avant tout été alloués à l'introduction du nouveau système ERP chez Alloga et Galexis ainsi qu'à la rénovation et à la modernisation du centre de distribution de Galexis à Lausanne-Ecublens. Ces projets stratégiques d'efficacité nécessiteront jusqu'à l'achèvement planifié des deux projets pour fin 2023 des investissements supplémentaires de CHF 44-48 mio.

Le bilan du Groupe Galenica reste très solide: l'endettement net ajusté<sup>1)</sup>, soit sans les dettes de leasing, a augmenté de CHF 27.6 mio. et s'élevait fin 2020 à CHF 353.7mio., ce qui correspond à 1.7x l'EBITDA ajusté (fin 2019: 1.5x).

<sup>1)</sup> Voir chapitre Alternative performance measures dans le Rapport annuel 2020 (version complète), à partir de la page 86

les gares ou les aéroports, que de la fermeture temporaire des parfumeries dans les pharmacies. Dans le même temps, la demande de produits contre les refroidissements a diminué, ce qui a affecté les ventes de Verfora et a également eu un impact sur le résultat du Groupe.

### **Poursuite de l'expansion du réseau de pharmacies stationnaire et en ligne**

Malgré le COVID-19, le Groupe Galenica s'est développé avec succès et à grande vitesse. D'ici fin 2020, 17 pharmacies sont venues s'ajouter à l'ensemble du réseau avec les pharmacies propres et partenaires; ce dernier comptait un total de 522 sites dans toute la Suisse fin 2020. En outre, la pharmacie par correspondance, qui livre des médicaments soumis à ordonnance au domicile des clients d'Amavita, Sun Store et Coop Vitality, a été lancée.

### **Forte expansion chez Verfora**

Verfora s'est assuré en 2020 divers droits sur des marques fortes qui complètent idéalement son portefeuille, parmi lesquelles Bucco Tantum® et Thermacare® d'Angelini Pharma, les produits probiotiques et prébiotiques OmniBiotic® d'Allergosan et, avec la reprise du Groupe Hedoga, les marques Osa®, Osanit® et Carmol®. Par ailleurs, fin 2020, la pommade cicatrisante populaire Vita-Merfen® a été relancée sur le marché suisse.

### **Poursuite de l'avancement de grands projets et expansion des parts de marché**

Les entreprises de logistique Alloga et Galexis aussi ont pu faire avancer de grands projets malgré la charge supplémentaire: chez Alloga, le nouveau système ERP (Entreprise Resource System) a pu être mis en service avec des partenaires pilotes, et les travaux de modernisation et de rénovation du centre de distribution de Galexis à Lausanne-Ecublens ont pu commencer. Dans le même temps, Galexis a pu gagner de nouvelles parts de marché dans le segment des médecins et proposer de nouvelles prestations, telles que le stock obligatoire prescrit par les autorités en cas de pandémie pour les pharmacies et les médecins.

### **Conditions-cadres toujours exigeantes**

L'environnement politique présente toujours des défis. Différentes mesures prises par le Conseil fédéral en vue de la réduction des coûts font sentir leur impact. Galenica contribue également à cette réduction des prix par le biais de la substitution par les génériques que nous soutenons activement: en 2020, le taux de substitution par des génériques a augmenté d'environ 70% à 72%.

Les tarifs actuels du système de rémunération basée sur les prestations (RBP IV) pour les pharmaciens ne sont valables que jusqu'à fin 2021. Curafutura et Pharmasuisse ont soumis une nouvelle proposition au Conseil fédéral en mai 2020 dans le but de mettre en vigueur la RBP V au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet aux pages 30-33.

### **Galenica se prépare à l'avenir**

Dans le contexte de conditions-cadres en rapide évolution, les programmes stratégiques Omni-channel, Care, Professionals, Efficiency et Transformation ont été lancés au printemps 2020 sous la direction du nouveau CEO, Marc Werner. Ces programmes visent à mettre en œuvre la stratégie de manière efficace et rapide en travaillant en priorité sur les questions pertinentes et en faisant promptement avancer les projets.

Afin de mettre promptement en œuvre sa stratégie de manière efficace dans un environnement en rapide évolution, Galenica adapte sa structure organisationnelle et dirigeante à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. La nouvelle structure est résolument orientée vers les clients, favorise la collaboration au sein du Groupe et renforce le canal des pharmacies, tant les pharmacies stationnaires que celles en ligne. En même temps, de nouveaux potentiels de synergie et d'efficacité se présentent.

”

MALGRÉ LE COVID-19,  
LE GROUPE GALENICA  
S'EST DÉVELOPPÉ  
AVEC SUCCÈS ET  
À GRANDE VITESSE.

## Perspectives 2021

Dans sa nouvelle composition et son nouveau rôle, la Direction continuera à se concentrer sur les sujets à long terme telles que la mise en œuvre des programmes stratégiques:

- la poursuite de l'extension de la stratégie omni-channel, également en ce qui concerne la performance de la logistique qui la sous-tend;
- le développement de nouvelles prestations et d'offres globales pour les patients et clients;
- le développement et l'optimisation de l'assortiment et des prestations pour les partenaires commerciaux dans le marché professionnel B2B;
- la poursuite de l'amélioration de l'efficacité opérationnelle.

En parallèle, il convient d'implémenter et de développer la nouvelle structure organisationnelle sur le plan opérationnel.

## Merci aux actionnaires, aux partenaires commerciaux, aux clients et aux collaborateurs

Nous tenons à remercier tous nos clients pour la grande compréhension avec laquelle ils ont accepté des retards occasionnels de livraison et des restrictions de disponibilité des produits au printemps. Nous remercions également nos partenaires commerciaux pour leur collaboration étroite et leur confiance pendant les événements en lien avec le COVID-19.

Les collaborateurs du Groupe Galenica ont apporté une contribution importante à la gestion de la pandémie de coronavirus en 2020, grâce à un engagement et à un dévouement sans pareil. Leur performance mérite beaucoup de respect et d'estime.

Nous remercions l'ensemble de nos actionnaires du fond du cœur pour leur confiance sans faille, compte tenu de cet exercice exigeant.

Berne, le 9 mars 2021



Daniela Bosshardt  
Présidente du  
Conseil d'administration



Marc Werner  
CEO



Pharmacie temporaire Amavita à la gare centrale de Zurich.

# Galenica Story

Vision



La santé et le bien-être nous tiennent à cœur. Pour cela, nous donnons chaque jour le meilleur de nous-mêmes.

Valeurs



NOUS CRÉONS  
LA CONFIANCE



NOUS AVONS  
DU RESPECT



ENSEMBLE NOUS  
SOMMES PLUS FORTS



NOUS AGISSONS  
EN ENTREPRENEURS



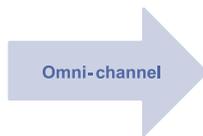
NOUS SOMMES PRÉSENTS  
AVEC PASSION

Promesse client

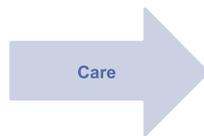


Nous accompagnons tout un chacun dans les différentes situations de vie en chemin vers la santé et le bien-être. Avec des conseils personnels et compétents et une offre unique de produits et de prestations. En tout temps et partout en Suisse.

Programmes stratégiques



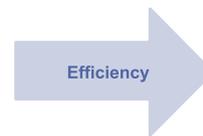
- La meilleure expérience possible pour nos clients partout et en tout temps
- Développement et connexion de tous les canaux en ligne et hors ligne
- Développement de l'assortiment produit



- Premier point de contact pour des questions de santé
- Services de santé de première qualité
- Partenaire de coopération préféré



- Partenaire de premier choix pour les professionnels de la santé
- Leader en matière de cybersanté



- Simple et efficient pour les clients, les partenaires et les collaborateurs
- Optimisation des processus et des coûts



- Collaborateurs en forme pour l'avenir
- Equipes compétentes et agiles qui décident

## Stratégie Galenica

Galenica est le prestataire de soins de santé entièrement intégré leader en Suisse et joue un rôle important sur le marché de la santé suisse. Nous voulons renforcer durablement et avec succès notre position sur le marché et nos prestations, ainsi que développer nos compétences principales.

Pour ce faire, la vision, les valeurs et la promesse client décrivent ce qui nous motive, comment nous travaillons et ce que nous proposons. Les programmes stratégiques définissent ce que nous voulons atteindre et de quelle façon nous allons le faire.



### Vision

La santé et le bien-être nous motivent dans toutes nos activités et sont au cœur de notre vision.



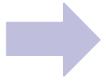
### Valeurs

Nos cinq valeurs clés nous accompagnent dans toutes nos activités et constituent la base pour une compréhension commune de collaboration et pour les relations que nous avons les uns avec les autres.



### Promesse client

Le client est toujours au centre de toutes nos activités.



### Objectifs stratégiques

Pour la mise en œuvre, nous travaillons avec les programmes stratégiques Omni-channel, Care, Professionals, Efficiency et Transformation, qui poursuivent les objectifs suivants:

**Omni-channel:** nous proposons à nos clients la meilleure expérience possible sur tous les canaux, partout et en tout temps. Pour ce faire, nous gérons un réseau de pharmacies optimal connecté à des options d'achat numériques. En accord avec les besoins client, nous développons continuellement et consolidons notre assortiment produit.

**Care:** nous développons des prestations de santé et des services thérapeutiques de première qualité et en accord avec les besoins, allant de la prévention à la thérapie. En tant que premier point de contact pour des questions de santé, nous assistons ainsi nos clients dans nos pharmacies, en ligne et à domicile et renforçons le rôle de la pharmacie. De nouveaux modèles de coopération avec des partenaires y contribuent également.

**Professionals:** en termes de services logistiques, nous sommes le premier choix de tous les acteurs du domaine de la santé – les pharmacies, drogueries, médecins, hôpitaux et homes, ainsi que de nos partenaires et fournisseurs. Nous optimisons et développons continuellement notre portefeuille de produits et nos prestations de service, y compris dans le domaine de la cybersanté avec des solutions innovantes pour la promotion de la numérisation dans le domaine de la santé. En tant que partenaire solide, nous offrons ainsi de la valeur ajoutée à nos clients.

**Efficiency:** nous voulons simplifier Galenica, pour nos clients, nos partenaires et pour nos collaborateurs. Dans toutes nos activités, nous exploitons nos forces ensemble et simplifions systématiquement la conception des processus et des systèmes et si possible numériquement. En même temps, nous créons des synergies en les exploitant conséquemment. Nous réduisons ainsi les coûts, assurons durablement les résultats du Groupe et libérons des moyens, afin de les investir dans l'avenir et le développement des collaborateurs.

**Transformation:** seul un développement continu permet à nos collaborateurs de déployer leurs capacités et leur plein potentiel. Nous déléguons les décisions dans la mesure du possible là où se trouve l'expertise. Les collaborateurs possèdent les compétences nécessaires, afin de prendre des décisions de manière autonome dans un cadre donné. En même temps, nous travaillons de manière agile, nous expérimentons les nouveautés, en tirons nos expériences et les adaptons au besoin.

”

SI NOUS METTONS EN OEUVRE LA VISION ET LA PROMESSE AUX CLIENTS DE MANIÈRE CORRECTE ET COHÉRENTE, LE RÉSULTAT DE NOTRE TRAVAIL SERA LE SUCCÈS DE GALENICA.

# Segment Health & Beauty



Le segment Health & Beauty comprenait pour l'exercice sous revue les Domaines d'activités Retail et Products & Brands. Retail gère le plus grand réseau de pharmacies en Suisse, avec plus de 500 pharmacies propres et partenaires. En outre, Galenica propose une offre de prestations unique et spécialisée dans le domaine des soins à domicile avec Mediservice, le Groupe Bichsel et Curarex Swiss.

Les produits et services de Retail sont proposés non seulement dans les pharmacies, mais aussi en ligne et au domicile des patients (soins à domicile).

Le Domaine d'activités Products & Brands commercialise et distribue des produits et des marques consommateurs propres ainsi que des produits et des marques partenaires pour le commerce spécialisé sur le marché suisse de la santé.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, Galenica a mis en place une nouvelle structure organisationnelle (voir page 28).

## Chiffre d'affaires net et résultat d'exploitation

En 2020, le segment Health & Beauty a généré un chiffre d'affaires net de CHF 1'671.4 mio. (+3.1%), dont CHF 1'556.1 mio. revenant au Domaine d'activités Retail et CHF 111.7 mio. au Domaine d'activités Products & Brands. La croissance a notamment été stimulée par l'activité d'expansion très dynamique comme des acquisitions dans le réseau de pharmacies et dans le portefeuille de produits.

Malgré des effets négatifs persistants du COVID-19, le segment Health & Beauty a pu augmenter son résultat d'exploitation (EBIT) ajusté<sup>1)</sup>, soit sans influence du lease accounting standard IFRS 16, de l'année sous revue de 0.2% à CHF 123.9 mio. Cependant, la rentabilité du chiffre d'affaires ajusté<sup>1)</sup> a reculé de 7.6% à 7.4%.

Ce résultat a notamment été obtenu grâce à des démarches d'expansion significatives qui ont pu être mises en œuvre dans les deux Domaines d'activités du Segment. En parallèle, l'EBIT a été affecté de multiples façons par le COVID-19. Les pharmacies dans des sites ayant un taux de fréquentation élevé ont enregistré une diminution du chiffre d'affaires au premier semestre et de façon plus atténuée aussi au second semestre. La vente des produits cosmétiques a également reculé, les autorités ayant ordonné la fermeture temporaire des parfumeries au premier semestre et dans certains cantons également en automne 2020. Dans le même temps, les pharmacies ont dû supporter des coûts supplémentaires entre autres pour les mesures d'aménagement et organisationnelles en vue de la protection des collaborateurs et des clients, ainsi que du maintien de la bonne marche des affaires courantes.

En raison des mesures d'hygiène et de distanciation, la demande pour les produits Verfora contre les refroidissements était faible. Les insécurités par rapport au principe actif de l'ibuprofène en lien avec le COVID-19 ont également généré des pertes pour Algifor®. Alors que ces incertitudes ont pu être démenties, la demande pour Algifor® est néanmoins restée modérée.

Les investissements dans le Segment Health & Beauty ont atteint CHF 25.1 mio. (année précédente: CHF 22.5 mio.). Ils ont été employés en particulier pour les rénovations de pharmacies, le déploiement de l'ERP chez Mediservice et une nouvelle installation de remplissage chez Bichsel, ainsi que pour la suite du développement et de la mise en œuvre de la stratégie Omni-channel.

Dans la période sous revue, le Domaine d'activités Retail s'est concentré sur la poursuite de l'extension du réseau de pharmacies. Le réseau comptait à fin 2020 au total 522 points de vente propres et sites partenaires, ce qui fait neuf de plus qu'à fin 2019. En outre, Retail a relié encore davantage les mondes en ligne et hors ligne en combinant la prestation de commande et de retrait «Click & Collect» avec la livraison à domicile. La nouvelle pharmacie par correspondance a été lancée progressivement et comprend les trois formats de pharmacie depuis janvier 2021. Elle livre au domicile des clients d'Amavita, de Sun Store et de Coop Vitality des médicaments soumis à ordonnance (voir encadré à la page 16).

En 2020, le Domaine d'activités Products & Brands s'est développé surtout par de nouvelles conventions de licence et de distribution. La marque Bucco Tantum® d'Angelini Pharma a été reprise, permettant ainsi de consolider le segment des refroidissements. Verfora distribue depuis 2020 également le produit Thermacare® en Suisse. Le partenariat avec l'institut Allergosan a permis l'entrée dans le segment des probiotiques et des prébiotiques. Enfin, au 1<sup>er</sup> juillet 2020, le Groupe Hedoga a été repris avec ses marques réputées Osa®, Osanit® et Carmol® (plus d'informations à ce sujet dans l'encadré à la page 20). Finalement, en octobre 2020, la pommade cicatrisante Vita-Merfen® a été relancée avec succès sur le marché suisse.

Chiffre  
d'affaires net  
**1'671.4**

en mio. CHF

Groupe Galenica  
CHF 3'479.8 mio.

EBIT  
ajusté<sup>1)</sup>

**123.9**

en mio. CHF

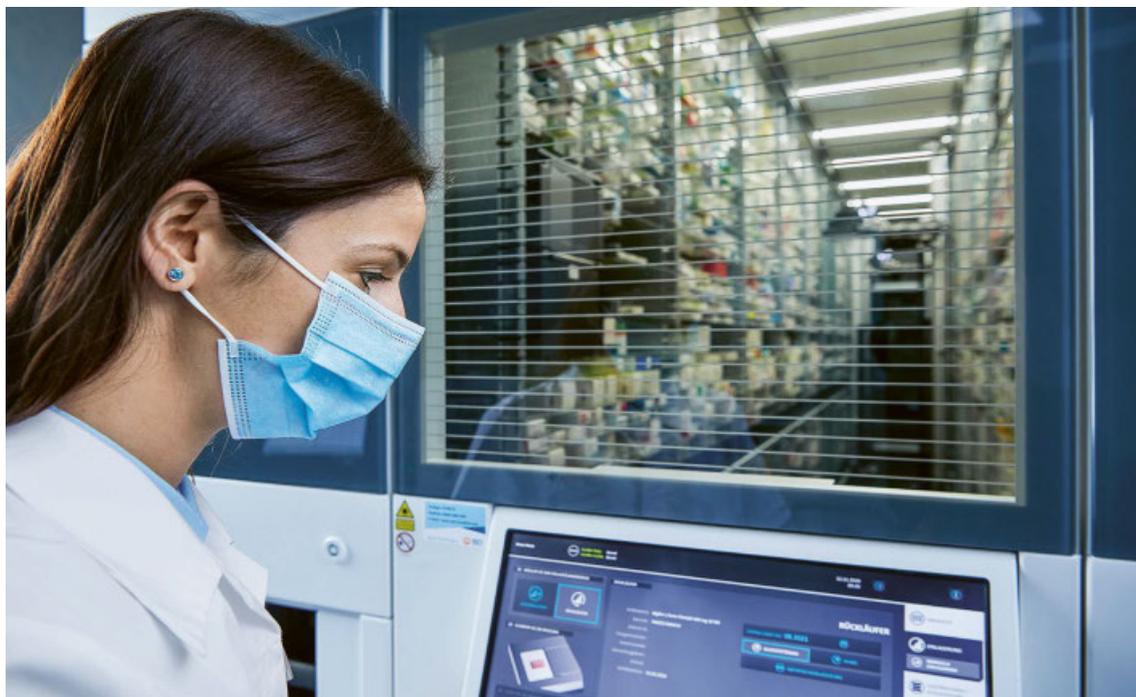
Groupe Galenica  
CHF 168.6 mio.

### Chiffres clés 2020

- Chiffre d'affaires net:  
CHF 1'671.4 mio.
- EBIT ajusté<sup>1)</sup>:  
CHF 123.9 mio.
- ROS ajusté<sup>1)</sup>: 7.4%
- Investissements:  
CHF 25.1 mio.
- Collaborateurs: 5'382  
(4'025 plein temps)

<sup>1)</sup> Voir chapitre Alternative performance mesures dans le Rapport annuel 2020 (version complète), à partir de la page 86

# Domaine d'activités Retail



## Forte croissance malgré des défis importants

### Développement du chiffre d'affaires net

En 2020, le Domaine d'activités Retail a augmenté son chiffre d'affaires net de 2.7% à CHF 1'556.1 mio. (sans Coop Vitality). L'évolution positive du chiffre d'affaires est due avant tout à l'acquisition du Groupe Bichsel et à l'expansion considérable du réseau de pharmacies. L'expansion (incluant le Groupe Bichsel) a contribué à hauteur de +3.2% au développement du chiffre d'affaires. Sur une base comparable (sans les effets d'expansion), le chiffre d'affaires net s'est développé de -0.5%.

L'évolution du chiffre d'affaires en 2020 a été impactée par un effet extraordinaire. Dans le cadre d'une optimisation de processus, diverses transactions de marchandises internes au Groupe ont été suspendues début 2020, ce qui a affecté le chiffre d'affaires du Domaine d'activités Retail de 1.7% par rapport à l'année précédente. Sans cet effet extraordinaire la croissance organique aurait correspondu à une augmentation de +1.2%. Cet effet extraordinaire n'a aucun impact sur le chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

Les pertes des chiffres d'affaires en raison du COVID-19 des pharmacies de sites très fréquentés comme les gares et les aéroports ont impacté l'évolution du chiffre d'affaires du Domaine d'activités Retail 2020 de 1.9%.

---

### Entreprises et formats

- Careproduct SA, [www.careproduct.ch](http://www.careproduct.ch)
  - Coop Vitality SA, [www.coopvitality.ch](http://www.coopvitality.ch)<sup>1)</sup>
  - Curarex Swiss SA, [www.curarex.ch](http://www.curarex.ch)
  - Galenicare Management SA, [www.galenicare.com](http://www.galenicare.com)
  - Groupe Bichsel, [www.bichsel.ch](http://www.bichsel.ch)
  - Mediservice SA, [www.mediservice.ch](http://www.mediservice.ch)
  - Pharmacies Amavita, [www.amavita.ch](http://www.amavita.ch)
  - Pharmacies Sun Store, [www.sunstore.ch](http://www.sunstore.ch)
  - Winconcept SA, [www.winconcept.ch](http://www.winconcept.ch)
- 

<sup>1)</sup> Joint venture avec Coop

Le chiffre d'affaires inférieur des médicaments OTC et des produits de beauté a pu être compensé par des ventes supplémentaires dans les catégories de la prévention, de la nutrition et des produits d'hygiène.

Par ailleurs, le triplement du chiffre d'affaires des boutiques en ligne Amavita et Sun Store et la croissance réjouissante de la pharmacie spécialisée Mediservice de 5.7% ont pratiquement pu compenser en fin d'année de 1.7%, le recul du chiffre d'affaires causé par le COVID-19.

Les mesures de baisse de prix des médicaments imposées par les autorités ont eu un impact négatif de 1.6% sur le développement du chiffre d'affaires en 2020.

Enfin, la substitution des génériques favorisée consciemment par Galenica a également eu un impact modérateur sur le chiffre d'affaires en raison des prix plus bas des médicaments. En 2020, le taux de substitution par les génériques a pu être augmenté d'environ 70% à 72%. Les pharmacies du Groupe Galenica ont ainsi contribué à des économies de plus de CHF 63 mio. sur les coûts de la santé en 2020.

A titre de comparaison, le chiffre d'affaires des médicaments (produits soumis à ordonnance [Rx] et OTC) sur le marché suisse des pharmacies a augmenté de 2.4% (IQVIA, marché pharmaceutique suisse 2020) et le développement du chiffre d'affaires des autres produits (non-médicaments) s'est élevé pour la même période à +2.1% (IQVIA, Personal Care, Patient Care et Nutrition 2020).

### Expansion dynamique et développement de tous les canaux de vente

Avec au total 17 nouvelles pharmacies, le réseau de pharmacies stationnaires s'est développé de manière extrêmement dynamique. Parmi les pharmacies reprises, citons entre autres la fameuse pharmacie Adler à Winterthur, qui gère avec succès sa propre boutique en ligne et qui dispose d'une autorisation de vente par correspondance. En même temps, sept sites ont été fermés dans le cadre de mesures d'optimisation. Fin 2020, le réseau de pharmacies de Galenica comptait 522 pharmacies, dont 366 pharmacies propres (+10) et 156 pharmacies partenaires (-1).

En outre, le Domaine d'activités Retail a davantage connecté le monde en ligne avec le monde hors ligne, par exemple, en combinant le service de commande et de récupération «Click & Collect» avec le service de livraison à domicile. En parallèle, la nouvelle pharmacie par correspondance de Coop Vitality a été lancée au printemps 2020, suivie au second semestre par Amavita et en janvier 2021 également par Sun Store. A travers la pharmacie par correspondance, les pharmacies Amavita, Sun Store et Coop Vitality peuvent envoyer au domicile de leurs clients des médicaments sur ordonnance.

### Pharmacie comme premier point de contact pour des conseils de santé

Dans le cadre du COVID-19, les pharmacies ont clairement pu démontrer leur importance primordiale dans le système de santé suisse et se sont affirmées en tant que premier point de contact pour des conseils de santé dans toute la Suisse. Depuis le quatrième trimestre 2020, de premières pharmacies ont pu proposer, dans le respect de multiples exigences, les

#### Chiffre d'affaires net

**1'556.1**

en mio. CHF

Groupe Galenica  
CHF 3'479.8 mio.

#### Nombre de collaborateurs

**5'199**

Groupe Galenica  
7'205

tests rapides antigéniques, nouvellement autorisés ainsi que les tests PCR. Simultanément, les pharmacies se préparent à pouvoir proposer également des vaccinations contre le COVID-19 à l'avenir.

Les formats de pharmacies ont également introduit de nouveaux produits et prestations durant l'année sous revue. Une prestation développée en collaboration avec l'assurance La Mobilière en fait notamment partie. Les personnes souhaitant conclure une assurance vie auprès de La Mobilière, peuvent effectuer le test de santé requis dans tous les trois formats de pharmacies. La collaboration avec l'assureur maladie Groupe Mutuel a également démarré pendant l'année sous revue avec la nouvelle prestation Prima Pharma. Les clients de l'assurance maladie Groupe Mutuel intéressés peuvent également obtenir la carte Suncard gratuitement pendant la première année et ainsi profiter des offres spéciales dans les pharmacies Sun Store.

### Défis relevés par Careproduct

Careproduct, fournisseur de moyens auxiliaires comme des fauteuils roulants ou des produits pour l'incontinence repris par le Groupe Galenica en 2018, a bien su relever les défis en lien avec le COVID-19 pendant l'année sous revue. Durant le confinement, les commandes pour du matériel médical et des produits pour l'incontinence ont été plus fréquentes. En même temps, l'assortiment a été élargi avec des bandages ou des oreillers ergonomiques par exemple.

### Croissance du chiffre d'affaires et du nombre de clients chez Mediservice

La pharmacie spécialisée Mediservice, qui se concentre sur le suivi des patients atteints de maladies chroniques et rares, a connu une demande accrue pour ses services dans le cadre du COVID-19, comme la livraison directe de médicament à domicile et l'accompagnement thérapeutique à domicile. Les groupes de patients qui ont particulièrement fait augmenter cette demande sont les patients à risque nécessitant des prises de médicaments régulières à vie ou un accompagnement pour la médication et les thérapies quotidiennes, ainsi que les patients n'ayant pas pu être pris en charge par leur médecin, ni en cabinet ni dans un hôpital. Ces

”

EN 2021, LE MONDE  
EN LIGNE SERA ENCORE  
MIEUX CONNECTÉ AVEC  
LE MONDE HORS LIGNE.

### Mise en œuvre continue de la stratégie Omni-channel avec la pharmacie par correspondance

Depuis 2020, les pharmacies Amavita et Coop Vitality, ainsi que Sun Store depuis janvier 2021, proposent à leurs clients les prestations d'une pharmacie par correspondance. Les patients peuvent y commander leurs médicaments soumis à ordonnance et se les faire livrer à domicile. Galenica a ainsi fait un pas important vers l'interconnexion des points de vente physiques avec les boutiques en ligne.

La pharmacie par correspondance est située dans le centre de distribution de Galexis à Niederbipp. Elle profite ainsi d'un accès direct à l'ensemble de l'assortiment et aux processus rodés et efficaces de Galexis. L'activité a d'abord été mise en place pour des patients disposant d'une ordonnance permanente. Depuis, il est également possible d'effectuer des commandes avec des ordonnances simples. Pour ce faire, les clients passent commande sur les boutiques en ligne Amavita, Sun Store ou Coop Vitality et font parvenir l'ordonnance originale à la pharmacie par correspondance. Une fois contrôlée et validée par la pharmacienne ou le pharmacien, la commande est traitée.

patients ont également pu bénéficier d'un accompagnement par vidéo à domicile effectués par le personnel soignant spécialisé de Mediservice, ceci toujours en étroite coordination avec leurs médecins.

De plus, Mediservice a continué en 2020 à élargir les coopérations existantes avec les médecins et les hôpitaux dans l'accompagnement des patients, qui consistent pour la plupart en une assistance intégrale et optimale de patients chroniques. Grâce à de telles coopérations, Mediservice contribue non seulement à une meilleure satisfaction des patients, mais également à l'augmentation de l'efficacité et à la réduction des coûts dans le système de la santé.

#### Soutien d'importance systémique par le Groupe Bichsel

En particulier au premier semestre, le Groupe Bichsel a enregistré en raison du COVID-19 une demande fortement accrue pour des solutions de perfusion et d'injection, d'autres produits thérapeutiques d'urgences, ainsi que des désinfectants. Les hôpitaux ont notamment fait bondir le nombre de commandes que Bichsel a pu gérer grâce à l'augmentation des capacités dans ses propres unités de production. Le Groupe Bichsel a ainsi apporté une contribution importante à la sécurité de l'approvisionnement pendant cette période complexe et a été classé dans la catégorie des entreprises d'importance systémique par l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE).

Durant le COVID-19, le domaine des soins à domicile a également pu assurer la prise en charge des patients sans interruption et sans aucune perte de qualité. Dans le domaine de la nutrition clinique, d'importants nouveaux partenariats ont pu être engagés, comme celui avec Tertianum, le plus grand exploitant d'établissements médico-sociaux (EMS) en Suisse. Pour les patients à domicile et dans les EMS, le Groupe Bichsel propose entre autres des nutriments liquides, de l'alimentation par voies entérales et parentérales, ainsi que de l'antibiothérapie et des traitements de la douleur par perfusion.

”

LE GROUPE BICHSEL  
A APPORTÉ UNE CONTRI-  
BUTION IMPORTANTE  
À LA SÉCURITÉ DE  
L'APPROVISIONNEMENT  
PENDANT LA PANDÉMIE  
DE COVID.

#### Pharmacies propres et participations

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Pharmacies Amavita <sup>1)</sup>	179	171	+8
Pharmacies Sun Store <sup>1)</sup>	94	94	–
Pharmacies Coop Vitality <sup>2)</sup> (joint-venture avec Coop)	87	84	+3
Pharmacie spécialisée Mediservice <sup>1)</sup>	1	1	–
Participations majoritaires dans d'autres pharmacies <sup>1)</sup>	5	6	-1
<b>Total points de vente propres</b>	<b>366</b>	<b>356</b>	<b>+10</b>

#### Partenaires indépendants

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Partenaires Amavita	5	7	-2
Pharmacies partenaires Winconcept	151	150	+1
<b>Total partenaires indépendants</b>	<b>156</b>	<b>157</b>	<b>-1</b>

<sup>1)</sup> Entièrement consolidées

<sup>2)</sup> Consolidées par mise en équivalence

# Domaine d'activités Products & Brands



## Acquisitions importantes et nouvelles licences

### Développement du chiffre d'affaires net

Le Domaine d'activités Products & Brands, qui comprend essentiellement les activités commerciales de Verfora, a généré en 2020 un chiffre d'affaires net de CHF 111.7 mio. La croissance du chiffre d'affaires de 9.4% par rapport à l'année précédente a pu être réalisée grâce à de nouveaux accords de distribution et le fort développement du portefeuille de produits avec un effet d'expansion de +17.3%.

Grâce à l'expansion, le chiffre d'affaires sur le marché principal suisse a augmenté de 6.3% pour s'établir à CHF 87.3 mio. En raison des pertes de chiffre d'affaires dues au COVID-19 d'Algifor® (ibuprofène), de produits contre le refroidissement et de produits liés aux voyages, le chiffre d'affaires a reculé de 7.2% sur une base comparable (sans effet d'expansion). Les chiffres d'affaires supplémentaires sur les produits d'hygiène et de prévention n'ont pu que partiellement compenser ces pertes.

A titre de comparaison, l'évolution du marché Consumer Healthcare en Suisse se chiffrait à +3.5% (IQVIA, marché Consumer Health suisse 2020).

---

### Entreprises

- G-Pharma AG
  - Verfora AG, [www.verfora.ch](http://www.verfora.ch)
-

La demande d'ltinerol®, de Triofan® et d'Anti-Brumm®, qui font souvent partie d'une pharmacie de voyage, a également reculé en raison de la diminution des activités touristiques. En outre, les informations négatives sur l'ibuprofène dans le cadre du COVID-19 ont compromis la croissance de la plus grande marque de Verfora, Algifor®. D'autres produits, par contre, comme les désinfectants de Septo Clean® ont enregistré des ventes sensiblement plus élevées, du moins temporairement.

Les chiffres d'affaires des exportations ont atteint CHF 24.4 mio., +22.3% par rapport à l'année précédente, surtout grâce à l'acquisition du Groupe Hedoga.

### Vita-Merfen® de nouveau disponible

La célèbre pommade désinfectante et cicatrisante supprimer Vita-Merfen® est de nouveau disponible dans les pharmacies et drogueries suisses depuis le quatrième trimestre 2020. En 2015, l'ancien propriétaire de la marque avait retiré Vita-Merfen® du marché en raison de difficultés de production. Verfora a repris les deux marques Vita-Merfen® et Merfen® en 2017. Tandis que Merfen®, le désinfectant pour plaies, était toujours disponible dans le commerce spécialisé, Verfora a intensivement travaillé à la réintroduction de Vita-Merfen® ces quatre dernières années. Au premier trimestre 2020, Vita-Merfen® a été autorisé par Swissmedic, autorité suisse de contrôle et d'autorisation des produits thérapeutiques.

### Développement constant

Pendant l'année sous revue également, Verfora a été un partenaire fort pour le commerce spécialisé. Ainsi, de nouveaux produits ont été lancés, par exemple le roll-on AntiBrumm® Naturel, la première boisson chaude à base de multivitamines et de minéraux Veractiv®, un gel warm-up de Perskindol®, ainsi que l'innovation Perskindol® Dolo qui est un traitement phytothérapeutique alternatif pour l'arthrite et l'arthrose.

La ligne dermocosmétique propre de Dermafora, lancée en 2019, a également été étendue en 2020 grâce au lancement d'une nouvelle gamme de soins corporels et d'un booster anti-âge.

**Chiffre d'affaires net**

**111.7**

en mio. CHF

Groupe Galenica  
CHF 3'479.8 mio.

**Nombre de collaborateurs**

**183**

Groupe Galenica  
7'205



### Collaboration approfondie avec Angelini Pharma

Début 2020, Verfora a pu reprendre la distribution en Suisse de l'importante marque Bucco Tantum® d'Angelini Pharma permettant de renforcer sa présence sur le marché des produits contre les refroidissements. La collaboration avec Angelini a pu être approfondie à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2020 déjà. L'entreprise pharmaceutique italienne a mandaté Verfora pour la distribution de la marque Thermacare® en Suisse. Les produits de Thermacare® produisent de la chaleur pour aider le corps à reconstruire les tissus endommagés et pour accélérer la guérison.

### Nouvelle coopération avec l'institut Allergosan

Début 2020, Verfora a conclu un partenariat avec l'institut autrichien Allergosan et a repris la distribution de la marque Omni Biotic® en Suisse. Verfora est ainsi entrée dans le marché important des produits probiotiques et prébiotiques. Ce segment de marché connaît la plus forte croissance dans le marché Consumer Healthcare en Suisse. Depuis plus de 25 ans, l'institut Allergosan est l'un des centres de compétences mondiaux leaders dans le domaine de la recherche sur les microbiomes et développe sur cette base des probiotiques et prébiotiques. La marque a été introduite en Suisse il y a quelques années déjà, et grâce à Verfora et à l'étroite collaboration avec Retail, elle pourra maintenant se développer encore plus rapidement.

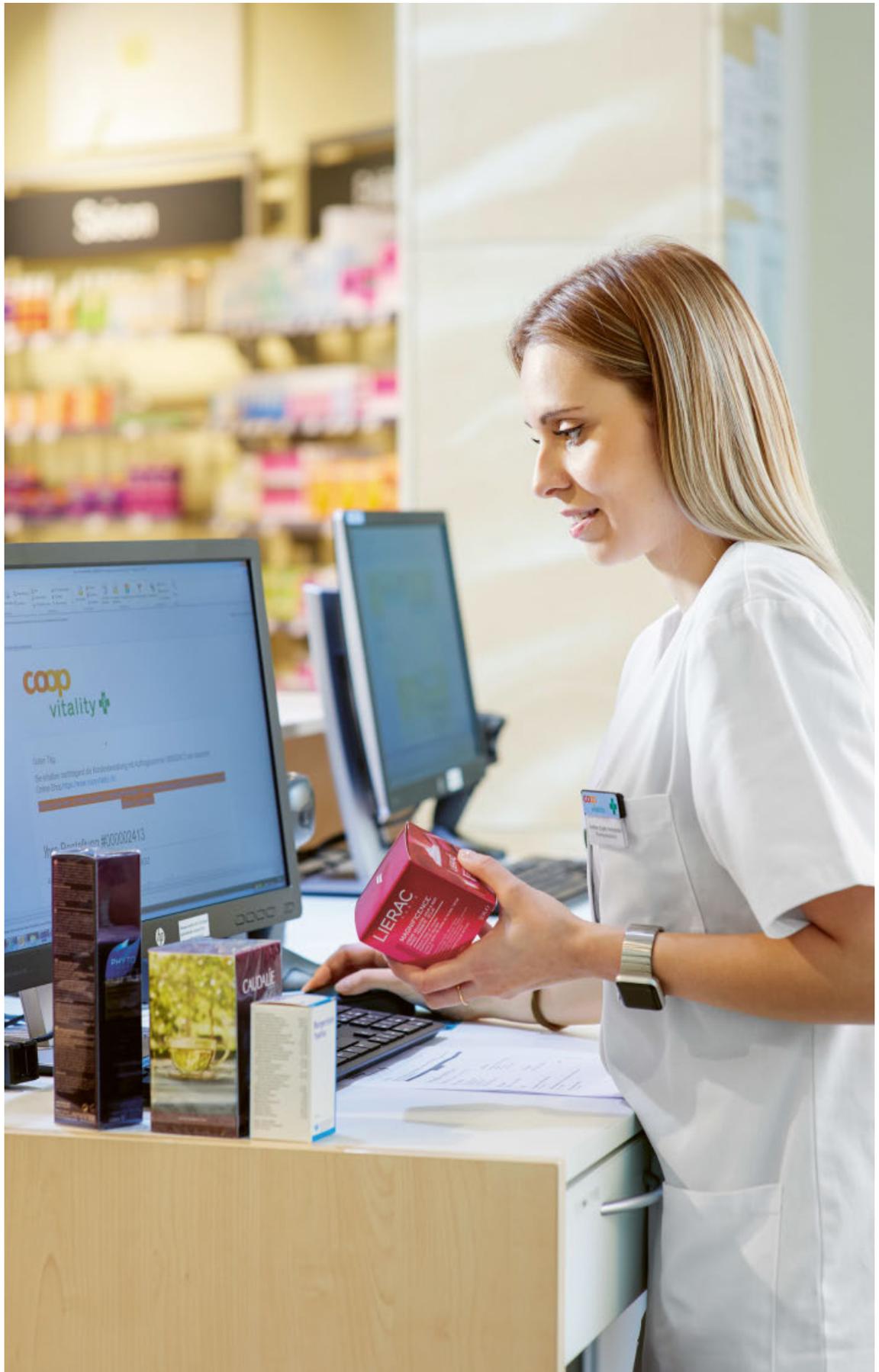
”

EN 2020 ÉGALEMENT,  
VERFORA A ÉTÉ UN PARTE-  
NAIRE SOLIDE POUR LE  
COMMERCE SPÉCIALISÉ.

### Nette croissance avec la reprise du Groupe Hedoga

Au 1<sup>er</sup> juillet 2020, Galenica a repris le Groupe Hedoga avec ses marques renommées Osa®, Osanit® et Carmol®. Verfora a ainsi pu consolider sa position de leader sur le marché Consumer Healthcare suisse et renforce son positionnement en tant que partenaire solide des pharmacies et des drogueries pour les médicaments sans ordonnance et les produits de santé. Par ailleurs, les activités d'exportation de Verfora sur des marchés choisis ont été renforcées, notamment en Europe. Osa® et Osanit® comprennent des produits thérapeutiques classiques et homéopathiques, employés principalement pour le traitement de douleurs de la poussée dentaire chez les enfants. Carmol® est un produit pharmaceutique (eau de mélisse) pour le traitement de troubles digestifs et pour le soulagement de l'état général en cas de malaises. Hedoga est une entreprise suisse avec des activités en Suisse et en Autriche.





# Segment Services



Durant l'année sous revue, le segment Services comprenait les prestations de logistique pour le marché suisse de la santé d'Alloga (pre-wholesale), de Galexis, d'Unione Farmaceutica Distribuzione et de Pharmapool (wholesale) ainsi que de l'entreprise Medifilm, active dans l'emballage des médicaments sous blister. Ces services sont complétés par les prestations de HCI Solutions, qui propose des données de base pour le marché suisse

de la santé et des solutions logicielles globales pour la gestion des pharmacies. En outre, HCI Solutions développe des outils pour une sécurité accrue dans l'administration, la communication et la distribution des données sensibles de la santé et pour une amélioration de la sécurité des patients.

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2021, Galenica a mis en place une nouvelle structure organisationnelle (voir page 28).

## Chiffre d'affaires net et résultat d'exploitation

Le segment Services a généré en 2020 un chiffre d'affaires net de CHF 2'631.7 mio., ce qui correspond à une forte croissance de 7.8% par rapport à l'année précédente. Services a ainsi dépassé nettement l'évolution de l'ensemble du marché de 2.9% (IQVIA, marché pharmaceutique suisse, 2020).

Le COVID-19 a déclenché une demande extrêmement forte de médicaments et de matériel médical dans certaines phases, en particulier en mars 2020, qui s'est ensuite affaiblie, puis a augmenté à nouveau à l'automne. Dans l'ensemble, ces ventes supplémentaires ont contribué à une augmentation estimée à 1.4% au chiffre d'affaires annuel.

En même temps, de nouveaux clients ont pu être acquis. Les chiffres d'affaires auprès des médecins notamment se sont développés de façon dynamique et des parts de marché ont pu être gagnées en particulier chez les médecins spécialistes.

Dans le cadre de la nouvelle ordonnance sur l'intégrité et la transparence des produits thérapeutiques (OITPTh), les accords avec les fournisseurs et les modèles de facturation ont été adaptés aux nouvelles obligations de transparence. Cet effet technique a augmenté le chiffre d'affaires du segment Services de 2.3% en 2020. Même sans cet effet extraordinaire, Services enregistre une forte croissance de 5.5%. Cet effet extraordinaire n'a aucune influence sur le chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

L'impact négatif sur le développement du chiffre d'affaires en raison des réductions de prix imposées par la Confédération est resté au même niveau de -1.8%. Sans cet impact, le chiffre d'affaires net du segment Services aurait augmenté de 9.6%.

Le résultat d'exploitation ajusté<sup>1)</sup> (EBIT), soit sans les effets du nouveau lease accounting standard IFRS 16, a pu être augmenté de 1.6% à CHF 45.4 mio. Cependant, la rentabilité du chiffre d'affaires ajustée<sup>1)</sup> (ROS) a légèrement baissé de 1.8% à 1.7%. L'impact positif du COVID-19 sur le chiffre d'affaires a été compensé par des frais supplémentaires considérables. Au total, le COVID-19 n'a pas eu d'influence particulière sur l'EBIT du segment Services. Parmi les frais supplémentaires liés au coronavirus se trouvent les mesures de protection pour les collaborateurs et les ressources supplémentaires de personnel pour la gestion des volumes supplémentaires élevés et pour compenser les groupes à risque, qui ne pouvaient pas être présents sur leur lieu de travail durant le confinement. De plus, en 2020, l'EBIT a été affecté en raison de la charge supplémentaire de travail en matière de distribution due aux travaux en cours au centre de distribution de Galexis à Lausanne-Ecublens. Bien que les ventes aux médecins en particulier se soient développées de manière dynamique et que Galenica ait gagné des parts de marché auprès des spécialistes, ce développement repose en grande partie sur des médicaments à prix élevé mais à faible marge.

Les investissements se sont montés durant l'année sous revue à CHF 32.3 mio. (année précédente: CHF 31.0 mio.). Ceux-ci ont été surtout utilisés pour la modernisation et la rénovation du centre de distribution de Galexis à Lausanne-Ecublens et pour l'introduction progressive du nouveau logiciel ERP (Enterprise Resource Planning) chez Alloga et Galexis. En outre, en 2020, des mesures supplémentaires dues aux risques de cybercriminalité en constante augmentation ont été mises en œuvre en vue de la protection de l'infrastructure informatique et des réseaux.

Les volumes records temporaires de marchandises en raison du COVID-19 ont pu être bien maîtrisés grâce à la grande flexibilité et à l'engagement important des collaborateurs. De plus, Alloga a lancé avec succès l'exploitation du nouveau système ERP avec des partenaires pilotes. Galexis a soutenu ses clients dans l'établissement de cabinets de groupe et de centres médicaux. Par ailleurs, Galexis et le Domaine d'activités Retail ont construit et mis en service la nouvelle pharmacie par correspondance sur le site de Niederbipp (voir encadré à ce sujet à la page 26).

Chiffre  
d'affaires net  
**2'631.7**

en mio. CHF

Groupe Galenica  
CHF 3'479.8 mio.

EBIT  
ajusté<sup>1)</sup>

**45.4**

en mio. CHF

Groupe Galenica  
CHF 168.6 mio.

## Chiffres clés 2020

- Chiffre d'affaires net:  
CHF 2'631.7 mio.
- EBIT ajusté<sup>1)</sup>:  
CHF 45.4 mio.
- ROS ajusté<sup>1)</sup>: 1.7%
- Investissements:  
CHF 32.3 mio.
- Collaborateurs: 1'783  
(1'477 plein temps)

<sup>1)</sup> Voir chapitre Alternative performance mesures dans le Rapport annuel 2020 (version complète), à partir de la page 86

# Domaine d'activités Services



## Développements dynamiques

### Capacités de stockage plus importantes chez Alloga

L'entreprise de pre-wholesale Alloga a introduit en été 2020 quatre nouveaux partenaires pilotes sur le nouveau système ERP (Entreprise Resource Planning). Cela a ainsi marqué avec succès le terme de la phase pilote. Le déploiement complet doit s'achever d'ici 2023.

Alloga a également connu des fluctuations de volume exceptionnellement élevées en raison du COVID-19, de sorte qu'il a été exigeant d'assurer le traitement des commandes à temps lors de la première vague du COVID-19 au printemps. En conséquence, les partenaires d'Alloga ont augmenté leur niveau de stock de sécurité dans l'entrepôt, ce qui a requis une augmentation de la capacité de stockage.

Simultanément et en prévision de la disponibilité d'un vaccin contre le COVID-19, la logistique de chaîne de froid a été élargie (plus d'informations dans l'encadré de la page 26).

### Gestion de stocks de pandémie pour les pharmacies, les médecins et les hôpitaux chez Galexis

Du côté de l'entreprise de pre-wholesale Galexis, en raison du COVID-19, le premier semestre de l'année sous revue a été marqué par des roulements d'équipes supplémentaires et parfois aussi par du travail le dimanche. Le renforcement temporaire de la logistique par des collabo-

---

### Entreprises

- Alloga SA, [www.alloga.ch](http://www.alloga.ch)
  - Galexis SA, [www.galexis.com](http://www.galexis.com)
  - HCI Solutions SA, [www.hcisolutions.ch](http://www.hcisolutions.ch)
  - Medifilm SA, [www.medifilm.ch](http://www.medifilm.ch)
  - Pharmapool SA, [www.pharmapool.ch](http://www.pharmapool.ch)
  - Unione Farmaceutica Distribuzione SA, [www.ufd.swiss](http://www.ufd.swiss)
-

rateurs de l'administration s'est révélé nécessaire pour gérer les grands volumes. Au second semestre, Galexis a bénéficié de la demande de capacités de stockage plus importantes de la part de clients qui ont augmenté leurs stocks.

En raison du COVID-19, les autorités ont indiqué que les pharmacies et les médecins devaient également constituer un stock obligatoire de pandémie de produits tels que des gants, du désinfectant et des masques. Depuis 2020, Galexis propose de gérer ces stocks de pandémie, ce qui comprend des avantages en termes de synergies et d'économies d'échelle pour les clients.

En parallèle, les travaux d'introduction du système ERP se sont poursuivis sans relâche chez Galexis. La phase de planification a été achevée en 2020. L'implémentation commencera en 2021 avec la migration du système de gestion des commandes, puis des systèmes de gestion d'entrepôts.

Lors des travaux de rénovation et de modernisation en cours à Lausanne-Ecublens, les opérations ont été brièvement relancées au printemps pour assurer l'approvisionnement en médicaments de la population lors de la première vague de COVID-19. Pour cette raison – et à cause de travaux de réfection des sols nécessaires et inattendus – les travaux de construction ont été retardés de six mois. L'achèvement des travaux est prévu pour le deuxième trimestre 2022.

Durant l'année sous revue, Galexis a lancé une nouvelle offre ciblée sur les besoins des médecins spécialistes, tels que les oncologues, les rhumatologues et les gastroentérologues. Ces médecins prescrivent de plus en plus de médicaments spécialisés très coûteux qui doivent être transportés et conservés sous réfrigération sans interruption. Galexis assure la logistique de ces préparations réfrigérées et met également des réfrigérateurs spécialement équipés à la disposition des médecins.

La stratégie de Galexis initiée en 2020 visant à soutenir ses clients dans l'établissement de cabinets de groupe et de centres médicaux a d'ores et déjà donné lieu à plusieurs projets mis en œuvre avec succès. Le grossiste en prothésier Pharmapool a également connu un exercice stable en 2020. La marque propre «Felan», destinée aux pharmaciens indépendants et proposant des produits pharmaceutiques et OTC rentables et conçus de manière individuelle, a été complétée avec succès au cours de l'année sous revue par une gamme de compléments alimentaires.

#### **Croissance d'UFD au niveau national grâce à l'«e-Box»**

Unione Farmaceutica Distribuzione (UFD) a assuré en tout temps l'approvisionnement en médicaments au Tessin avant le confinement du printemps et durant ce dernier. Un plan d'urgence correspondant, qui avait été convenu avec les autorités cantonales et qui prévoyait également le déploiement de personnel de la protection civile, a permis de limiter au maximum les problèmes de livraison pour les clients. Il comprenait également des mesures de protection précoces pour les collaborateurs. En outre et grâce à la qualité éprouvée de ses prestations au Tessin, UFD a gagné de nouvelles pharmacies comme client en 2020.

**Chiffre  
d'affaires net**

**2'631.7**

en mio. CHF

Groupe Galenica  
CHF 3'479.8 mio.

**Nombre de  
collaborateurs**

**1'783**

Groupe Galenica  
7'205

”

GRÂCE AU GRAND  
ENGAGEMENT DE TOUS  
LEURS COLLABORATEURS,  
ALLOGA, GALEXIS ET UFD  
ONT PU BIEN MAÎTRISER  
LES IMPORTANTS VOLUMES  
DE COMMANDES DUS  
AU COVID-19, SANS TROP  
DE RETARDS DE LIVRAISON.

La solution logistique nationale «e-Box» d'UFD a enregistré un volume nettement supérieur à celui de 2019 en raison du nombre élevé de commandes sur les boutiques en ligne des pharmacies du Groupe Galenica. Afin de répondre à cette demande toujours plus importante, UFD ouvrira un second centre de distribution à Oensingen en 2021. Cette étape n'augmente pas seulement les capacités et les disponibilités de livraison, mais réduit également les délais de livraison au client final grâce à la proximité géographique du nouveau site du centre de distribution de Galexis à Niederbipp. En outre, cela renforce le commerce en ligne du Groupe Galenica, étant donné que, grâce à l'«e-Box», UFD soutient les processus logistiques pour les boutiques en ligne des pharmacies, du traitement de la commande du client à la remise du colis au prestataire de transport.

#### Amélioration de l'efficacité interne chez Medifilm

Malgré certaines ruptures de stock de médicaments, Medifilm a pu assurer en tout temps, grâce à une gestion de stock anticipée, les livraisons des commandes de manière complète et dans les délais. Fin 2020, Medifilm comptait près de 11'000 patients ayant profité de ses services.

Un modèle de conditions simplifié permet aux partenaires commerciaux de Medifilm d'influencer directement les prix par le biais de leur comportement de commande individuel. Les conditions dépendent entre autres de la complexité de l'emballage sous blister du médicament souhaité chez Medifilm. Le système interne de Medifilm lui permet d'accroître son efficacité opérationnelle en optimisant l'achat, le stockage et le déballage des médicaments avant leur conditionnement sous blister.

”

FIN 2020, MEDIFILM  
COMPTAIT PRÈS DE  
11'000 PATIENTS  
AYANT PROFITÉ DE  
SES SERVICES.



#### La logistique confrontée à des défis de taille en raison du COVID-19

Les volumes records temporaires de marchandises en raison du COVID-19 de 60% plus élevés que la normale ont bien pu être maîtrisés grâce à l'engagement important des collaborateurs des entreprises de logistique. A la suite de la première vague de COVID-19 au printemps, les partenaires d'Alloga ont augmenté leur niveau de stock de sécurité dans l'entrepôt, ce qui a requis une augmentation de la capacité de stockage.

Simultanément et en prévision de la disponibilité d'un vaccin contre le COVID-19, la logistique de chaîne de froid et ultra-froid a été élargie. Les premiers vaccins COVID-19 Comirnaty® de Pfizer/BioNTech ont été livrés chez Alloga fin 2020. Pour que les centres de vaccination

puissent démarrer la campagne comme prévu en janvier 2021, les ampoules stockées dans des congélateurs spéciaux à température ultra-basse à moins 70°C ont été préparées et envoyées directement aux centres de vaccination dans des conteneurs à température régulée avec les accessoires nécessaires (seringues, canules et tampons).

Dans le cadre du COVID-19, les autorités ont indiqué que les pharmacies et les médecins devaient également constituer un stock obligatoire de pandémie de produits tels que des gants, du désinfectant et des masques. Galexis propose désormais à ses clients de gérer pour eux ces stocks de pandémie.

## Contribution de HCI Solutions en faveur de la numérisation du marché de la santé

Fin septembre, HCI Solutions et l'entreprise partenaire IFAK Data SA ont fondé la société Pharma-Info SA en joint-venture. Cette nouvelle société, dans laquelle HCI Solutions détient une participation minoritaire, a repris six prestations de services pour les pharmacies de la Société suisse des pharmaciens Pharmasuisse.

La solution logicielle «Quatron» introduite en 2019 dans le but de faciliter la création de boutiques en lignes individuelles pour les pharmaciens indépendants a enregistré une forte demande en 2020 en raison du COVID-19.

Afin que les pharmaciens puissent transmettre les résultats des tests rapides antigéniques COVID-19 introduits fin 2020 de manière simple et rapide à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), HCI Solutions a implémenté une interface numérique destinée à l'OFSP dans la solution de médication électronique Documedis®. Depuis, Documedis® est désormais intégrée dans presque toutes les plateformes de cybersanté des différents réseaux de santé cantonaux et suprarégionaux. Depuis lors, ces réseaux constituent ce que l'on appelle des «communautés de référence». Une fois certifiées par la Confédération, celles-ci peuvent proposer un dossier électronique du patient conformément à la loi fédérale.

”

HCI SOLUTIONS A  
INTÉGRÉ UNE NOUVELLE  
INTERFACE NUMÉRIQUE  
AVEC L'OFSP AFIN QUE  
LES PHARMACIENS  
PUISSENT TRANSMETTRE  
LES RÉSULTATS DES  
TESTS RAPIDES COVID-19  
DE MANIÈRE SIMPLE  
ET RAPIDE.

### Chiffres clés wholesale/pre-wholesale 2020

	Wholesale: Galexis, Unione Farmaceutica Distribuzione	Pre-wholesale: Alloga
<b>Stockage</b>		
- Nombre de boîtes prêtes à l'envoi	> 10'400'000	—
- Nombre de lignes de commande livrées	> 41'600'000	> 1'633'000
- Nombre de paquets prêts à l'envoi	> 121'500'000	> 87'381'000
<b>Distribution</b>		
- Tonnage annuel	> 14'400	> 7'500
- Nombre de paquets	> 152'000	> 493'000
- Nombre de palettes	—	> 68'800
<b>Structure</b>		
- Nombre d'articles en stock	> 48'500	> 11'000
- Nombre de fournisseurs/partenaires	> 1'100	> 90
- Nombre de points de vente livrés	> 8'300	> 11'300
<b>Technologie</b>		
- Niveau d'automatisation de Niederbipp	62%	—
- Niveau d'automatisation de Lausanne-Ecublens	41%	—
- Niveau d'automatisation de Barbengo-Lugano	37%	—
- Niveau d'automatisation de Berthoud	—	31%

# Perspectives 2021

Afin de créer des conditions optimales pour la mise en œuvre de la stratégie et des programmes stratégiques, Galenica a adapté sa structure organisationnelle et dirigeante à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Le rapport de l'exercice 2021 suit la nouvelle structure organisationnelle et est désormais divisé en deux segments «Products & Care» et «Logistics & IT».

## Products & Care

Le segment Products & Care comprend les Service Units Pharmacies, Healthcare et Products & Marketing. Elles développent et commercialisent des services de santé et des produits par le biais de divers canaux – de façon stationnaire en pharmacie, en ligne ou à domicile – pour des clients privés et des patients ainsi que des clients commerciaux et des partenaires.

### Pharmacies

La Service Unit Pharmacies soutient et décharge les pharmacies grâce aux fonctions centralisées de back-office, afin qu'elles puissent assurer leur rôle essentiel de premier point de contact pour les questions de santé et de bien-être.

Avec Amavita, Sun Store et Coop Vitality (joint-venture avec Coop), Galenica gère le plus grand réseau de pharmacies en Suisse et dispose ainsi d'un excellent réseau de distribution pour la vente de marques propres, exclusives et de partenaires. En outre, Careproduct propose des solutions efficaces pour le soutien et l'amélioration de la mobilité pour les personnes âgées et handicapées.

### Healthcare

La Service Unit Healthcare développe des offres pour des prestations de santé et de prévention, et soutient les pharmacies en proposant des offres de suivi et de conseil sur place en

pharmacie, en ligne et également à domicile. Pour ce faire, des partenariats sont également établis avec les acteurs du système de santé.

Mediservice accompagne des patients de l'envoi direct des médicaments sur ordonnance aux soins à domicile, en passant par l'observance de la médication. Le Groupe Bichsel se concentre sur la fabrication de médicaments individuels et de dispositifs médicaux ainsi que sur les prestations à domicile dans le domaine de la dialyse à domicile et de la nutrition à domicile. Medifilm complète la gamme avec l'offre de l'emballage individuel de médicaments.

### Products & Marketing

La Service Unit Products & Marketing gère la gamme de produits de Galenica pour les différents propres formats et les canaux du Groupe: de l'achat à la commercialisation, ce, tant pour les propres pharmacies que pour l'ensemble du marché, par exemple pour le commerce spécialisé indépendant et les médecins.

Une grande partie du portefeuille de produits est géré par Verfora. Il comporte des marques consommateurs et des marques de partenaire dans les catégories des médicaments, de la santé, de la prévention et de la beauté. En outre, Winconcept soutient les pharmacies et les drogueries gérées par leur propriétaire par le biais de nombreuses prestations. Sous le nom de Feelgood's, ces plus de 150 pharmacies partenaires forment le plus grand groupement de pharmacies en Suisse.

## Logistics & IT

Le segment Logistics & IT se compose des Service Units Wholesale & Logistics ainsi que de IT & Digital Services. Elles développent et exploitent l'infrastructure et les plateformes logistiques, informatiques et numériques pour l'ensemble du Groupe Galenica ainsi que pour les clients et partenaires sur le marché global.

### Wholesale & Logistics

La Service Unit Wholesale & Logistics propose aux clients – des propres pharmacies du Groupe et de l'ensemble du marché de la santé – un assortiment optimal associé à une disponibilité maximale et à un service logistique complet. L'offre comprend également une logistique de qualité et les prestations correspondantes pour les fournisseurs.

L'entreprise pre-wholesale Alloga ainsi que les entreprises wholesale Galaxis, Unione Farmaceutica Distribuzione (UFD) et Pharmapool proposent à leurs clients du marché de la santé

suisse des prestations de logistiques et d'autres prestations, par exemple les marques propres pour le commerce spécialisé et les médecins. Les entreprises pharmaceutiques et les fournisseurs ainsi que les pharmacies, les drogueries, les médecins, les établissements médico-sociaux et les hôpitaux font partie de leur clientèle.

### IT & Digital Services

Outre le développement et l'exploitation de l'informatique interne au Groupe ainsi que les infrastructures et plateformes numériques, HCI Solutions propose au marché de la santé des solutions dans le domaine de la cybersanté, comme que les données de base pour le marché de la santé suisse et les solutions globales de management pour les pharmacies. Par ailleurs, HCI Solutions développe des outils pour une administration, communication et distribution sécurisée des données sensibles de la santé et pour une amélioration de la sécurité des patients.



”

GALENICA EST  
PARTENAIRE POUR  
TOUS LES ACTEURS  
DU MARCHÉ  
DE LA SANTÉ.

## Perspectives et priorités 2021

### Products & Care: prestations et produits sur tous les canaux de vente

**Relier le monde en ligne et hors ligne:** Galenica souhaite continuer à relier le monde en ligne et hors ligne. Cela inclut également l'élargissement de la gamme de prestations proposées par les nouvelles pharmacies par correspondance d'Amavita, Sun Store et Coop Vitality.

**Elargir la gamme de produits et de prestations:** l'offre de produits sur les boutiques en ligne et les prestations en pharmacie et au domicile des patients doivent également être optimisées et étendues.

- Amavita poursuit ainsi un projet pilote commencé fin 2020 avec le réseau de dermatologues en ligne onlinedoctor.ch, afin de pouvoir proposer à ses clients des prestations encore meilleures et facilement accessibles dans le domaine de la dermatologie. Comme auparavant, les clients présentant des problèmes de peau bénéficient de premiers soins compétents dans les pharmacies Amavita. Lors de questions complexes, les pharmaciens bénéficient du soutien professionnel d'onlinedoctor.ch qui inclut le cas échéant un rapport médical et des prescriptions de médicaments.
- Une collaboration avec l'assureur maladie CSS va démarquer dans le domaine des prestations de prévention, tels les tests de diabète ou d'allergies pour les personnes disposant d'une assurance complémentaire.
- Les capacités de production de Bichsel à Unterseen près d'Interlaken vont être augmentées au début du second semestre 2021 avec une nouvelle installation de remplissage de solutions dans des bouteilles en plastique.
- Medifilm veut acquérir plus de patients individuels comme nouveaux clients par le biais des pharmacies.

- Pour l'exercice 2021, Verfora veut se positionner davantage comme premier choix pour les partenariats commerciaux dans le marché professionnel B2B Consumer Healthcare. Par conséquent, il s'agit d'étoffer en 2021 les prestations promotionnelles et d'introduire de nouveaux produits. La mise en œuvre se fera par des conventions de licence et de distribution ou des acquisitions d'un côté et l'élargissement des marques consommateurs actuelles comme l'assortiment de produits Algifor®, de l'autre.
- En outre, Galenica, également en collaboration avec Galexis, Medifilm, le Groupe Bichsel et Galenicare, entend promouvoir la coopération interprofessionnelle pour la prise en charge globale des patients et des résidents des établissements médico-sociaux, afin de mieux servir ce marché en croissance.

### Logistics & IT: amélioration de l'efficacité et extension des offres logistiques et numériques

En 2021, Alloga se concentrera sur divers projets visant à accroître l'efficacité des processus internes. En outre, l'extension des capacités logistiques est prévue, en particulier du point de vue de la logistique requise à l'échelle nationale pour les vaccins contre le Coronavirus. Le déploiement du système ERP sera poursuivi en parallèle. L'installation photovoltaïque sur le toit d'Alloga à Berthoud devrait être encore étendue en collaboration avec Solarstadt Burgdorf.

Galexis entamera la phase de réalisation pour remplacer le logiciel ERP en 2021. La stratégie visant à soutenir les clients dans l'établissement de cabinets de groupe et de centres médicaux devrait être poursuivie.

En 2021, la certification d'une première communauté de référence par la Confédération est également attendue, à la suite de quoi cette communauté de référence pourrait proposer le premier dossier électronique du patient avec Documedis® intégré conformément à la loi fédérale.

# Environnement politique



Selon le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF de Zurich, les dépenses liées à la santé ont augmenté de 3.1% en 2020. Il s'agit d'une croissance inférieure à celle de l'année précédente (3.4%) en raison de la pandémie de COVID-19. En 2020, les services de santé des secteurs ambulatoires et de soutien ont fourni nettement moins de prestations que d'habitude.

En parallèle, les primes d'assurance obligatoire des soins (AOS) ont fortement augmenté pour 2020. Selon l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), les coûts de santé poursuivront leur hausse à l'avenir en raison de l'évolution démographique et des progrès technico-médicaux.

### Premier volet de mesures visant à maîtriser les coûts

Le Conseil fédéral a divisé le programme visant à maîtriser les coûts en deux volets de mesures. Ces derniers reposent sur les recommandations d'un groupe d'experts internationaux qui a remis le rapport «Nouvelles mesures visant à contenir les coûts de la santé» au Conseil fédéral en août 2017.

Avec le premier volet de mesures, le Conseil fédéral vise les objectifs suivants (extrait):

- projets pilotes (article permettant de réaliser des projets novateurs) et prise en charge des remboursements de traitements à l'étranger;
- meilleure structuration des négociations tarifaires (organisation tarifaire nationale);
- création de tarifs forfaitaires dans le domaine ambulatoire;
- baisse de prix des génériques (modèle de prix de référence);
- amélioration du contrôle des factures.

Le parlement a entamé l'examen du premier volet de mesures en 2020. En tant que Conseil prioritaire, le Conseil national s'est prononcé contre l'introduction d'un modèle de prix de référence pour les médicaments dont le brevet a expiré. En revanche, le Conseil national s'est prononcé en faveur des tarifs forfaitaires dans le domaine ambulatoire, alors que le Conseil des Etats les a rejetés lors de l'examen en première lecture.

Les deux Conseils approuvent sans réserve l'introduction d'un article expérimental permettant de réaliser des projets pilotes novateurs et contribuant à la maîtrise des coûts dans le but d'alléger la charge pesant sur les payeurs de primes. L'examen du premier volet de mesures se poursuivra en 2021.

### Procédure de consultation du deuxième volet de mesures visant à maîtriser les coûts

En automne 2020, le Conseil fédéral a mis en consultation le deuxième volet de mesures visant à maîtriser les coûts du système de santé. Le message et les projets de loi doivent être adoptés et soumis au parlement en 2021. Le volet comporte les points suivants (extrait):

#### Objectifs en matière de coûts

Le Conseil fédéral fixe un objectif national global et recommande aux cantons de fixer à leur tour des objectifs en matière de coûts pour les différentes catégories de coûts ambulatoires et stationnaires. Lorsque les objectifs en matière de coûts ne sont pas atteints, les partenaires tarifaires sont tenus de baisser les prix.

La question de savoir si des patients doivent changer de fournisseur de prestations lorsque le budget de l'année en cours de celui-ci est épuisé donne lieu à des discussions.

La proposition des objectifs en matière de coûts est soumise au Parlement sous forme de contre-projet indirect à l'initiative populaire fédérale «Baisser les primes – pour un frein aux coûts de la santé».

#### Premier point de contact

Lors de problèmes de santé, les assurés sont toujours obligés de s'adresser à un médecin de famille qui assume le rôle de premier point de contact.

Les médecins de famille conseillent le patient, lui prodiguent eux-mêmes un traitement ou l'orientent vers un autre fournisseur de prestations. Les médecins spécialistes peuvent être librement choisis, à condition que le premier

Nombre de personnes  
travaillant dans  
le système de santé

**325'908**

personnes en  
équivalent plein temps

(2017, source:  
Office fédéral de la statistique)

point de contact ait donné un avis de délégation. Le premier point de contact est rémunéré par l'assureur avec un forfait par personne.

La proposition est critiquée, car 70% des assurés ont déjà souscrit de leur plein gré à un modèle alternatif d'assurance, comme le modèle de médecin de famille. Contrairement au projet du Conseil fédéral, dans les modèles alternatifs d'assurances le premier point de contact peut être librement choisi. Cette fonction peut être assumée par la télémédecine, les pharmaciens ou les médecins de famille.

La pharmacie comme premier point de contact pour les questions de santé est un thème central de la stratégie de Galenica (voir aussi page 10). Il comprend également des partenariats avec des caisses-maladie pour des modèles d'assurance. Le pharmacien dispose d'une formation spécialisée et des compétences nécessaires pour fournir des conseils de base facilement accessibles, efficaces et rentables. Ainsi, la pharmacie joue un rôle important dans le système de santé et contribue à freiner l'augmentation des coûts dans le domaine de la santé.

### Programmes de traitement des patients

Le Conseil fédéral propose des programmes de traitement ayant recours à différents fournisseurs de prestations tout au long du processus de traitement. Selon le Conseil fédéral, ces programmes donnent de meilleurs résultats que des mesures individuelles non structurées.

Les programmes peuvent être placés sous la direction d'un médecin, mais il est également envisageable que d'autres fournisseurs de prestations, tels que les pharmacies, soient autorisés à fournir des prestations à part entière.

### Modèles de prix et restitutions

Des modèles tarifaires doivent assurer un accès rapide et économique à des médicaments innovants. Le Conseil fédéral propose que les titulaires de l'autorisation restituent une partie des coûts aux assureurs. Ils profitent du fait que les prix ne doivent plus être publiés.

La critique porte sur deux points: le Conseil fédéral obtiendrait des compétences très étendues en matière de restitutions. Il est également exigé que les prix des médicaments de l'assurance de base soient publics.

### Soumission d'un nouveau modèle tarifaire RBP V

En mai 2020, l'association des assureurs-maladie innovants Curafutura et l'association des pharmaciens Pharmasuisse ont soumis au Conseil fédéral le nouveau modèle tarifaire RBP V pour une rémunération basée sur les prestations, ainsi qu'une proposition de révision de la part relative à la distribution. Selon la proposition, la part relative à la distribution et la rémunération basée sur les prestations doivent être adoptées ensemble. Les coûts des salaires du personnel de la pharmacie pour les prestations pharmaceutiques fournies par exemple ne seront ainsi plus imputés sur la part relative à la distribution, mais désormais facturés sur la RBP V.

Il est prévu que la part relative à la distribution et le RBP V entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**1'819**

**pharmacies  
en Suisse**

(2021, source: Pharmasuisse)

**281**

**hôpitaux avec  
580 sites au total**

(2019, source:  
Office fédéral de la statistique)

**37'882**

**médecins  
en Suisse**

(2019, source:  
Organisation professionnelle  
du corps médical suisse)

### Retard sur le dossier électronique du patient

Le lancement du dossier électronique du patient a dû être reporté à plusieurs reprises. Selon le Contrôle fédéral des finances (CDF) la raison de ce retard s'explique par la certification complexe ainsi que l'accréditation des organismes de certification. L'OFSP renonce à fixer une date de lancement fixe, mais elle est attendue au cours du mois de mai 2021.

Les nouveaux fournisseurs de prestations médicales qui souhaitent facturer leurs prestations via l'assurance de base doivent adhérer à une communauté de référence certifiée. Contrairement aux médecins établis, pour qui l'adhésion était facultative, le principe de volontariat est abrogé pour les nouveaux fournisseurs de prestations.

### Vente par correspondance

Les exigences pour la vente par correspondance de médicaments sont régies au niveau fédéral par la législation sur les médicaments. L'expédition à la suite d'une vente sur place ou la livraison à domicile de médicaments par les pharmacies stationnaires, les drogueries ou les pharmacies privées des cabinets médicaux ne sont pas incluses dans le concept de vente par correspondance. La Confédération va évaluer la définition d'une solution future.

Pendant la crise du Coronavirus, l'association des pharmaciens cantonaux a autorisé les pharmacies et les drogueries à effectuer des livraisons à domicile de médicaments non soumis à ordonnance, après une consultation téléphonique de spécialiste, également pour des clients ne faisant pas partie de la clientèle habituelle.

### Evaluation périodique du prix des médicaments

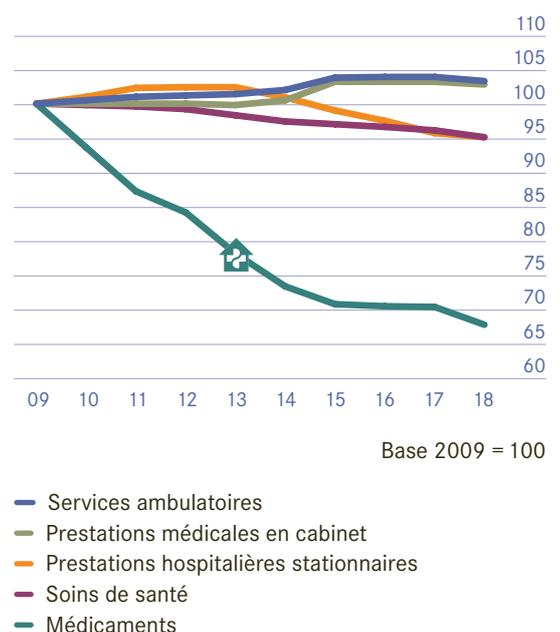
Chaque médicament qui est remboursé par l'assurance obligatoire des soins (AOS) et qui figure par conséquent sur la liste des spécialités (LS) est soumis à un réexamen de prix par l'OFSP trois ans après son inscription sur la LS. Ce réexamen repose sur les principes EAE (efficacité, adéquation et économicité) et également sur une comparaison des prix pratiqués à l'étranger (CPE) et une comparaison thérapeutique transversale (CTT). Dans le cadre de son réexamen triennal, l'OFSP a baissé les prix de 257 préparations originales de 16.3% en moyenne, ce qui correspond à une économie d'environ CHF 120 mio. en 2019. L'OFSP a terminé l'examen pour 2020 à environ 55% et a baissé les prix de plus de 300 médicaments de 11.0% en moyenne. Des économies d'au moins CHF 60 mio. sont prévues sur la base de cet examen. L'examen des médicaments restants et d'autres économies conséquentes devrait être achevé avant le 1<sup>er</sup> février 2021.

### Perspective

L'objectif des deux volets de mesures visant à maîtriser les coûts est avant tout la baisse des coûts. Le risque est que l'accent mis sur la fourniture de prestations efficaces soit perdu et que les économies occasionnent des réductions de prestations et des rationnements. Pour toutes les mesures, il s'agit d'éviter un approvisionnement erroné, excédent ou insuffisant.

Dans le domaine des médicaments, il convient d'examiner une fixation des prix différenciée pour les médicaments à bas prix et les médicaments novateurs à prix élevé. Les séries de baisses des prix ne doivent pas conduire à la disparition du marché de médicaments à bas prix et à l'arrêt d'autorisations de nouveaux médicaments avantageux.

Indice des prix des médicaments et des prestations de soins



Source: Office fédéral de la statistique, Indice national des prix à la consommation, IQVIA, conversion de la base 2009 par Pharmasuisse

# Solutions rapides et compétentes pour les patients



Depuis début 2019 et sous certaines conditions, les pharmacies sont autorisées à remettre directement certains médicaments soumis à ordonnance même sans prescription médicale. Pour beaucoup de patients, il s'agit d'une solution rapide, sûre et simple en cas de

symptômes aigus. Les pharmacies de Galenica contribuent ainsi de manière significative à la santé et à la sécurité des patients. De plus en plus, des algorithmes spécialement développés à cet effet soutiennent les pharmaciens.

Un patient a le nez qui coule et qui est enflé, les yeux qui pleurent, des démangeaisons et il éternue sans arrêt. Il a tout de suite compris, le printemps est de retour et avec lui la saison du pollen. Afin de soulager ces symptômes, il a rapidement besoin du bon médicament. Il se rend dans une pharmacie Amavita où la pharmacienne veut d'abord savoir de quoi il souffre et clarifier d'éventuels facteurs à risque comme des difficultés respiratoires sévères. Lors de la consultation ciblée, elle est aidée par le module Primary Care Algorithms Documedis® de HCI Solutions. Dans ce système, la pharmacienne saisit toutes les réponses et informations du patient. Il s'avère qu'il n'a pas de difficultés respiratoires sévères, mais qu'il souffre de troubles du sommeil causés par les symptômes et qu'il se sent amoindri dans ses activités quotidiennes. La pharmacienne exclut toute urgence et demande au patient de la suivre dans la salle de consultation pour un examen approfondi. Le patient confirme avoir les mêmes symptômes au printemps depuis des années et que son médecin lui prescrivait habituellement un médicament. Sur la base des déclarations du patient, la pharmacienne conclut que le patient souffre d'une rhinite allergique saisonnière, familièrement appelée rhume des foins, et qu'au vu des symptômes importants, il a besoin d'un agent antiallergique soumis à ordonnance. Vu le caractère saisonnier des symptômes, elle exclut d'autres allergies aux effets similaires comme l'allergie aux acariens. Le module de Documedis® conseille également une thérapie avec un antihistaminique sur la base des informations du patient saisies. La pharmacienne explique au patient l'utilisation du médicament et le lui remet.

”

LA PHARMACIE COMME  
PREMIER POINT DE  
CONTACT N'EST PAS  
SEULEMENT PRATIQUE  
POUR LES PATIENTS,  
ELLE DÉCHARGE AUSSI  
LE SYSTÈME DE SANTÉ.

#### Accès facilité aux produits thérapeutiques et aux prestations médicales

Depuis début 2019 et sous certaines conditions, les pharmacies en Suisse sont autorisées à remettre directement certains médicaments soumis à ordonnance, même sans prescription médicale. Les patients bénéficient ainsi d'un accès rapide, sûr et simple à des médicaments et à des prestations médicales.

L'évolution démographique en Suisse place le système de santé devant d'importants défis. La hausse de l'espérance de vie accroît les besoins en prestations de santé et simultanément, les maladies chroniques et celles liées au mode de vie sont en progression. Pour que tout le monde ait accès aux soins médicaux de base de haute qualité à l'avenir également, il va falloir de nouveaux modèles de soins, ainsi qu'une collaboration entre tous les prestataires de services. Les soins médicaux de base incluent notamment toutes les prestations auxquelles recourt une grande partie de la population. Les pharmacies revêtent à cet égard un rôle important.

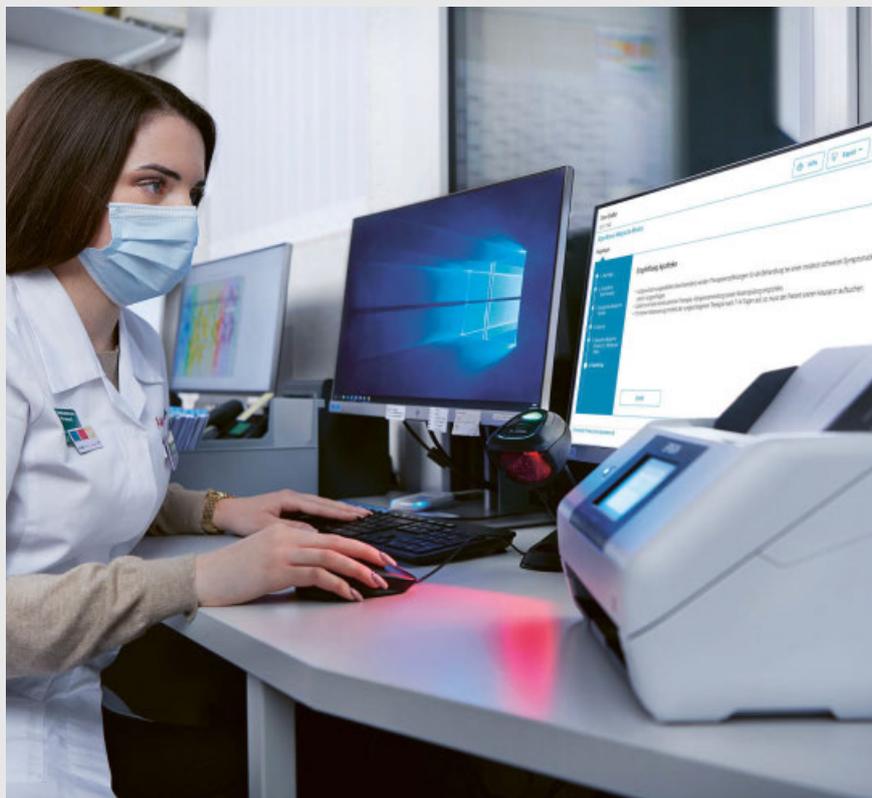
Dans ce contexte, la révision ordinaire de la loi sur les produits thérapeutiques (LPT) est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019. La nouvelle LPT porte, entre autres, sur une reclassification de certains médicaments au sein des différentes catégories de remise. Désormais, pour les indications définies dans l'annexe 2 de l'ordonnance sur les médicaments (OMéd), certains médicaments soumis à ordonnance peuvent être remis sans prescription médicale par un pharmacien dans des cas justifiés. Ces remises doivent cependant être documentées (pour plus de détails, voir encadré sur les catégories de remise à la page 39).

### Soins médicaux de base renforcés

«Ce changement renforce le rôle des pharmaciens dans le système de santé. Il exige cependant de nos pharmaciens non seulement des compétences et des tâches supplémentaires, mais aussi plus de responsabilités», explique Carine De Mesmaeker, Responsable Caisses-maladies et coopérations chez Galenica. Ces dernières années, le métier de pharmacien a fortement évolué du fabricant et distributeur de médicaments au conseiller et prestataire de services supplémentaires. «Ces compétences supplémentaires me permettent, en tant que pharmacienne, de proposer aux clients directement en pharmacie une première prise en charge lorsque le médecin est absent ou que le patient ne souhaite pas se rendre aux urgences», précise Nicole Jonin, pharmacienne gérante d'Amavita Domdidier. La pharmacie comme premier point de contact n'est pas seulement pratique pour les patients, elle décharge aussi le système de santé. Des cas sans gravité ne nécessitent pas toujours un médecin, voire un service d'urgences, mais ils peuvent être pris en charge en pharmacie.

#### Primary Care Algorithms (PCA.CE) de Documedis®

Le module *Primary Care Algorithms* (PCA.CE) de Documedis® englobe une palette d'algorithmes pour des problèmes fréquents tels que la rhinite allergique, la dyspepsie, les maladies liées au reflux gastrique ou les infections urinaires. PCA.CE Documedis a été validé par Swissmedic, l'Institut suisse des produits thérapeutiques, comme dispositif médical de classe I, conformément à l'art. 6 de l'ordonnance sur les dispositifs médicaux (ODim). Cela signifie que les processus développés par HCI Solutions sont certifiés. Les pharmaciens sont guidés à travers la consultation à l'aide d'algorithmes et reçoivent une recommandation sur la marche à suivre, ainsi que des propositions de médication. Simultanément, ils peuvent documenter la consultation. Les informations du patient ne sont cependant pas enregistrées dans Documedis®. La décision et la responsabilité de la remise de médicaments et leur dosage incombent toutefois toujours au pharmacien. Les algorithmes sont essentiellement des moyens auxiliaires.



Grâce à un réseau dense de pharmacies, les médicaments et les prestations de conseil sont facilement accessibles à toute la population suisse, sans préavis et sans temps d'attente à rallonge. Selon Nicole Jonin, les clients apprécient un conseil rapide et compétent sans rendez-vous, et ils sont également disposés à payer pour des prestations de conseil supplémentaires. Les patients peuvent choisir s'ils souhaitent prendre rendez-vous chez le médecin ou se rendre en pharmacie. «Cela renforce également les compétences du patient en matière de santé et d'autodétermination», ajoute Carine De Mesmaeker en faisant allusion à une orientation des soins de santé centrée davantage sur le patient. Cette orientation veut se concentrer sur les besoins du patient et son aptitude à prendre en main et à gérer correctement sa propre santé.

«Ces dernières années, nous avons mis en œuvre différentes mesures chez Galenicare, afin d'habiliter nos pharmacies et de les soutenir dans ce nouveau rôle. Elles comprennent des formations, des offres de perfectionnement, des adaptations de processus dans le système de gestion de la qualité, mais aussi le développement d'outils numériques comme le module Primary Care Algorithms de Documedis®», expose Andrea Brügger, Spécialiste caisses-maladie et coopérations chez Galenicare.

### Priorité numéro un pour la qualité

Des soins médicaux de base facilement accessibles exigent un niveau de qualité équivalent, centré sur la sécurité et la santé des patients. La formation et le perfectionnement des spécialistes jouent donc un rôle important. «Nous proposons à nos pharmacies des formations en ligne pour l'apprentissage des processus, des compétences et des applications du nouveau module de Documedis®. Tous les pharmaciens et assistants en pharmacies sont tenus de suivre ces formations», relève Andrea Brügger. Les pharmaciens ont en outre la possibilité d'acquérir le certificat d'aptitude Anamnèse en soins primaires, afin de renforcer leurs nouvelles compétences. Par anamnèse, on entend le questionnement systématique du patient dans le but de saisir les maux dont il souffre actuellement et ses antécédents médicaux. Ce perfectionnement qualifie le pharmacien pour tenir des consultations de patients compétentes et ciblées sur place, reconnaître rapidement les cas d'urgence et pouvoir procéder à une première évaluation de symptômes fréquents. En 2019 et 2020, 60 pharmaciens de Galenica ont suivi cette formation. Quelque 200 autres pharmaciens sont en cours de formation.

Les pharmaciens sont tenus de documenter la remise de médicaments soumis à ordonnance sans prescription médicale. «Dans le cadre de notre gestion de la qualité, nous avons introduit deux nouveaux processus ainsi que des formulaires papier pour toutes les remises de médicaments devant être documentées», souligne Christa Strahm, Spécialiste qualité chez Galenicare. «Ils contiennent toutes les exigences légales au sujet de l'état de santé du patient à documenter par le pharmacien, ainsi que des informations importantes sur l'utilisation du médicament. Les formulaires aident le pharmacien dans son travail et garantissent une qualité élevée et une sécurité pour nos patients.» En outre, HCI Solutions a développé au sein de Documedis®, des applications numériques supplémentaires pour les maladies les plus fréquentes. Le pharmacien décide lui-même si, dans de tels cas, il souhaite documenter la consultation au format numérique ou papier.

”

LA PRIORITÉ EST  
DONNÉE AUX BESOINS  
DES PATIENTS.

### Sécurité accrue pour le patient grâce aux algorithmes

«Le nouveau module de Documedis® guide le pharmacien tout au long de la consultation au moyen de questions ciblées et fournit des recommandations sur la base des algorithmes enregistrés et des informations saisies sur le patient», commente Regina Andenmatten, Responsable Medical Data chez HCI Solutions. Les recommandations aident le pharmacien dans sa décision. Regina Andenmatten ajoute que la documentation de médicaments soumis à ordonnance de la catégorie B est ainsi assurée. De manière générale, les algorithmes sont des procédés programmés dans une application pour résoudre un problème fréquent. Dans le cas des algorithmes du module de Documedis®, le système élabore des solutions, soit une thérapie ou une recommandation de médication en se reposant sur les réponses saisies lors de la consultation. De tels systèmes intelligents ont un potentiel important pour augmenter la qualité et l'efficacité des soins médicaux en soutenant le diagnostic et les décisions thérapeutiques. (Pour plus de détails, voir encadré sur les algorithmes).

«Pour nous pharmaciens, les algorithmes sont une aide très précieuse pour l'anamnèse et les décisions thérapeutiques. Elle sont en outre faciles à manipuler», explique la pharmacienne Nicole Jonin. HCI Solutions a également développé des algorithmes pour différents médicaments non soumis à ordonnances pour des problèmes fréquents, pour lesquels le pharmacien souhaite avoir un soutien, par exemple, la piqûre de tique.

En 2019 et 2020, onze algorithmes ont été mis en service, pour des problèmes, entre autres, de rhinite allergique, de conjonctivite et d'infections urinaires. Documedis PCA.CE est un dispositif médical de classe I. «HCI Solutions développe les algorithmes en se basant sur le contenu de données certifiées ISO 9001», commente Regina Andenmatten. D'autres algorithmes sont prévus pour 2021, par exemple pour les lombalgies, les otites et les sinusites.

”

DES SYSTÈMES  
INTELLIGENTS ONT UN  
POTENTIEL IMPORTANT  
POUR AUGMENTER  
LA QUALITÉ ET L'EFFI-  
CIENCE DES SOINS  
MÉDICAUX.

## Modification de catégories de remise de médicaments en Suisse

La remise de médicaments autorisés en Suisse est strictement réglementée par la loi. Afin de garantir la sécurité des patients, les médicaments sont classés dans différentes catégories de remise, en fonction desquelles ils peuvent être remis par des pharmacies, des drogueries ou le commerce de détail. Dans les grandes lignes, on distingue les médicaments soumis à ordonnance (nécessitant une prescription), des médicaments non soumis à ordonnance remis sur conseil spécialisé et de ceux en vente libre.

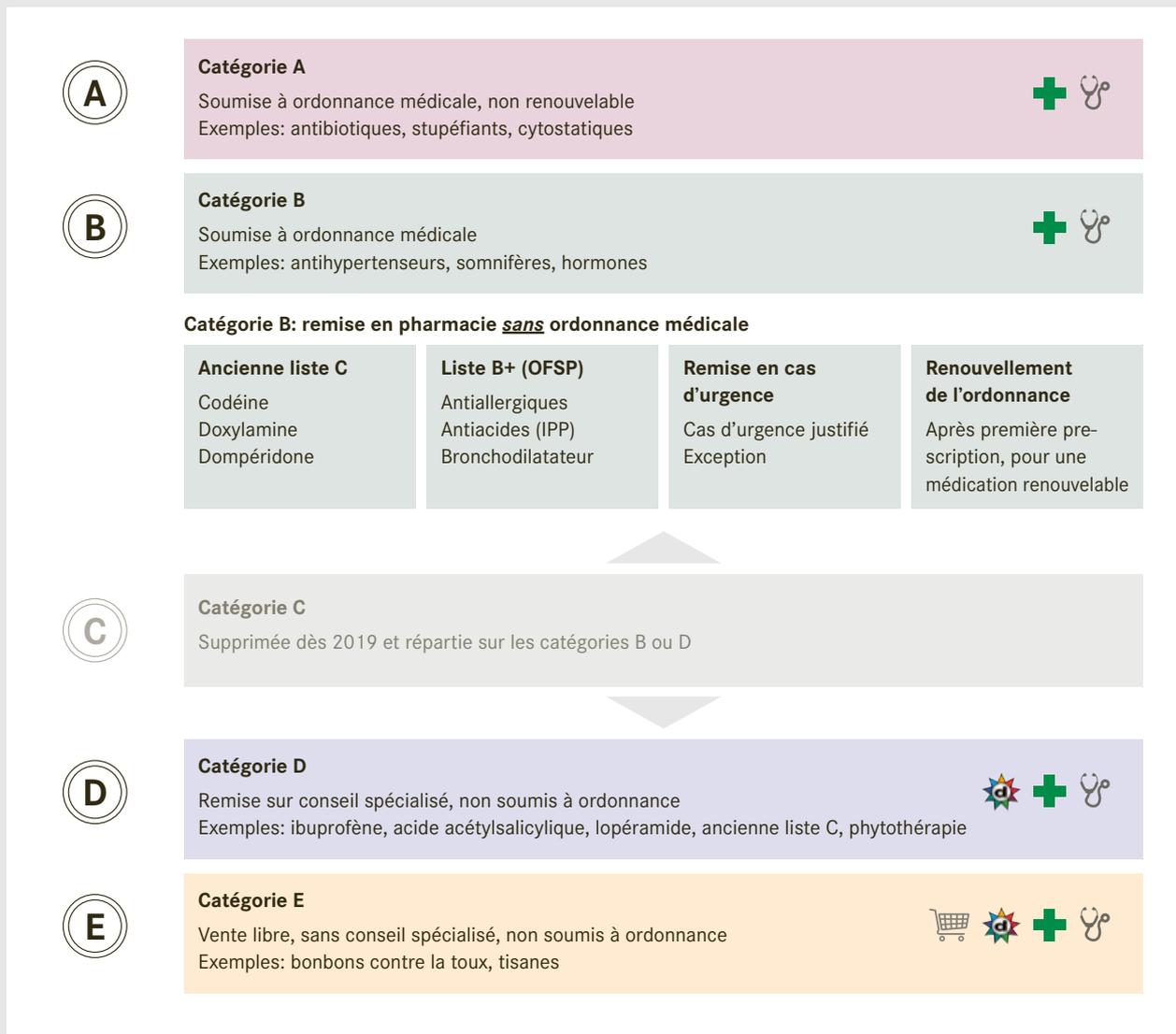
Jusqu'à fin 2018, les médicaments des catégories de remise A et B étaient essentiellement délivrés sur prescription médicale, alors que les médicaments de la catégorie C l'étaient sur conseil spécialisé et contrôle d'un pharmacien. Dans le cadre de la révision de la loi sur les

produits thérapeutiques, le législateur a décidé de supprimer la catégorie de remise C et de reclasser les médicaments concernés dans les catégories B ou D.

Dans la catégorie de remise B, on a reclassé les médicaments à risque élevé d'utilisation abusive ou entraînant des interactions graves avec d'autres médicaments.

En outre, le Conseil fédéral a désigné les médicaments de catégorie de remise B pour le traitement de maladies fréquentes qui peuvent être remis par le pharmacien sans prescription médicale après une consultation de santé détaillée.

La remise de médicaments de catégorie B doit se faire par le pharmacien en personne et doit être documentée.



# Collaborateurs



L'exercice 2020 a lancé de grands défis à tous les Domaines d'activités, et surtout à l'ensemble des collaborateurs. Les collaborateurs du Groupe Galenica y ont

fait face ensemble et en ont sorti le meilleur avec passion et motivation.

## Relever de grands défis ensemble

Durant l'exercice 2020, le domaine des collaborateurs s'est également placé sous le signe de la pandémie de Coronavirus. Nombre d'activités prévues en 2020 ont dû être annulées, organisées à distance, soit par voie numérique, ou repoussées, à l'exemple des séminaires de la nouvelle offre de développement du personnel MOVE. Des concepts de protection ont dû être développés à partir de zéro et adaptés à cette nouvelle situation, en particulier pour les collaborateurs des pharmacies et de la logistique. Dans le domaine de la formation et du perfectionnement aussi, la pandémie a demandé de nouvelles solutions et beaucoup de flexibilité de la part de l'employeur et des collaborateurs.

Le nombre de collaborateurs de Galenica a encore une fois augmenté durant l'année 2020, en particulier en raison des activités d'expansion du Domaine d'activités Retail. Ainsi, fin 2020, Galenica comptait 7'205 collaborateurs. Compte tenu de l'augmentation des effectifs, l'efficience est un sujet central dans les processus RH. Après l'harmonisation des différents règlements du personnel et du temps de travail, les départements RH se sont consacrés en 2020 à l'innovation et à la numérisation des différents processus RH. Outre les procédures de postulation numériques déjà introduites et l'entretien électronique d'évaluation et de suivi, l'accent est mis sur le dossier personnel électronique et sur le développement de nouveaux canaux et de nouvelles possibilités de recrutement de personnel qualifié.

## Formation et développement

### Développement du personnel

L'échange régulier de connaissances entre les collaborateurs est décisif pour une collaboration fructueuse. Afin de favoriser ce dialogue, Galenica a développé divers outils. En 2019 déjà, l'offre de développement du personnel et de formation de l'époque a été remaniée. Alors que l'offre était destinée jusqu'à présent principalement aux cadres qui viennent d'entrer en fonction, le nouveau concept MOVE, lui, se veut un développement personnel continu à l'échelle du Groupe. MOVE a été lancé en 2020 dans le cadre de manifestations pilotes sous une forme réduite. En raison du COVID-19, de nombreuses manifestations pilotes ont dû être repoussées ou carrément annulées. Dans la mesure du possible, les séminaires ont été organisés à distance, soit au format numérique.

### Formations en ligne et manifestations

En 2020, des modules en ligne ont à nouveau été organisés à l'échelle du Groupe. Dans ce cadre, tous les collaborateurs avec un compte mail professionnel ont été formés au droit des cartels. Pour 2021, de plus amples modules sont prévus sur le thème de la sécurité informatique.

Afin de transmettre la culture, le développement et la stratégie du Groupe Galenica et de ses sociétés, les nouveaux collaborateurs ont été conviés en 2020 également à une journée d'introduction (MOVE 1). En raison de la situation spéciale, ces manifestations ont pu être organisées en été sous une forme réduite. En 2020, 88 collaborateurs ont participé aux journées d'introduction.

Nombre  
de collaborateurs

7'205

5'308

Femmes  
(74%)

1'897

Hommes  
(26%)

Nombre  
de collaborateurs



● Galenica SA	40
● Retail	5'199
● Products & Brands	183
● Services	1'783

## Investissement dans les collaborateurs

Galenica accorde une priorité majeure au développement de ses collaborateurs. Une grande importance est notamment accordée à l'offre de formation et de perfectionnement structurée. En 2020, CHF 3.3 mio. ont été investis dans le perfectionnement (année précédente: CHF 4.0 mio.).

### Formation continue dans les pharmacies

En plus des offres au niveau du Groupe, le Domaine d'activités Retail en particulier propose aux collaborateurs des pharmacies des modules spécifiques de formation continue, comme la formation CAS de «Gestion d'entreprise pour pharmaciens» proposée en collaboration avec l'Université de Bâle. En 2020, 20 collaborateurs ont suivi le cursus CAS. Durant l'année sous revue, ce dernier a été remanié en vue d'une orientation encore plus tournée vers la pratique.

Le Domaine d'activités Retail prend également en charge les frais liés à la formation continue des pharmaciens pour l'obtention du titre de «Pharmacien spécialiste en pharmacie d'officine» (FPH Officine). A la suite de la révision de la loi sur les professions médicales universitaires (LPMéd), les pharmaciens diplômés ont l'obligation d'obtenir ce titre de formation fédérale afin de pouvoir travailler en tant que responsables de pharmacie. Galenicare s'engage pour qu'un maximum de pharmaciens de tous les formats puisse suivre cette formation. Fin 2020, 130 collaborateurs ont pris part au programme qu'ils achèveront en 2021.

Dans le cadre de la révision de la LPMéd, Galenica a également développé avec un prestataire externe la formation FPH avec certificat «Anamnèse en soins primaires». Cette formation continue permet au pharmacien de renforcer ses compétences dans le domaine des soins de base et l'habilité à établir un diagnostic pour des maladies bénignes et à délivrer un médicament sous prescription. Durant l'année sous revue, 160 pharmaciens ont déjà obtenu ce certificat, et 188 étaient en formation. Toutefois, les examens font l'objet d'un léger retard, car la formation continue requise n'a pas pu avoir lieu en raison du confinement du printemps 2020 et des restrictions du second semestre.

Fin 2020, 466 collaborateurs étaient titulaires du certificat de capacité FPH pour la vaccination, 83 autres étaient en formation.

Par ailleurs, le Domaine d'activités Retail a proposé d'autres formations à ses collaborateurs. De ce fait, pour l'introduction à venir de la RBP V, une session de formation initiale a été organisée pour 50 participants.

Pour renforcer les pharmacies dans les soins médicaux de base, l'accent a également été mis sur la formation généralisée aux algorithmes et à l'application de logiciels dans le secteur «Primary Care». Quelque 4'500 collaborateurs ont suivi la formation en ligne proposée à ce sujet.

Fin 2020, 200 pharmaciens supplémentaires suivaient la formation pour les tests rapides antigéniques dans les pharmacies approuvées par la Confédération.

”

GALENICA ACCORDE  
UNE PRIORITÉ MAJEURE  
AU DÉVELOPPEMENT  
DE SES COLLABORA-  
TEURS.

## Développer les talents

Le programme de développement des talents (Talent Mentoring Programme), mené sur deux ans, rencontre toujours un grand succès. Les participants (mentees) ont accès à une plateforme où ils peuvent échanger entre les différents domaines. Dans le même temps, les connaissances et les capacités de cadres expérimentés sont exploitées pour le développement des talents. Chaque mentee est accompagné par un mentor, qui le soutient en ce qui concerne le développement personnel ou les objectifs de développement individuel.

## Recrutement des collaborateurs

Tous les Domaines d'activités ont eu de plus en plus recours, l'année passée également, aux réseaux sociaux, en particulier aux plateformes Xing et LinkedIn. Les postes à pourvoir dans les pharmacies sont également publiés dans les pays voisins, ce qui est devenu encore plus complexe par l'obligation de l'obtention du titre de «Pharmacien spécialiste en pharmacie d'officine» (FPH Officine), suivant la révision de la loi sur les professions médicales universitaires (LPMéd). Galenicare est de plus en plus présente dans les universités suisses, afin d'inciter les étudiants en pharmacie, grâce au contact direct, au métier de pharmacien. L'idée est d'aller à la rencontre des étudiants pendant leurs études et de les motiver pour une carrière de pharmacien, voire de gérant de pharmacie au sein du Groupe Galenica.

Le recrutement de personnel qualifié reste un défi exigeant, raison pour laquelle le Groupe Galenica modernise continuellement ses activités de recrutement.

## Formation d'apprentis

Galenica s'engage résolument en faveur de la relève: en 2020, le Groupe a formé 808 apprentis, soit 723 jeunes femmes et 85 jeunes hommes au sein de ses sociétés. Quelque 274 d'entre eux ont terminé leur apprentissage, dont beaucoup avec brio. Après obtention de leur diplôme, 113 apprentis ont signé un contrat de travail au sein du Groupe. En 2020, seuls les examens pratiques de fin d'apprentissage ont eu lieu chez Galenicare, puisque les écoles professionnelles ont dû fermer en raison du COVID-19.

## Diverses plateformes de communication

L'échange personnel et direct entre l'ensemble des collaborateurs de toutes les régions linguistiques de Suisse et de 81 nationalités au total constitue une priorité dans les efforts de communication de Galenica. Les différentes séances d'information et les réunions des cadres des Domaines d'activités et des sociétés représentent une bonne opportunité à cet égard. Des informations sur des sujets d'actualité de toutes les sociétés sont fournies lors de manifestations et le seront désormais sur G-Net, lancé début 2021 (voir page 44).

Par ailleurs, tous les collaborateurs et les retraités reçoivent deux fois par an le journal d'entreprise Spot en version papier à domicile, ce qui permet à leurs partenaires et aux membres de leur famille de participer au monde de Galenica.

## Evolution de l'effectif

	Nombre de collaborateurs		Dont à temps partiel <90%		Dont à plein temps	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Galenica SA	40	39	13	10	36	34
Retail	5'199	5'134	2'529	2'433	3'865	3'855
Products & Brands	183	140	66	56	160	120
Services	1'783	1'758	431	398	1'477	1'440
<b>Total</b>	<b>7'205</b>	<b>7'071</b>	<b>3'039</b>	<b>2'897</b>	<b>5'538</b>	<b>5'449</b>
Total des collaborateurs en %			42.2%	41.0%		

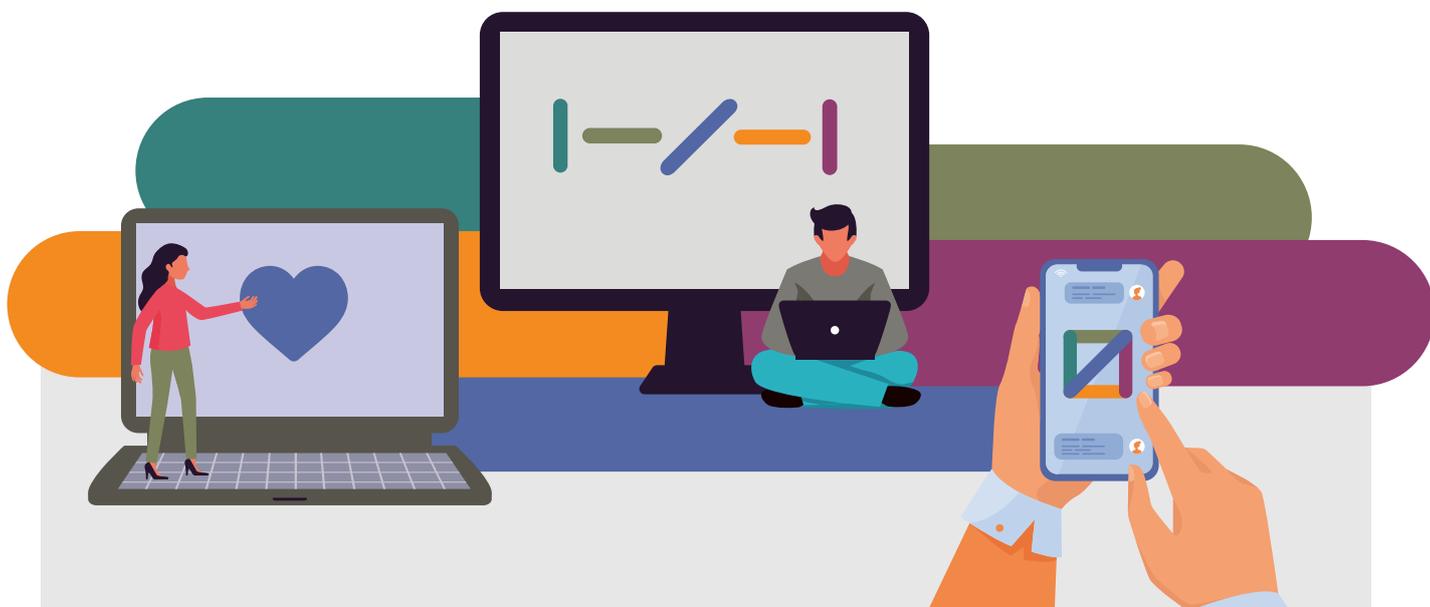
**652**  
Cadres

**52 %**  
Femmes

**48 %**  
Hommes

## Nombre de cadres

	Effectif total des cadres		Dont femmes		Dont hommes	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Galenica SA	21	25	6	11	15	14
Retail	399	394	243	238	156	156
Products & Brands	53	52	27	27	26	25
Services	179	170	61	59	118	111
<b>Total</b>	<b>652</b>	<b>641</b>	<b>337</b>	<b>335</b>	<b>315</b>	<b>306</b>
Total des collaborateurs en %	9.0%	9.1%	4.7%	4.7%	4.4%	4.3%



### Efficiency accrue des processus RH grâce à la numérisation

Après l'harmonisation des différents règlements RH au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la prochaine transformation dans le domaine des collaborateurs a été lancée. Afin de mieux exploiter les synergies à l'échelle du Groupe et d'améliorer la stratégie d'efficacité ancrée dans les Domaines d'activités, les processus RH sont, dans la mesure du possible, numérisés et harmonisés entre les différentes sociétés.

En 2020 déjà, le Domaine d'activités Retail a numérisé le processus de frais. Via une application, les collaborateurs scannent directement leurs justificatifs, que le supérieur hiérarchique valide par voie électronique également. Le remboursement des frais s'effectue automatiquement avec le prochain salaire mensuel. La collecte de quittances et les formulaires papier sont dès lors de l'histoire ancienne. Les certificats médicaux sont dorénavant également fournis au format électronique. Ils sont enregistrés sur une base de données collective et ne doivent ainsi plus être archivés manuellement.

Toutes les sociétés du Groupe Galenica disposent depuis 2019 déjà d'un système numérique de gestion des dossiers de candidature, qui permet d'exécuter les processus de recrutement sans papier. Cela épargne non seulement du temps et des ressources, mais permet aussi de rendre le processus beaucoup plus léger, plus clair et surtout plus simple.

L'innovation de processus et la numérisation des processus RH annuels sont à l'ordre du jour depuis 2020. A l'avenir, les définitions d'objectifs avec les collaborateurs et les entretiens d'évaluation et de suivi seront documentés et signés numériquement et non plus manuellement.

Un autre projet de numérisation de processus concerne l'e-Dossier, soit le dossier électronique du patient.

### Plateforme numérique de communication pour tous les collaborateurs

La numérisation permet, outre l'augmentation de l'efficacité, de nouvelles possibilités de communication et d'interaction entre les collaborateurs du Groupe Galenica. Un des défis les plus importants était de relier les collaborateurs des différentes sociétés – qu'ils soient au bureau, en pharmacie, au centre de distribution ou au stock – dans le but de promouvoir l'échange, la transmission d'informations et d'accroître les connaissances. La nouvelle plateforme de communication G-Net est la solution numérique mise en ligne début 2021 à cet effet. Désormais, l'ensemble des collaborateurs peuvent accéder à l'intranet du Groupe Galenica par le biais d'un ordinateur fixe, d'un ordinateur portable ou d'un appareil mobile, comme un smartphone. Les collaborateurs travaillant dans une pharmacie ou dans les stocks sont également concernés. G-Net fournit des informations en lien avec les affaires en cours et donne la possibilité d'échanger des informations avec d'autres collègues dans des forums et de partager leurs connaissances. Les collaborateurs administratifs et ceux ne travaillant pas dans un bureau peuvent ainsi interagir. En outre, à l'avenir, les fonctions centrales pourront atteindre tous les collaborateurs par le biais d'un canal numérique plus rapidement et plus simplement.

## Motivation des collaborateurs

### Le Comité de Réflexion

Avec le groupe de réflexion interne Comité de Réflexion, Galenica encourage l'échange entre collaborateurs de toutes les entreprises du Groupe et la Direction. Les plus de 20 collaborateurs, provenant de toutes les régions géographiques et linguistiques du pays, contribuent notamment à ancrer la culture d'entreprise et à la développer. Le comité se rencontre régulièrement pour échanger. En 2020, une rencontre a eu lieu numériquement en raison du Coronavirus.

### Leitmotiv 2020/2021: Vis la confiance, le changement, la connexion!

Le leitmotiv pour les années 2020 et 2021 est «Vis la confiance, le changement, la connexion!». Ces trois appels s'inscrivent parfaitement dans le contexte exigeant et changeant du Groupe Galenica. La valeur clé «Nous créons la confiance» est ainsi renforcée et les collaborateurs sont encouragés à concevoir l'avenir en toute confiance pour qu'ils puissent accepter les changements dans leur travail quotidien avec positivité et accompagner ceux-ci de manière active. Les activités principales en lien avec le leitmotiv ont été repoussées à 2021 en raison du Coronavirus.

### Enquête auprès des collaborateurs «Opinio»

Depuis 2020, l'enquête auprès des collaborateurs «Opinio» n'est plus organisée tous les trois ans, mais sur une base annuelle sous la forme d'un questionnaire comprenant moins de questions. Dorénavant, l'enquête est menée numériquement. L'enquête en ligne se concentre sur la motivation et la satisfaction des collaborateurs. La réalisation annuelle permet d'évaluer la satisfaction et la motivation générales des collaborateurs sur une période plus courte et donc de réagir de manière plus rapide et ciblée.

Au total, 4'379 collaborateurs ont répondu à l'enquête, ce qui représente un taux de participation de 63%, chiffre comparable à celui de 2017. La motivation des collaborateurs sur l'ensemble du Groupe est satisfaisante. Elle se chiffre à 72 sur 100 points possibles. Les aspects jugés très positivement sont le plaisir au travail (76 points sur 100), la confiance accordée aux supérieurs (78 points sur 100) et l'intérêt porté à l'avenir de l'entreprise (80 points sur 100).

”

LE LEITMOTIV CORRESPOND PARFAITEMENT À L'ENVIRONNEMENT EXIGEANT ET CHANGEANT.

Evolution de l'effectif de 2016-2020



Des avis critiques ont été exprimés sur des sujets tels que la cogestion, l'engagement et l'estime. La Direction examinera en profondeur ces points critiques afin d'adopter des mesures efficaces pour renforcer la satisfaction et la motivation des collaborateurs de l'ensemble du Groupe.

### **Conciliation de la vie professionnelle et familiale**

De nos jours, la flexibilité dans l'aménagement du temps de travail représente un réel besoin pour les collaborateurs et le Groupe Galenica propose différentes possibilités à ce sujet. Le Guide relatif au home office introduit début 2020 a déjà connu une flexibilité totale et a été appliqué dans la mesure du possible, conformément à la recommandation du Conseil fédéral au printemps et à l'automne 2020. La réglementation concernant le home office sera revue en 2021 en raison des besoins des collaborateurs. Les collaborateurs apprécient également la possibilité d'occupation à temps partiel (42% des collaborateurs travaillent à temps partiel, voir page 43).

### **Santé et sécurité**

#### **Santé**

La santé des collaborateurs revêt une très grande importance pour Galenica. Durant l'exercice 2020, la sécurité des collaborateurs a toutefois gagné une importance toute nouvelle. En très peu de temps, les directives Office fédéral de la santé publique (OFSP) en particulier dans les pharmacies et la logistique, ont été mises en œuvre et continuellement adaptées pour protéger les collaborateurs. Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (SUVA) et les offices cantonaux compétents ont régulièrement contrôlé les mesures définies et les ont considérées bonnes. En vue de la protection des collaborateurs administratifs, le Guide relatif au home office a été rendu plus flexible et appliqué où cela était faisable.

En 2020 également, les manifestations informatives et les formations, telles que celles de la SUVA, ont été organisées dans la mesure du possible. Désormais, le Groupe Galenica offre à tous ses collaborateurs un vaccin contre la grippe. La collaboration entre le Groupe Galenica et l'organisation Carelink est également nouvelle. Carelink propose une aide psychologique d'urgence dans les situations de crise, par exemple après une agression dans une pharmacie.

#### **Maladies**

En 2020, les collaborateurs ont pu à nouveau faire appel à la gestion des soins (Case Management) de Galenica. Elle offre un suivi à ceux qui sont malades ainsi qu'à ceux qui se trouvent en situation de risque, pour éviter les congés maladie. L'objectif principal est un retour rapide au travail après une maladie ou un accident. Avec 490 nouveaux cas de maladie, l'année 2020 a connu une augmentation par rapport à l'année précédente.

#### **Accidents**

D'après les données de la SUVA et des assureurs privés, la statistique d'accidents de Galenica affiche une diminution en ce qui concerne les accidents professionnels. En 2020, 172 accidents avaient été recensés.

Au cours de l'exercice 2020, le Case Management préventif avec Helsana et les collaborations avec Movis et Profawo ont été poursuivis afin d'améliorer la sécurité au travail. En outre, les Domaines d'activités Retail et Services ont régulièrement analysé leurs absences et pris les mesures appropriées.

”

EN TRÈS PEU DE TEMPS,  
LES DIRECTIVES DE  
L'OFSP ONT ÉTÉ MISES  
EN ŒUVRE ET CONTI-  
NUELLEMENT ADAPTÉES  
POUR PROTÉGER LES  
COLLABORATEURS.

## Participation aux résultats

Tous les collaborateurs ont à nouveau participé directement aux résultats du Groupe en 2020. Le montant de cette participation est déterminé sur la base du résultat du Groupe par rapport à l'année précédente.

Les collaborateurs de Galenica domiciliés en Suisse peuvent acquérir entre 20 et 80 actions de Galenica à un prix préférentiel par an, indépendamment de leur taux d'activité. En 2020, 18.5% des collaborateurs y ont pris part (année précédente: 18.7%). Les actions acquises par les collaborateurs sont bloquées pendant trois ans à compter de la date d'achat.

En ce qui concerne les membres de la Direction (MDI) et les cadres (MKA), la participation aux résultats est intégrée au bonus annuel. Celui-ci dépend d'objectifs quantitatifs et qualitatifs. Le programme de rétributions basées sur des actions LTI (voir aussi à partir de la page 74 du Rapport de rémunération) pour les membres de la Direction générale et certains membres de la Direction repose sur la performance à long terme, cette rémunération étant accordée à l'issue d'une période de trois ans.

## Prévoyance professionnelle

Fin 2019, les dernières étapes de la séparation de la fondation de prévoyance ont été finalisées. La nouvelle caisse de pension de Galenica se présente depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 sous ce nouveau nom. En raison de l'augmentation de l'espérance de vie et de la diminution des revenus d'intérêts, les taux de conversion et de cotisations seront ajustés au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### Galenica Caisse de pension

La Galenica Caisse de pension couvre les risques représentés par les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès conformément aux prescriptions de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP). A l'instar des anciennes fondations, elle est indépendante de Galenica sur les plans légal, organisationnel et financier.

### Principe de la primauté des cotisations

La caisse de pension applique le principe de la primauté des cotisations. En règle générale, les plans sont financés par les cotisations des collaborateurs et de l'employeur. Les cotisations des collaborateurs et de l'employeur sont créditées sur un compte d'épargne individuel prévu pour chaque collaborateur. Le capital d'épargne est normalement versé, converti en rente lorsque l'assuré atteint l'âge ordinaire de la retraite, ou transféré en prestation de libre passage en cas de résiliation des rapports de travail.

### Présentation des comptes de la caisse de pension

Les Comptes annuels de la caisse de pension donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (true and fair view). La tenue de la comptabilité et les principes d'évaluation des institutions suisses de prévoyance sont conformes à l'Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP2) et aux recommandations suisses relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Les actifs et passifs sont inscrits au bilan uniquement sur la base de la situation économique de la caisse de pension à la date de clôture du bilan.

## Les cinq valeurs clés de Galenica

Nous sommes présents avec **passion** et nous agissons en **entrepreneurs**.

Nous créons la **confiance** par la crédibilité et la compétence.

Nous avons du **respect** et savons qu'**ensemble** nous sommes **plus forts**.

## Comptes annuels consolidés, principe de la primauté des prestations

Les institutions de prévoyance sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions IFRS (International Financial Reporting Standards) dans les comptes consolidés du Groupe Galenica. Ainsi, les institutions de prévoyance sont considérées comme des plans en primauté des prestations. Pour ce plan de prévoyance, outre la comptabilisation des prestations à court terme versées aux collaborateurs, sont également calculées les obligations liées aux prestations exigibles après la fin des rapports de travail. Ces calculs actuariels se traduisent en général par un degré de couverture plus faible (rapport entre la fortune de la fondation et les dettes). Ces résultats n'ont toutefois aucun impact sur les prestations réglementaires de la caisse de pension. De plus amples détails sur la présentation des comptes ainsi que sur le taux de couverture actuel se trouvent dans l'annexe aux Comptes annuels consolidés (voir page 126).

## Commission d'entreprise

Les représentants de la Direction générale et des départements des Ressources humaines de tous les Domaines d'activités se sont réunis une fois en ligne pendant l'exercice avec la Commission d'entreprise qui représente les collaborateurs de l'ensemble du Groupe et qui rassemble les présidents de toutes les Commissions du personnel. Cette rencontre a été l'occasion d'aborder des sujets qui, au sein des différents Domaines d'activités, vont au-delà des demandes des Commissions du personnel à l'échelon local.

Les Commissions du personnel se réunissent en général plusieurs fois par an et sont informées des thèmes et des décisions traités lors des séances de la commission d'entreprise.

## Responsabilité sociale

### Engagement social

En tant qu'acteur important sur le marché national de la santé, Galenica œuvre à tous les niveaux pour le bien-être des patients. Par ailleurs l'entreprise s'engage également en faveur de différents projets sociaux et soutient des organisations caritatives.

**I care for you.** Depuis 2018, le Groupe Galenica est partenaire principal de la plateforme de crowdfunding «I care for you». Galenica peut, avec cet engagement ciblé, contribuer à ce que de nombreux projets sociaux aient la possibilité de trouver un financement. La fondation établie en Suisse en 2015 est la première plateforme de crowdfunding suisse entièrement dédiée aux projets sociaux et humanitaires. La plateforme permet aux organisations d'utilité publique et aux particuliers, de manière simple et avantageuse, d'organiser une collecte en ligne pour un projet concret. Les donateurs

peuvent ainsi précisément savoir comment leur don est utilisé. Chaque projet est étudié au préalable avec soin en fonction de son sérieux et de son intégrité par la fondation. Les initiateurs du projet bénéficient de conseils de professionnels et d'un accompagnement lors de la mise en œuvre. Par ailleurs, la fondation demande une preuve de mise en œuvre pour les projets qui ont obtenu un financement.

Le Groupe Galenica a soutenu la «Fondation Village d'enfants Pestalozzi» avec ses cartes de Noël et de vœux 2020. Pour chaque carte, CHF 1.00 sont reversés à la fondation.

Au-delà de cet engagement, Galenica apporte un soutien ponctuel à d'autres projets dans le domaine de la santé. Par ailleurs, les sociétés du Groupe Galenica s'engagent de leur côté dans le domaine social. En voici quelques exemples.

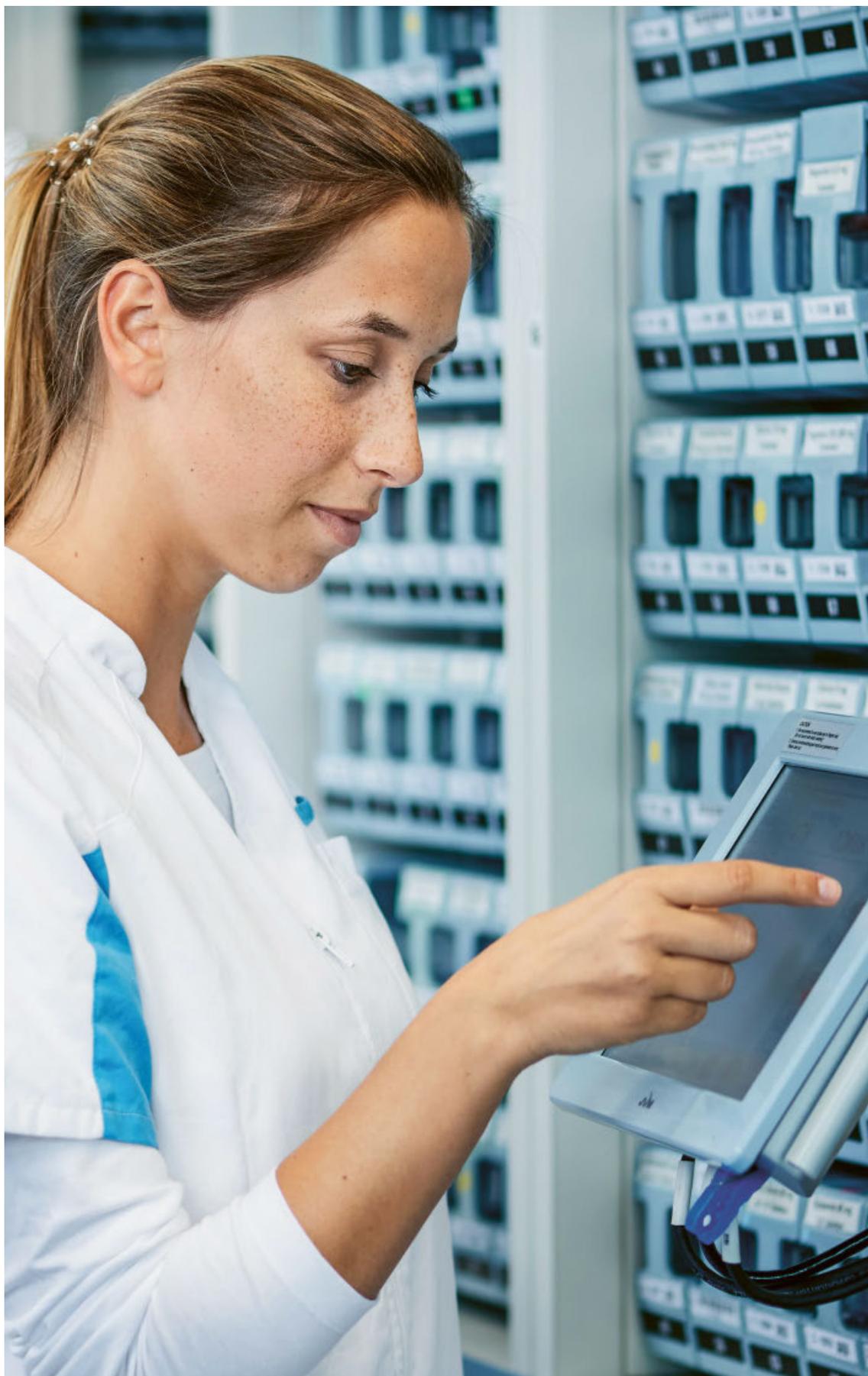
**Gewa.** La fondation Gewa pour l'intégration professionnelle est une organisation de l'économie sociale visant à favoriser l'intégration professionnelle de personnes confrontées à des difficultés majeures résultant de problèmes psychiques. La SC Box d'Alloga était au départ composée et réparée par des collaborateurs d'Alloga. Depuis 2012, cette tâche est confiée à la fondation GEWA.

**2 x Noël.** En décembre 2020, les collaborateurs de Galenicare ont participé à l'action «2 x Noël» de la Croix-Rouge suisse (CRS). Ils ont préparé des paquets avec des denrées de longue conservation et des produits d'hygiène, lesquels ont ensuite été triés et distribués à des personnes dans le besoin et à des institutions sociales en Suisse.

**Des ordinateurs pour la bonne cause.** Galexis tout comme HCI Solutions mettent à la disposition de bonnes œuvres du matériel informatique inutilisé. Ainsi, depuis 2013, Galexis fait don de ses ordinateurs usagés à l'organisation caritative bernoise Bär & Leu. Celle-ci récolte des biens pour différents projets humanitaires et distribue les ordinateurs à des écoles et à un centre familial en Ukraine. Les ordinateurs inutilisés de HCI Solutions sont remis en service par l'association «Quorum» pour des projets de développement en Afrique, par exemple pour des écoles au Cameroun.

**Winds of Hope.** La fondation du Dr Bertrand Piccard s'engage pour les enfants atteints du noma (gangrène de la bouche). Cette grave maladie bactérienne attaque les os du visage et touche surtout les jeunes enfants. Sun Store a vendu tout au long de l'année des portemonnaies et a fait don de la somme récoltée à la fondation. Les dons récoltés par la fondation servent à former du personnel soignant dans les pays en développement concernés.

**Casa Santa Elisabetta.** Unione Farmaceutica Distribuzione (UFD) a vendu des cartes à l'occasion de la journée de la femme du 8 mars 2020 et a fait don de sa recette à l'association «Casa Santa Elisabetta» à Lugano, qui s'engage auprès des femmes et mères en difficulté.



# Corporate Governance



Le rapport de Corporate Governance définit les structures, les processus et les règles qu'instaure Galenica pour assurer une bonne gestion d'entreprise. Galenica tient compte des exigences du droit suisse, de la Directive de la Bourse suisse SIX Swiss Exchange concernant les informations relatives à la Corporate Governance (Directive Corporate Governance) et suit les recommandations du Code suisse de bonnes pratiques pour le gou-

vernement d'entreprise d'Economiesuisse. La structure du présent rapport de Corporate Governance repose sur l'annexe à la Directive Corporate Governance de la SIX Swiss Exchange. Les rémunérations et participations de l'échelon supérieur de direction sont présentées séparément dans le Rapport de rémunération (à partir de la page 68).

## Structure du Groupe et actionariat

### Structure du Groupe

Galenica SA a son siège à Untermattweg 8, 3027 Berne, Suisse. Il s'agit d'une société anonyme organisée selon le droit suisse. En sa qualité de société holding, elle détient directement ou indirectement toutes les sociétés qui font partie du Groupe Galenica. Galenica SA est cotée à la SIX Swiss Exchange depuis le 7 avril 2017 (symbole de valeur: GALE). Les actions des sociétés du Groupe ne sont pas négociées en Bourse.

Pour toute information relative à la structure du Groupe et au périmètre de consolidation, veuillez vous reporter à la page 141 des Comptes annuels 2020. Les adresses des principales sociétés du Groupe se trouvent aux pages 90 et 91. Les statuts de Galenica SA, le règlement d'organisation ainsi que les règlements des Comités du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Internet de Galenica (se reporter aux liens complémentaires page 67).

### Actionariat

Le 31 décembre 2020, Galenica comptait 15'813 actionnaires, dont six actionnaires importants ayant, conformément aux documents soumis à Galenica SA et à la SIX Swiss Exchange, annoncé détenir 3% et plus des droits de vote dans Galenica SA:

- UBS Fund Management (Switzerland) AG, Bâle, Suisse, avec 2'671'158 actions
- BlackRock, Inc., New York, USA, avec 1'408'808 actions
- Alecta Pensionsförsäkring, Ömsesidigt, Stockholm, Suède, avec 2'000'000 actions
- Credit Suisse Funds AG, Zurich, Suisse, avec 1'626'752 actions
- Rudolf Maag, Binningen, Suisse, avec 1'500'000 actions
- Norges Bank (Central Bank of Norway), Oslo, Norvège, avec 1'515'199 actions.

Sinon, aucun autre actionnaire n'a annoncé un dépassement du seuil de 3% des actions.

Les transactions déclarées à l'Instance pour la publicité des participations de la Bourse conformément à l'article 120 de la loi fédérale sur les infrastructures des marchés financiers et le comportement sur le marché en matière de négociation de valeurs mobilières et de dérivés (LIMF) peuvent être consultées sur la plateforme électronique de la SIX Swiss Exchange (se reporter aux liens complémentaires page 67).

Au 31 décembre 2020, l'institution de prévoyance professionnelle du Groupe Galenica était inscrite avec 0.39% des voix.

### Participations croisées

Galenica SA ne détient pas de participations croisées dans des sociétés en dehors du Groupe Galenica.

## Structure du capital

### Capital-actions

Le 31 décembre 2020, le capital-actions entièrement libéré de Galenica s'élevait à CHF 5'000'000. Il était constitué de 50'000'000 actions d'une valeur nominale de CHF 0.10. Les actions de Galenica (n° de valeur 36 067 446, ISIN CH036 067 446 6) sont cotées à la SIX Swiss Exchange. Le 31 décembre 2020, 49'498'560 actions étaient en circulation (sans actions en propre), la capitalisation boursière s'élevait à CHF 2'920.4 mio.

### Capital autorisé

Conformément à l'article 3a des statuts, le Conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital-actions de CHF 5'000'000 d'un montant maximum de CHF 500'000, en tout temps, au plus tard toutefois le 2 mai 2021, par l'émission d'un maximum de 5'000'000 actions devant être entièrement libérées.

### Capital conditionnel

Conformément à l'article 3b des statuts, le capital-actions est augmenté d'un montant maximum de CHF 500'000 en cas d'exercice de droits de conversion et/ou d'option. Galenica ne dispose pas de capital conditionnel au 31 décembre 2020.

### Modifications du capital-actions

Vous trouverez à la page 152 des Comptes annuels 2020 des informations sur les modifications du capital-actions et des réserves, ainsi que sur le bénéfice annuel.

### Bons de participation et bons de jouissance

Galenica ne dispose ni de bons de participation, ni de bons de jouissance.

### Inscription d'actionnaires

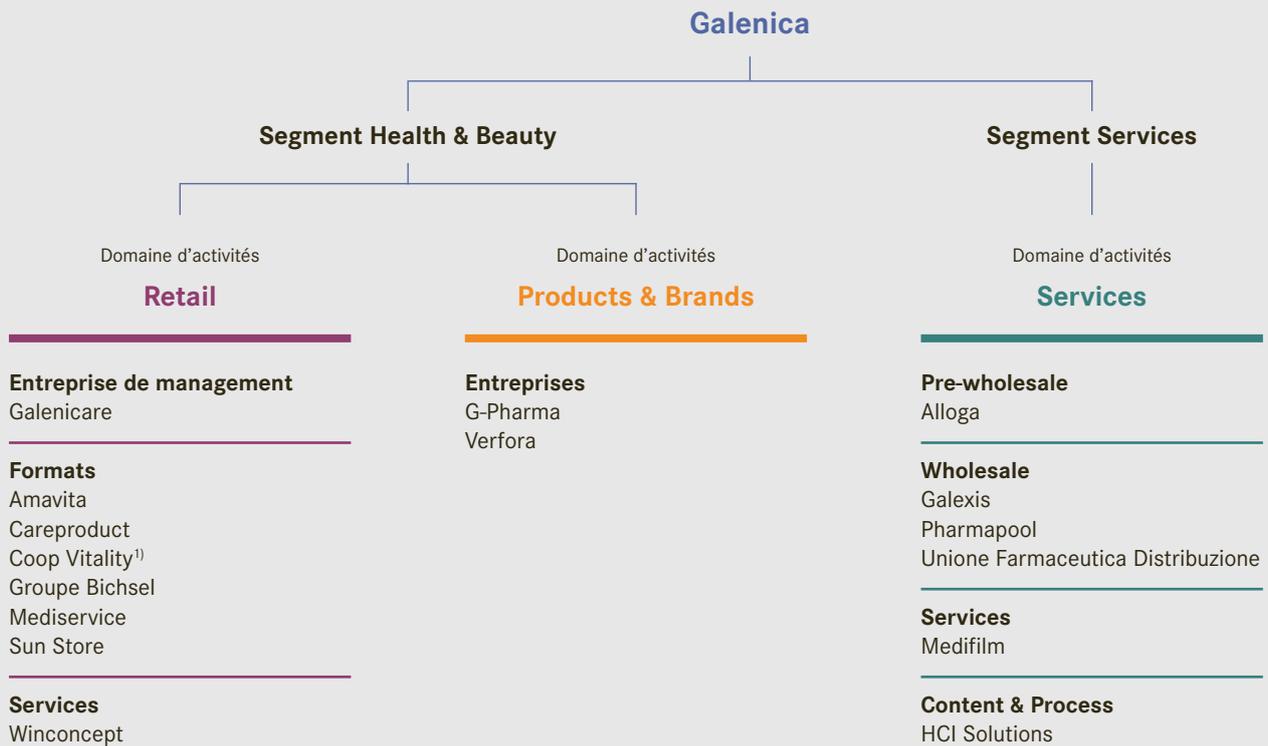
Les acquéreurs d'actions sont inscrits sur demande au registre des actions comme actionnaires avec droit de vote s'ils déclarent expressément avoir acquis ces actions en leur propre nom et pour leur propre compte.

### Inscriptions et droits de vote

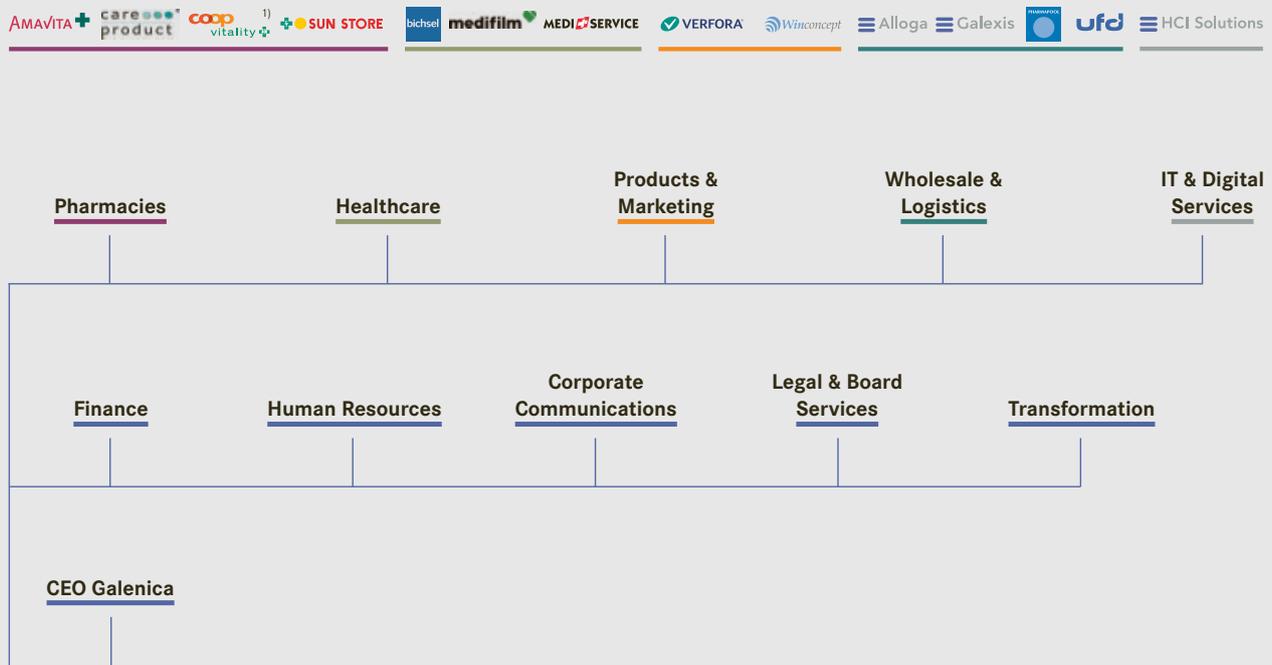
Chaque action nominative confère à son détenteur une voix à l'Assemblée générale. Chez Galenica, le droit de vote est limité à 5% du capital-actions, conformément à l'article 13 des statuts.

Les personnes morales et les sociétés de personnes, les autres groupements de personnes ou les indivisions qui sont liés entre eux sur le plan du capital ou des voix, par le biais d'une direction commune ou de toute autre manière, ainsi que les personnes physiques ou morales, ou les sociétés de personnes qui agissent de façon coordonnée en vue d'éluder ces dispositions sont considérés comme une seule personne.

## Structure du Groupe Galenica jusqu'au 31.12.2020



## Structure du Groupe Galenica dès le 1.1.2021



<sup>1)</sup> Joint venture avec Coop

Le Conseil d'administration peut refuser l'inscription au registre des actions si, en dépit de la demande qui lui a été faite, l'acquéreur n'a pas déclaré expressément avoir acquis les actions en son propre nom et pour son propre compte. Le Conseil d'administration est en outre autorisé à déclarer nulles et non avenues les inscriptions au registre des actions obtenues sur la base d'informations inexactes, respectivement à procéder à une mutation d'une inscription sans droit de vote, et vice versa.

Pour la participation de partenaires stratégiques dans Galenica SA, le Conseil d'administration peut faire des exceptions aux restrictions du droit de vote, et ce jusqu'à un maximum de 20% du capital-actions. Le Conseil d'administration n'a pas fait usage de ce droit durant l'exercice.

### Inscriptions de nommées au registre des actions

Il est possible d'inscrire au registre des actions, comme actionnaires jouissant du droit de vote, des nommées jusqu'à 2% du capital-actions inscrit au registre du commerce. L'inscription d'un nommée au registre des actions est possible au-delà de cette limite, à condition que celui-ci indique le nom, l'adresse et le nombre d'actions de la personne pour le compte de laquelle il détient 0.5% ou plus du capital-actions inscrit au registre du commerce. Galenica a conclu un accord avec trois nommées.

### Emprunts convertibles et options

Galenica n'a pas d'emprunts convertibles en circulation et n'a pas émis d'options négociables.

## Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de Galenica SA est responsable de la haute direction et de la haute surveillance du Groupe. Il définit les objectifs stratégiques et les moyens généraux pour y parvenir, il harmonise la stratégie, les risques et les ressources financières, il donne des instructions et supervise les dirigeants responsables de la conduite des activités du Groupe. Le Conseil d'administration a comme objectif l'augmentation durable de la valeur d'entreprise et il veille à un rapport équilibré entre direction et contrôle (Corporate Governance). Il décide de la planification à moyen terme, du budget et des objectifs annuels du Groupe. C'est aussi le Conseil d'administration qui détermine les valeurs et les conditions-cadres essentielles pour l'activité de l'entreprise. Pour le Conseil d'administration, le développement durable est d'une importance majeure (voir également le rapport sur le développement durable aux pages 34). Au niveau du personnel, il est responsable de l'élection et de la révocation des membres des Comités du Conseil d'administration, du CEO et des membres de la Direction générale ainsi que de l'établissement des principes du système de rémunération.

Les attributions détaillées du Conseil d'administration de Galenica SA sont définies conformément au Code des obligations (en particulier l'art. 716a CO), aux statuts et au règlement d'organisation (se reporter aux liens complémentaires page 67). Conformément aux statuts, le Conseil d'administration est composé de cinq à neuf membres. Il en comptait sept fin 2020. Pascale Bruderer a été élue nouveau membre du Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale 2020. Fritz Hirsbrunner ne s'est pas représenté à l'élection comme membre du Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale du 19 mai 2020.

Suite à la page 57 ►

### Tableau des Comités avec leurs présidents et membres 2020

	Nom	Membre depuis	Indépendant(e)	Comité Rémunération	Comité Audit et Risques	Comité Stratégie	Comité Haute Direction et Nomination
Conseil d'administration	Daniela Bosshardt Présidente	2017	Oui			Membre	Présidente
	Bertrand Jungo Vice-président	2018	Oui		Membre	Président	Membre
	Pascale Bruderer	2020	Oui	Membre			
	Michel Burnier	2017	Oui				Membre
	Markus R. Neuhaus	2019	Oui	Membre	Président	Membre	Membre
	Philippe Nussbaumer	2017	Oui			Membre	
	Andreas Walde	2017	Oui	Président	Membre		
Nombre de séances 2020	8			3	7	7	7
Président honoraire	Etienne Jornod						
Secrétaire générale	Markus Dill (jusqu'au 31.7.2020)						
Secrétaire générale	Barbara Wälchli (depuis 1.8.2020)						

## Membres du Conseil d'administration



### **Daniela Bosshardt, Présidente du Conseil d'administration, élue depuis 2017**

- Née en 1972, citoyenne suisse
- Pharmacienne, diplôme fédéral de pharmacie, EPF de Zurich
- Analyste financière auprès de Bank am Bellevue (1998-2002) et de M2 Capital (2003-2004)
- Experte-conseil en entreprises dans les domaines de la pharmacie, de la technologie médicale et de la biotechnologie depuis 2004
- Membre du Conseil d'administration de Reprisk SA
- Mandats d'administratrice antérieurs: Vifor Pharma SA (2008-2019), investiere.ch – Verve Capital Partners SA (2017-2019) et Nobel Biocare SA (2010-2014)



### **Bertrand Jungo, Vice-président du Conseil d'administration, élu depuis 2018**

- Né en 1965, citoyen suisse
- Economiste d'entreprise, lic. rer. pol., Université de Fribourg
- De 2006 à 2017 CEO du groupe de grands magasins en Suisse Manor
- De 2017 à 2019, CEO d'Admeira SA, à partir de février 2020, membre du Conseil d'administration
- Membre de l'Advisory Board de Neoperl SA
- Membre de l'Advisory Board de la conférence internationale sur le commerce de l'Institut Gottlieb Duttweiler (GDI)



### **Pascale Bruderer, élue depuis 2020**

- Née en 1977, citoyenne suisse
- Master en sciences politiques
- Conseillère nationale de 2002 à 2011
- Conseillère aux Etats de 2011 à 2019
- Ancien membre de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique
- Ancienne présidente de l'association faîtière Inclusion Handicap
- Ancienne directrice de la Ligue suisse contre le cancer, Argovie
- Membre du conseil d'administration de la société Bernexpo SA et de TX Group
- Copropriétaire et membre exécutive du conseil d'administration de Crossiety SA



### **Prof. Hon. Dr. Michel Burnier, élu depuis 2017**

- Né en 1953, citoyen suisse
- Médecin FMH en médecine interne et en néphrologie
- Professeur honoraire, Université de Lausanne, faculté de biologie et de médecine
- Membre des associations professionnelles: Société Suisse de Néphrologie (auparavant président), Société Européenne d'Hypertension (auparavant membre du conseil et trésorier) ainsi que Société Suisse d'Hypertension (auparavant président)
- Membre de la Commission des médicaments de la Société Suisse des Pharmaciens (jusqu'en 2001) et du Conseil de l'institut de Swissmedic (2002-2010)
- Membre du Conseil d'administration de Speedel Holding SA de 2007 à 2009
- Membre du Conseil d'administration de Vifor Pharma SA



#### **Dr. Markus R. Neuhaus, élu depuis 2019**

- Né en 1958, citoyen suisse
- Docteur en droit, diplômé en droit fiscal
- Chez PwC à partir de 1985 à différents postes, de 2003 à 2012 CEO de PwC Suisse, de 2005 à 2007 membre du Conseil de PwC Global, de 2010 à 2013 membre de PwC Network Executive Team et de 2013 à 2016 membre de l'Office of the Global Chairman de PwC, 2012 à 2019 Président du Conseil d'administration de PwC Suisse
- Diverses autres fonctions, notamment Vice-président de la chambre de commerce de Zurich, Vice-président d'Avenir Suisse, Président de la Commission fiscale et financière Economiesuisse
- Membre des Conseils d'administration de Barry Callebaut AG (Vice-président), Baloise Holding SA, Orion SA (Vice-président), Jacobs Holding SA



#### **Dr. Philippe Nussbaumer, élu depuis 2017**

- Né en 1969, citoyen suisse
- Pharmacien FPH, diplôme fédéral de pharmacie / Dr en pharmacie, Université de Genève / Dipl. sc. éc. HEC, Université de Lausanne
- Brevet fédéral de professeur de ski et expert fédéral J+S; depuis 2004 vice-président de l'Ecole de sports de neige de Neuchâtel / Les Bugnquets
- Propriétaire et président de pharmacie Centrale et pharmacie de la Gare à La Chaux-de-Fonds
- Depuis 2007, fondateur, propriétaire et président d'Ecopharma SA, La Chaux-de-Fonds
- Depuis 2012, Membre du Conseil d'administration de Veripharm SA
- Depuis 2014, fondateur et membre du Conseil d'administration du centre médical Medi-Centre SA à La Chaux-de-Fonds

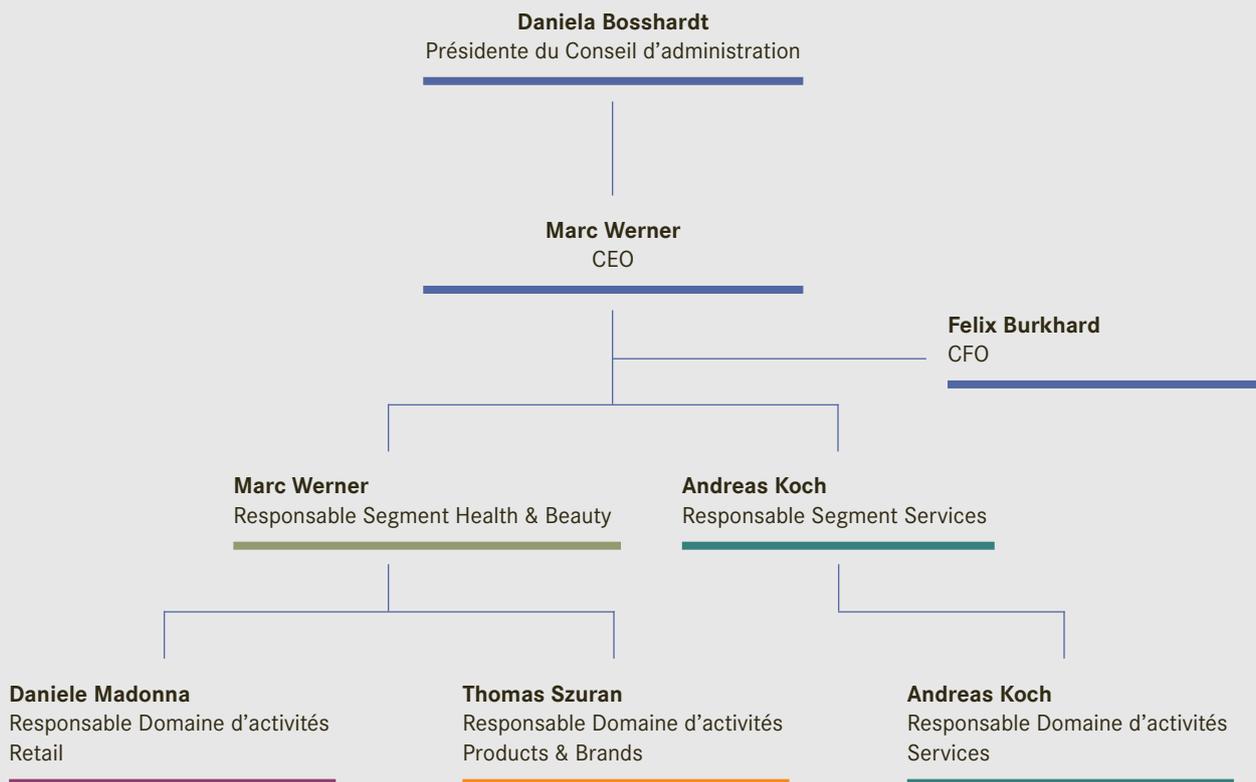


#### **Dr. Andreas Walde, élu depuis 2017**

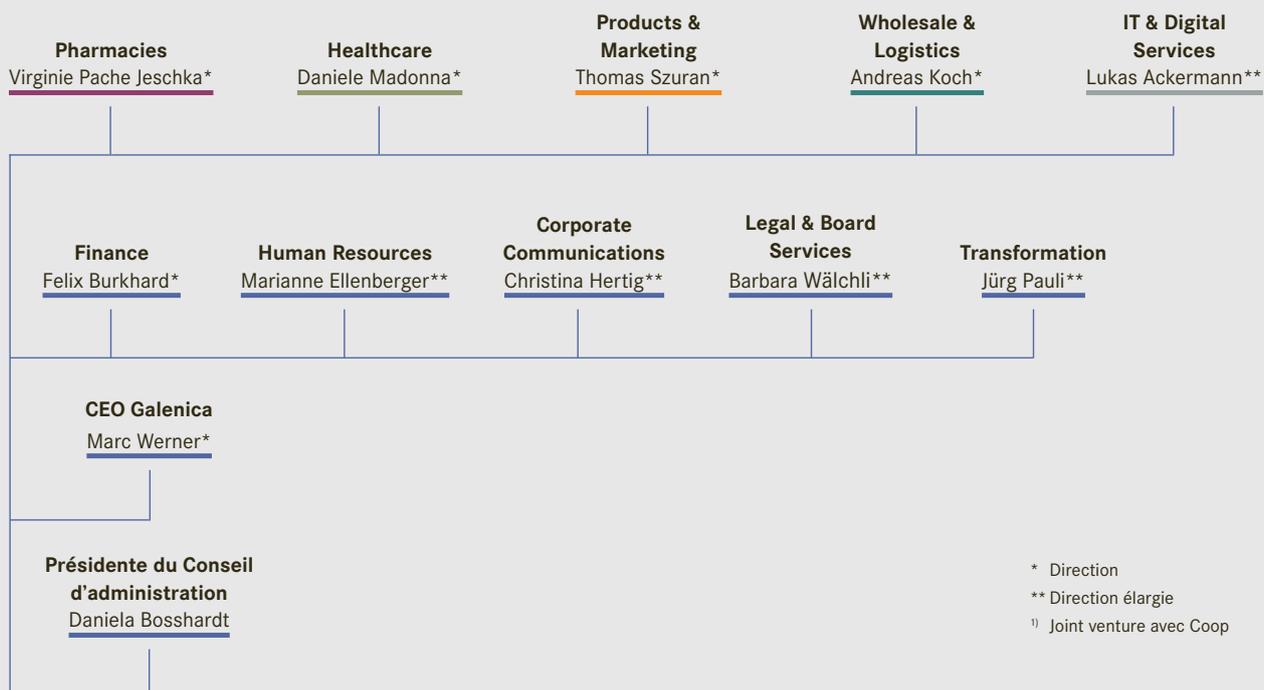
- Né en 1962, citoyen suisse
- Avocat et docteur en droit, Université de Bâle
- A occupé pendant plus de 30 ans des fonctions de direction et travaillé comme juriste d'entreprise avec spécialisation en structures financières et structures de sociétés, M&A, Risk Management, Compliance et Corporate Governance dans le secteur de la chimie et de la pharmacie: de 1988 à 1996 chez Roche, de 1998 à 2010 chez Clariant et de 2012 à 2013 chez Petroplus (dans ces deux dernières entreprises entre autres en tant que Group General Counsel), depuis 2013 secrétaire général de Vifor Pharma SA, l'ancien Groupe Galenica
- Ancien membre du Comité de Swiss-Holdings et membre du Comité de Scienceindustries
- Mandats (d'administrateur) antérieurs auprès de différentes sociétés privées et (étrangères) cotées en Bourse ainsi qu'ancien membre du Conseil d'administration de la «Vereinigung Schweizerischer Unternehmen in Deutschland» (Association des entreprises suisses en Allemagne)

## Organisation de conduite jusqu'au 31.12.2020

Etat: décembre 2020



## Organisation de conduite dès le 1.1.2021



\* Direction

\*\* Direction élargie

<sup>1)</sup> Joint venture avec Coop

La composition du Conseil d'administration est définie de manière à ce que, dans la mesure du possible, les compétences des principaux champs d'activités du Groupe Galenica soient représentées et que de surcroît les connaissances spécifiques nécessaires soient disponibles. L'élection de Pascale Bruderer a permis de renforcer les compétences dans les domaines de la politique de santé, des soins à domicile et de la numérisation. Le Conseil d'administration continuera d'aborder activement la question de la planification de la relève et de la composition du Conseil. Il faudra en particulier veiller à la diversité et à la complémentarité. Sur une journée, les nouveaux membres du Conseil d'administration sont introduits dans leurs fonctions et obtiennent un aperçu des défis actuels du Groupe et des Domaines d'activités. En 2020 une évaluation a été réalisée avec un soutien externe (Thomas Hammer, Board Consulting). Le Conseil d'administration est une équipe présentant une composition adéquate, d'une taille optimale, disposant d'expériences différentes et de connaissances complémentaires, et d'une bonne combinaison de diverses personnalités. En 2020, les Comités du Conseil d'administration ont effectué une autoévaluation.

Les statuts de Galenica SA limitent le nombre de mandats des membres du Conseil d'administration au sein des organes supérieurs de direction et d'administration d'autres entités juridiques extérieures au Groupe (art. 17, al. 3 des statuts). Cela inclut en particulier la limitation à cinq mandats pour les entités cotées en Bourse et à sept mandats pour les entités juridiques à but lucratif mais non cotées. Aucun des membres du Conseil d'administration n'a atteint cette limite en 2020.

Pendant l'année sous revue, aucun membre du Conseil d'administration n'a exercé de fonction de dirigeant opérationnel au sein de Galenica ou des autres sociétés du Groupe. Cela a également été le cas pour les trois années précédentes, à l'exception de Jörg Kneubühler, qui a quitté ses fonctions de Président du Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale du 2 mai 2019. Selon les critères du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise, tous les membres sont donc indépendants.

#### **Fonctions de la Présidente du Conseil d'administration**

La Présidente du Conseil d'administration est responsable de la direction du Conseil d'administration et de l'optimisation continue de la stratégie du Groupe. Elle a notamment pour mission d'évaluer de manière critique et de soutenir le CEO et la Direction générale lors du développement des plans d'activité stratégiques et des objectifs financiers du Groupe ainsi que de représenter en externe le Conseil d'administration et, en concertation avec le CEO, Galenica. La Présidente du Conseil d'administration surveille l'exécution des décisions de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration. Elle garantit en outre la planification de la succession au sein des organes supérieurs de direction.

#### **Publication d'éventuels conflits d'intérêts**

Aucun membre du Conseil d'administration n'entretient de relations d'affaires importantes avec Galenica ou l'une de ses sociétés. Philippe Nussbaumer est pharmacien dans le canton de Neuchâtel, client de Galexis et partenaire de Winconcept. Les relations d'affaires entre les entreprises du Groupe Galenica et Philippe Nussbaumer sont traitées conformément aux conditions de marché (at arm's length).

#### **Election et durée du mandat**

Chaque membre du Conseil d'administration, sa Présidente, chaque membre du Comité Rémunération ainsi que la représentante indépendante sont élus individuellement par l'Assemblée générale pour une durée de mandat d'un an, soit de l'Assemblée générale ordinaire jusqu'à la fin de la suivante. Une réélection est possible.

#### **Organisation interne**

La Présidente du Conseil d'administration convoque les séances du Conseil d'administration au moins quatre fois par an, les prépare et les dirige. Elle fixe également les points de l'ordre du jour des séances. De plus, elle décide au cas par cas d'inviter d'autres personnes pour participer aux délibérations du Conseil d'administration. Les membres de la Direction générale participent aussi à une partie de chaque séance pour faire le point sur les activités en cours et clarifier les dossiers dans la perspective des décisions à prendre. Chaque membre du Conseil d'administration peut demander à la Présidente du Conseil d'administration la convocation d'une séance et l'inscription d'objets à l'ordre du jour. Les membres du Conseil d'administration reçoivent en temps utile (en principe dix jours à l'avance) toute la documentation nécessaire à la préparation de la séance. Le quorum est atteint lorsque la majorité des membres du Conseil d'administration sont présents. Toutes les délibérations et décisions sont consignées dans un procès-verbal.

En 2020, le Conseil d'administration a tenu huit séances. Le Conseil d'administration est régulièrement informé de l'évolution générale des Domaines d'activités en dehors de ces séances.

Dans le cadre de la gestion des risques, la Direction générale fournit au Conseil d'administration à chaque fois que les circonstances l'exigent, mais au moins deux fois par an, une compilation des principaux risques et des mesures préventives qui doivent ensuite être mises en œuvre dans tout le Groupe dans le cadre du processus de gestion des risques. Pour plus d'informations à ce sujet, se reporter à la page 65.

## Comités

Le Conseil d'administration forme les Comités suivants, composés de ses membres:

- Comité Haute Direction et Nomination
- Comité Rémunération
- Comité Audit et Risques
- Comité Stratégie

Les Comités préparent les affaires du Conseil d'administration dans les domaines de travail qui leur ont été attribués et soumettent une recommandation à l'ensemble du Conseil d'administration. Ils se réunissent en séance aussi souvent que les affaires l'exigent et rendent compte de leurs activités et résultats au Conseil d'administration. Ils définissent eux-mêmes l'ordre du jour de leurs réunions et consignent leurs décisions dans un procès-verbal.

Les devoirs et obligations de chaque Comité sont fixés par écrit dans un règlement. Les règlements des Comités sont publiés sur le site Internet de Galenica (se reporter aux liens complémentaires page 67).

### Comité Haute Direction et Nomination

Le Comité Haute Direction et Nomination est composé de quatre membres. Ce Comité soutient la Présidente du Conseil d'administration et le Conseil d'administration dans la haute direction et la haute surveillance de l'entreprise (Corporate Governance). Il donne également son avis sur la nomination et la révocation des membres du Conseil d'administration et des Comités, du CEO et des membres de la Direction générale, et soumet les propositions correspondantes au Conseil d'administration.

En 2020, le Comité Haute Direction et Nomination s'est réuni à sept reprises. Ses membres étaient Daniela Bosshardt (Présidente), Bertrand Jungo, Fritz Hirsbrunner (jusqu'au 19 mai 2020), Michel Burnier (depuis 19 mai 2020) et Markus R. Neuhaus.

### Comité Rémunération

Le Comité Rémunération est composé de trois membres, dont la majorité doit être indépendante. Le Comité Rémunération exécute en particulier les tâches suivantes:

- il propose au Conseil d'administration la stratégie de rémunération et les objectifs de performance pour le Groupe et les membres de la Direction générale;
- il propose au Conseil d'administration les montants des honoraires et des indemnités des membres du Conseil d'administration, de la Présidente du Conseil d'administration, du CEO et de la Direction générale dans son ensemble;
- il approuve la rémunération des membres de la Direction générale (sans le CEO), conformément à la proposition du CEO et en concertation avec la Présidente du Conseil d'administration.

En ce qui concerne les règles statutaires régissant les rémunérations, se reporter à la page 63 et au Rapport de rémunération à partir de la page 68. Les activités et les priorités du Comité Rémunération pour l'année sous revue se trouvent dans le Rapport de rémunération (se reporter à la page 70).

### Membres de la Direction générale jusqu'au 31.12.2020

Nom	Membre depuis	Fonction
Marc Werner	2020	CEO
Felix Burkhard	2017	CFO
Andreas Koch	2020	Responsable Domaine d'activités Services
Daniele Madonna	2017	Responsable Domaine d'activités Retail
Thomas Szuran	2019	Responsable Domaine d'activités Products & Brands

### Membres de la Direction dès le 1.1.2021

Nom	Membre depuis	Fonction
Marc Werner	2020	CEO
Felix Burkhard	2017	CFO
Andreas Koch	2020	Head of Wholesale & Logistics
Daniele Madonna	2017	Chief Healthcare Officer
Virginie Pache Jeschka	2021	Chief Pharmacies Officer
Thomas Szuran	2019	Chief Products & Marketing Officer

### Comité Audit et Risques

Le Comité Audit et Risques est composé de trois membres et soutient le Conseil d'administration dans l'exécution de ses tâches liées à la présentation des comptes et des rapports financiers, à la gestion des risques, à la compliance, ainsi qu'aux audits internes et externes. Le Comité Audit et Risques exécute en particulier les tâches suivantes:

- il vérifie les rapports de la Direction générale sur le processus de gestion de la compliance et des risques de l'entreprise;
- il surveille les mesures de la Direction générale visant le respect des normes internes et externes;
- il évalue l'efficacité de l'audit externe et approuve les honoraires des réviseurs;
- il vérifie le programme d'audit interne, reçoit les rapports d'audit interne et vérifie si la Direction générale a mis en œuvre les recommandations de l'audit interne en prenant les mesures appropriées;
- il donne au Conseil d'administration des recommandations sur la structure du capital du Groupe, le financement d'investissements et d'acquisitions ainsi que la fixation des objectifs à long terme.

### Comité Stratégie

Le Comité Stratégie se compose de quatre membres et exécute les tâches suivantes:

- surveillance, pour le Conseil d'administration, de la mise en œuvre de la stratégie décidée par le Groupe;
- soutien du Conseil d'administration et de la Direction générale lors de la vérification et du développement de la stratégie;
- évaluation des propositions de la Direction générale sur des thèmes stratégiques et recommandations au Conseil d'administration.

### Fréquence des séances du Conseil d'administration et de ses Comités en 2020

En 2020, le Conseil d'administration a organisé huit réunions avec les membres de la Direction générale. Le Comité Rémunération s'est réuni trois fois, le Comité Audit et Risques sept fois et le Comité Stratégie sept fois. Le Comité Haute Direction et Nomination s'est réuni lors de sept réunions. En principe, tous les membres prennent part à toutes les séances du Conseil d'administration. La présence aux séances du Conseil d'administration et des Comités en 2020 a atteint respectivement 97 % et 98 %.

## Membres de la Direction dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021



### **Marc Werner, CEO**

- Né en 1967, citoyen suisse
- Diplôme fédéral de directeur marketing
- Diverses formations de management à l'IMD Lausanne, à la London Business School, et à la Harvard Business School
- 1990 à 1995 Responsable des ventes chez Sinomec SA (Zellweger Uster SA)
- 1995 à 1996 Responsable Product Management Photofinishing, Fédération des coopératives Migros
- 1997 à 2000 Responsable Marketing et ventes chez Minolta (Suisse) SA
- 2000 à 2004 Responsable Marketing et ventes chez Bluewin SA
- 2005 Entrée au sein du Groupe Swisscom en qualité de Responsable Marketing et ventes chez Swisscom SA, de 2012 à 2013 Responsable Service, à partir de 2013 Membre de la direction, jusqu'en 2015 en tant que Responsable Clients privés et de 2016 à 2019 en tant que Responsable Vente et Service
- Depuis 2020 CEO et membre de la Direction générale, Groupe Galenica



### **Felix Burkhard, CFO**

- Né en 1966, citoyen suisse
- Lic. ès sc. éc. HSG / expert-comptable diplômé
- Réviseur chez Revisuisse PriceWaterhouse (Berne) et Responsable Finances et Controlling chez Amidro SA (Bienne) de 1991 à 1995
- Entre au service de l'ancien Groupe Galenica en 1996 comme Corporate Controller, adjoint du Responsable du Domaine d'activités Retail dès 2000; de plus, à partir de 2008, Responsable de la chaîne de pharmacies Amavita; Responsable du Domaine d'activités Retail de 2010 à 2015, membre de la Direction générale du Groupe Galenica depuis 2010, Responsable Projets Stratégiques de 2015 à 2017
- CFO du Groupe Galenica depuis 2017



### **Andreas Koch, Head of Wholesale & Logistics**

- Né en 1971, citoyen suisse
- Formation d'employé de commerce dans le domaine de l'expédition
- Etudes et diplôme de gestion d'entreprise à l'université de Mannheim
- Program for Executive Development (PED) à l'IMD de Lausanne
- 2000-2009 Fonctions de conseil et de direction dans le domaine Supply Chain Management dans différentes sociétés de conseil
- 2009-2015 Responsable Supply Chain Management chez Galexis et chez Alloga à partir de 2011 - Membre des deux comités de direction
- 2015-2019 Responsable d'Alloga
- Depuis 2019 Responsable de Galexis
- Depuis 2020 Responsable Segment Services et membre de la Direction générale du Groupe Galenica



#### **Daniele Madonna, Chief Healthcare Officer**

- Né en 1977, citoyen suisse
- Etudes de pharmacie, EPF de Zurich
- Formation postgrade FPH en pharmacie d'officine
- CAS en General Management à l'Université de St-Gall (HSG) et Program for Executive Development (PED) à l'IMD de Lausanne
- Pharmacien dans les pharmacies Olympia et Victoria (Zurich) de 2003 à 2004
- 2004 Entre au service de l'ancien Groupe Galenica en tant que gérant de la pharmacie Coop Vitality à Tenero, Responsable de vente régional chez Coop Vitality de 2010 à 2014 ainsi que CEO de Coop Vitality SA à Berne de 2014 à 2017
- Depuis 2017 Responsable du Domaine d'activités Retail et membre de la Direction générale du Groupe Galenica



#### **Virginie Pache Jeschka, Chief Pharmacies Officer**

- Née 1979, citoyenne suisse
- Licence en Sciences politiques - Université de Lausanne et 3 semestres à Mainz en Allemagne
- 2003 à 2006 Marketing Manager Junior chez Danone Suisse SA (Eaux minérales), à Fribourg
- 2006 à 2010 Category Manager, puis Cheffe de Ventes chez L'Oréal - Cosmétique Active Suisse SA, à Neuenhof
- 2010 à 2018 Directrice Caudalie Suisse, puis Caudalie D-A-CH GmbH (et Pologne par interim), à Düsseldorf
- Depuis 2018 Responsable Coop Vitality
- Depuis 2021 Chief Pharmacies Officer et membre de la Direction, Groupe Galenica



#### **Dr Thomas Szuran, Chief Products & Marketing Officer**

- Né en 1967, citoyen suisse
- Dr sc. nat. EPF de Zurich
- De 1997 à 2002, occupe différents postes chez Abbott Laboratories, entre autres celui de Sales & Marketing Manager Eastern European & Mediterranean Region
- De 2002 à 2005 Directeur des ventes de Pfizer Suisse (Zurich) et de 2005 à 2007 Country Manager (gérant) de Pfizer en Israël
- Entre au service de Biomed AG (Dübendorf) comme Marketing Director en 2008 et assume la fonction de CEO de Biomed AG de 2011 à 2018
- Depuis 2012 membre du Comité et depuis 2013 Président de l'ASSGP, l'Association Suisse des Spécialités Pharmaceutiques Grand Public
- Depuis 2019, Responsable Domaine d'activités Products & Brands et membre de la Direction générale du Groupe Galenica

## Direction

Le Conseil d'administration a délégué la conduite de l'entreprise au CEO conformément au règlement d'organisation. Le CEO est responsable de la gestion opérationnelle du Groupe Galenica et il est à la tête de la Direction générale. Le Conseil d'administration entretient des contacts réguliers avec le CEO et les membres de la Direction générale. Il les convie – dans certains cas le CEO uniquement – à prendre part à ses séances pour traiter de certaines questions de l'ordre du jour. Les membres de la Direction générale sont invités lors de chaque séance à rendre compte de la marche des affaires de leur Domaine d'activités et à débattre avec le Conseil d'administration des affaires importantes qui sont en cours.

### Fonctions du CEO

Le CEO est chargé de mettre en œuvre les objectifs stratégiques et opérationnels approuvés par le Conseil d'administration, d'établir le budget et de contrôler qu'il est respecté, et de diriger le Groupe. Le CEO est à la tête de la Direction générale et rapporte à la Présidente du Conseil d'administration. Il prépare avec cette dernière les informations pour les séances du Conseil d'administration. Lors de ces séances, le CEO soumet au Conseil d'administration, pour consultation et décision, les affaires importantes aux niveaux stratégique, personnel et financier. En outre, il représente Galenica à l'extérieur.

### Direction générale

La Direction générale prend en charge, sous la direction du CEO, l'exécution des tâches et des décisions du Conseil d'administration pour chaque Domaine d'activités. Le Conseil d'administration fixe au CEO et aux membres de la Direction générale des différents Domaines d'activités les objectifs correspondants et approuve le budget. Le contrôle des objectifs s'accomplit, d'une part, par la remise d'un rapport mensuel au Conseil d'administration, présentant les données chiffrées clés ainsi que les principaux événements et développements, et, d'autre part, au moyen du cycle de planification: ainsi, au premier trimestre, la Direction générale compare les chiffres des comptes annuels avec ceux de la planification. Au premier trimestre de l'exercice en cours, les boucllements annuels de l'année précédente sont établis, ainsi qu'une première prévision «Dernière Prévision 1» au deuxième trimestre». Au troisième trimestre intervient l'élaboration du boucllement semestriel et au quatrième trimestre, le résultat d'exploitation prévisionnel «Dernière prévision 2», ainsi que le budget de l'année suivante et un plan à moyen terme pour les deux années suivantes.

Les statuts de Galenica SA limitent le nombre de mandats des membres de la Direction générale au sein des organes supérieurs de direction et d'administration d'autres sociétés à un mandat pour les sociétés cotées en Bourse et à trois mandats au total, sous réserve d'acceptation par le Conseil d'administration (art. 20, al. 3 des statuts). Aucun des membres de la Direction générale n'a atteint cette limite en 2020.

Les autres tâches du Conseil d'administration, de la Présidente du Conseil d'administration et de la Direction générale sont décrites dans le règlement d'organisation disponible sur le site Internet de Galenica (se reporter aux liens complémentaires page 67).

### Instruments d'information et de contrôle

Le Conseil d'administration contrôle la Direction générale et surveille son mode de travail. Le Groupe Galenica dispose d'un système d'information de gestion électronique exhaustif. Le Conseil d'administration reçoit chaque trimestre un rapport écrit et est informé chaque mois de l'évolution financière et opérationnelle du Groupe. Le développement opérationnel, les opportunités et les risques sont par ailleurs examinés en détail lors de séances associant les membres de la Direction générale.

### Contrats de management

Il n'existe pas de contrat de management au sens du chiffre 4.4 de l'annexe de la Directive Corporate Governance de la SIX Swiss Exchange.

## Rémunérations

Les règles statutaires régissant les rémunérations (comprenant les participations, les prêts, les crédits et les prestations de prévoyance) des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale ainsi que celles concernant les votes lors de l'Assemblée générale ayant trait aux rémunérations se trouvent dans le Rapport de rémunération à partir de la page 68.

## Droit de participation des actionnaires

L'Assemblée générale ordinaire a lieu chaque année dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice. Les assemblées générales extraordinaires sont convoquées selon les besoins, par décision de l'Assemblée générale ou du Conseil d'administration, sur proposition de l'organe de révision ou à la demande écrite et motivée d'un ou de plusieurs actionnaires représentant ensemble au moins 7 % de la totalité du capital-actions inscrit au registre du commerce.

Chaque action inscrite au registre des actions donne droit à une voix à l'Assemblée générale. Les actionnaires ont également droit aux dividendes et disposent de tous les autres droits que leur confère le Code des obligations (CO).

Les résultats des votes effectués lors de l'Assemblée générale sont publiés sur le site Internet de Galenica après chaque assemblée (se reporter aux liens complémentaires page 67).

### Restriction du droit de vote et droit de représentation

Moyennant une procuration écrite, un actionnaire inscrit au registre des actions peut se faire représenter à l'Assemblée générale par un représentant ou par la représentante indépendante à qui les instructions peuvent être transmises par courrier ou par voie électronique. Il n'existe pas de règles dérogeant à la loi concernant la participation à l'Assemblée générale.

Un actionnaire ou tout acquéreur d'actions peut, avec le droit de vote, être inscrit pour les actions qu'il détient dans une limite de 5 % (y compris celles déjà inscrites au registre des actions). Pour des informations détaillées, voir pages 51 et 53.

### Procédures et conditions auxquelles les limitations des droits de vote peuvent être levées

Pour que l'Assemblée générale entre en matière sur la levée des limitations des droits de vote, il faut que des actionnaires qui, ensemble, représentent au minimum 5 % du capital-actions inscrit au registre du commerce, requièrent par écrit, jusqu'à 40 jours avant l'Assemblée générale, l'inscription de cet objet à l'ordre du jour en indiquant leur proposition. L'acceptation de cette proposition requiert au moins les deux tiers des voix représentées et la majorité absolue des valeurs nominales des actions représentées.

## Majorités statutaires

En complément des dispositions de l'art. 704 CO, les décisions suivantes de l'Assemblée générale requièrent au moins les deux tiers des voix représentées et la majorité absolue des valeurs nominales représentées:

- modification des dispositions relatives aux restrictions de transmissibilité des actions nominatives (art. 15, let. c des statuts);
- conversion d'actions nominatives en actions au porteur, et inversement (art. 15, let. d des statuts).

## Convocation de l'Assemblée générale

En ce qui concerne la convocation de l'Assemblée générale et l'inscription d'objets à l'ordre du jour, les statuts ne diffèrent pas des prescriptions légales. L'Assemblée générale est convoquée par le Conseil d'administration au moins 20 jours avant la date prévue. Les actionnaires sont invités par notification dans les organes de publication. La convocation peut en outre se faire par courrier ou par voie électronique à tous les actionnaires à l'adresse inscrite au registre des actions. Les objets portés à l'ordre du jour, ainsi que les propositions du Conseil d'administration et des actionnaires qui ont demandé la convocation de l'Assemblée ou l'inscription d'un objet à l'ordre du jour sont mentionnés dans la convocation.

### Inscription à l'ordre du jour

Des actionnaires qui représentent ensemble des actions totalisant au moins 5 % du capital-actions inscrit au registre du commerce peuvent, jusqu'à 40 jours avant l'Assemblée générale, requérir par écrit l'inscription d'un objet à l'ordre du jour, en indiquant leur proposition. Les objets souhaitant être portés à l'ordre du jour en lien avec l'exercice 2020 doivent être soumis d'ici au 2 avril 2021 s'ils doivent être traités lors de l'Assemblée générale du 12 mai 2021 et d'ici au 1<sup>er</sup> avril 2022 pour l'Assemblée générale du 11 mai 2022. Les objets à inscrire à l'ordre du jour doivent être indiqués, tout comme la proposition soumise par l'actionnaire qui doit faire l'objet d'un vote.

### Registre des actions

Il n'existe pas de règles statutaires concernant une date limite d'inscription au registre des actions. Pour des raisons pratiques, toutefois, le registre des actions demeure fermé aux inscriptions quelques jours avant une Assemblée générale. Pour l'exercice 2020, le registre sera clos à partir du mercredi 5 mai 2021 et pour l'exercice 2021 à partir du mercredi 4 mai 2022. Les actionnaires qui sont inscrits au registre des actions au mardi 4 mai 2021 et au mardi 3 mai 2022, respectivement, peuvent exercer leur droit de vote à l'Assemblée générale correspondante.

Les instructions peuvent être transmises à la représentante indépendante par écrit ou par voie électronique via la plateforme Nimbus Shapp® utilisée par Galenica. Les données d'accès nécessaires à la création d'un profil utilisateur seront jointes à l'invitation à l'Assemblée générale, qui sera adressée à tous les actionnaires autour du 13 avril 2021. Les instructions doivent parvenir à la représentante indépendante au plus tard le soir de l'avant-veille de l'Assemblée générale, soit le lundi 10 mai 2021 pour l'Assemblée générale 2021, ou le lundi 9 mai 2022 pour l'Assemblée générale 2022.

### Prise de contrôle et mesures de défense

Les dispositions de l'art. 125 ss LIMF permettant de déroger à l'obligation de présenter une offre ne sont pas modifiées dans les statuts. Les contrats de travail des membres de la Direction générale et des membres de la Direction ne contiennent pas non plus de dispositions à ce sujet.

### Organe de révision

L'organe de révision du Groupe Galenica depuis 2017 est Ernst & Young SA, Berne. C'est Roland Ruprecht, expert-comptable diplômé et partenaire d'Ernst & Young, qui est responsable du mandat depuis 2017. Les honoraires de l'organe de révision Ernst & Young pour son travail de révision effectué en 2020 chez Galenica et les sociétés du Groupe se sont montés à CHF 799'000.

Pour l'année écoulée, les honoraires d'Ernst & Young et de ses partenaires pour l'exécution de mandats supplémentaires pour Galenica et ses sociétés affiliées se sont élevés à CHF 63'000 pour des prestations supplémentaires liées à la révision.

Roland Ruprecht a participé en 2020 à deux séances du Comité Audit et Risques. Par ailleurs, l'organe de révision a présenté son rapport lors de la séance du Conseil d'administration du 4 mars 2021.

L'organe de révision est régulièrement informé des nouveaux projets. Son activité est analysée par le Comité Audit et Risques au moins une fois par an. Les critères pris en compte sont notamment les suivants: compétence concernant les questions liées à la présentation des comptes, compréhension de la structure du Groupe, qualité du rapport, respect des délais, indépendance et coûts.

## Compliance et code de conduite

L'engagement au respect des lois et directives (Compliance) ainsi qu'un comportement intègre constituent un élément essentiel de la culture d'entreprise du Groupe Galenica et font partie intégrante de la gestion d'entreprise. Galenica attache une grande importance à ce que ses activités soient menées conformément aux règles de déontologie et aux prescriptions légales en vigueur. Les efforts de Galenica en matière de Compliance reposent sur trois piliers: prévention, détection et réaction. Plusieurs formations sur la Compliance ont été organisées en 2020, notamment à l'échelle du Groupe sur le thème du droit des cartels. Galenica pratique une politique de tolérance zéro en ce qui concerne les actes de corruption commis par des collaborateurs, des partenaires, des fournisseurs ou des représentants de tiers. Durant l'année sous revue, le Conseil d'administration a été informé de l'état d'avancement des différentes mesures d'application lors d'une réunion. Le code de conduite du Groupe Galenica revêt une importance particulière aux yeux du Conseil d'administration. Il définit les principes essentiels en lien avec la corruption, les cadeaux et les invitations que doivent respecter tous les collaborateurs. Galenica incite également ses fournisseurs à la soutenir dans ses efforts en faveur d'un développement durable et elle a notamment édicté un code de conduite pour les fournisseurs. Le code de conduite du Groupe Galenica et le code de conduite pour les fournisseurs sont publiés sur le site Internet de Galenica (se reporter aux liens complémentaires page 67).

Le Groupe Galenica a son activité en Suisse. En conséquence, le plan d'action de l'OCDE concernant l'imposition des multinationales (plan d'action BEPS) ne s'applique pas à Galenica.

## Informations et instruments de contrôle du Conseil d'administration envers la Direction d'entreprise

### Processus de gestion des risques

Galenica a mis en place un processus de gestion des risques qui permet au Conseil d'administration, à la Direction générale ainsi qu'à d'autres cadres responsables au sein des sociétés du Groupe d'identifier les risques potentiels en temps utile et de les apprécier, et de prendre toutes les mesures préventives nécessaires. L'objectif est que les risques majeurs soient identifiés, évalués et gérés en tenant compte des opportunités à saisir, à tous les niveaux de direction.

Dans le cadre de la Gestion des risques de Galenica (GRG), les sociétés du Groupe procèdent au moins deux fois par an à une évaluation des risques. Le processus standardisé repose sur une grille identifiant les principaux risques stratégiques et opérationnels ainsi que leurs conséquences potentielles – en particulier financières et en termes de réputation – selon des critères prédéfinis, et évaluant ces risques selon leur probabilité de réalisation et leurs répercussions. Ces risques sont enregistrés par Domaine d'activités dans une matrice, puis intégrés dans la matrice des risques du Groupe en fonction de leur importance.

La Direction générale fournit au Conseil d'administration de Galenica SA à chaque fois que les circonstances l'exigent, mais au moins deux fois par an, une compilation des principaux risques. Le Conseil d'administration l'évalue et la complète le cas échéant, puis prend si nécessaire des mesures préventives adaptées, qui sont ensuite mises en œuvre dans tout le Groupe dans le cadre du processus de gestion des risques.

Galenica entend par risque la possibilité qu'un événement ou un acte entraîne des pertes financières directes ou d'autres inconvénients.

Vous trouverez des informations complémentaires sur la gestion des risques financiers dans l'annexe aux Comptes annuels consolidés 2020, pages 135 et 136.

### Système de contrôle interne

Dans le cadre de la gestion des risques, Galenica s'appuie sur un système de contrôle interne (SCI) visant à assurer une présentation fiable des rapports financiers internes et externes ainsi qu'à prévenir toute erreur ou anomalie en rapport avec les transactions. Le SCI permet de garantir la bonne mise en œuvre des processus et contrôles nécessaires de manière à ce que les risques en rapport avec la qualité de la présentation des comptes puissent être identifiés et maîtrisés en temps voulu. Les processus et les contrôles associés au SCI de Galenica sont vérifiés de manière approfondie chaque année, essentiellement à l'occasion de l'audit intermédiaire par l'organe de révision externe. Les résultats de ces vérifications sont rapportés au Comité Audit et Risques. Le management prend les mesures qui s'imposent pour l'amélioration continue des processus dans les domaines des achats, de l'approvisionnement, des investissements, de la vente, du personnel, de la gestion financière générale, de la présentation des comptes et des contrôles informatiques.

## Révision interne

Dans le cadre de la révision interne, des audits internes sont menés conformément au plan d'audit arrêté par le Comité Audit et Risques dans les domaines de la gestion des risques opérationnels et stratégiques ainsi que du SCI. De même, des contrôles, des analyses et des entretiens sont effectués à l'échelle du Groupe, et les Domaines d'activités sont soutenus dans la réalisation des objectifs fixés grâce à la garantie d'une évaluation indépendante de l'efficacité des processus de contrôle internes. Les services de la révision interne établissent des rapports sur les audits qui ont été menés et rapportent directement au Comité Audit et Risques à intervalles réguliers sous forme écrite. Les activités liées à la révision interne sont assurées par l'attribution de mandats à des services externes.

## Politique d'information

Galenica et ses sociétés mènent une politique d'information active et transparente à l'égard de toutes les parties prenantes. La cohérence et la crédibilité sont deux valeurs fondamentales qui se reflètent dans une communication factuelle, exhaustive et professionnelle.

## Publicité événementielle

Les événements importants et de nature à influencer sur le cours de l'action sont rendus publics en temps opportun par le biais de médias électroniques, en respectant toujours la directive de la SIX Swiss Exchange. Les collaborateurs concernés sont les premiers informés lorsque la situation le permet et l'autorise.

## Publications périodiques

Chaque année, Galenica publie un Rapport annuel et un rapport semestriel. Les versions complètes de ces publications sont disponibles sur le site Internet de Galenica (se reporter aux liens complémentaires page 67). En outre, Galenica publie une version imprimée courte du Rapport annuel qui est envoyée, sur demande, aux actionnaires par la poste.

L'invitation à l'Assemblée générale leur est également adressée par voie électronique ou par courrier, et elle est publiée dans la Feuille officielle suisse du commerce.

## Internet

L'ensemble des publications de Galenica et des communiqués de presse ainsi que des informations complémentaires sur le Groupe peuvent être consultés sur le site Internet de Galenica (se reporter aux liens complémentaires page 67).

## Interlocuteurs et dates de publication importantes

### Pour les actionnaires

Pour les actionnaires, en ce qui concerne les questions de Corporate Governance:

Barbara Wälchli, Secrétaire générale

téléphone +41 58 852 85 78, aktienregister@galenica.com

### Pour les investisseurs

Felix Burkhard, CFO

téléphone +41 58 852 85 29, investors@galenica.com

### Pour les médias

Christina Hertig, Responsable de la Communication

téléphone +41 58 852 85 17, media@galenica.com

## Agenda 2021/2022

– Assemblée générale 2021: 12 mai 2021

– Rapport semestriel 2021: 3 août 2021

– Rapport annuel 2021: 8 mars 2022

– Assemblée générale 2022: 11 mai 2022

Vous trouverez d'autres dates sur le site Internet de Galenica (se reporter aux liens complémentaires page 67).

## Gestion des marques

### Philosophie et mise en œuvre

#### Galenica – La santé et le bien-être nous tiennent à cœur.

Galenica entend être perçue comme un Groupe digne de confiance et performant sur le marché de la santé, qui crée une valeur ajoutée pour tous ses groupes cibles grâce à des produits et services de qualité. Galenica s'y engage aussi au travers de la gestion des marques. Le nom Galenica est synonyme de qualité et de professionnalisme, de crédibilité et de transparence, de fiabilité et de continuité. La vision «La santé et le bien-être nous tiennent à cœur. Pour cela, nous donnons chaque jour le meilleur de nous-mêmes.» occupe une place particulièrement importante dans le principe de référence. La communication sur la marque de Galenica incombe au Département Corporate Communications du Groupe.

### Identité de l'entreprise

Galenica est un groupe d'entreprises diversifié qui gère des marques de sociétés, de produits et de services bien établies dans le domaine de la santé. Les produits et services de la marque Galenica sont garants d'une qualité de premier ordre. La philosophie de communication «Aussi centralisé que nécessaire, aussi décentralisé que possible» se reflète aussi dans la gestion des marques. Il s'agit notamment de laisser aux différentes sociétés opérant sous l'égide de Galenica la marge de manœuvre nécessaire pour qu'elles puissent aborder au mieux le groupe cible en fonction du segment de marché et du produit. Les sociétés de Galenica interviennent donc sur le marché sous leur propre raison sociale. Le Groupe Galenica attache toutefois une importance particulière à ce que la cohésion de ces dernières soit clairement mise en valeur. Par conséquent, le Groupe Galenica s'efforce de garantir une présentation visuelle uniforme (Corporate Design) lorsque cela est possible et judicieux.

## Marques des sociétés du Groupe

### Bases organisationnelles

Depuis janvier 2021, le Groupe Galenica est constitué des deux segments Products & Care, ainsi que Logistics & IT. Le segment Products & Care comprend les Service Units Pharmacies, Healthcare et Products & Marketing. Le segment Logistics & IT contient les Service Units Wholesale & Logistics ainsi qu'IT & Digital Services. Les sociétés du Groupe sont attribuées aux Service Units en fonction de leurs compétences clés. La marque Galenica s'appuie à chaque niveau sur un supplément explicatif qui vient s'ajouter au logo (principe de référence). Au niveau du Groupe, il s'agit de communiquer la vision, et au niveau des sociétés, c'est l'appartenance au Groupe Galenica qui est soulignée.

Sur la base de cette stratégie, de nombreuses sociétés dans lesquelles Galenica détient une participation de plus de 50% adoptent la présentation visuelle commune (Corporate Design). L'intégration de nouvelles sociétés se fait progressivement, selon un processus défini. Dans le cas des marques connues et bien introduites, d'importants aspects liés à la stratégie de marché sont pris en compte.

Les éléments fondamentaux du Corporate Design font l'objet de deux manuels destinés aux collaborateurs et aux partenaires externes. Ces manuels concernent toutes les applications, par exemple les lettres, les documents imprimés, les enseignes ou les sites Internet. Le Manuel des collaborateurs est disponible en version imprimée ou au format électronique et celui pour les partenaires externes sous forme électronique. En outre, au besoin, des formations internes relatives à l'utilisation du Corporate Design de Galenica sont organisées à l'intention des nouveaux collaborateurs; elles sont également ouvertes aux collaborateurs qui souhaitent rafraîchir ou approfondir leurs connaissances sur ce sujet.

### Protection des marques des sociétés du Groupe

Galenica suit et protège systématiquement les marques de ses sociétés dans tous les pays où elle intervient et garantit un niveau de qualité élevé.

### Marques de produits et services

Les marques des sociétés de Galenica sont complétées par les marques des produits et services des différentes sociétés du Groupe qui s'adressent directement aux clients du Domaine d'activités correspondant: par exemple, les produits de Verfora, les offres des formats de pharmacies Amavita et Sun Store, ainsi que les prestations de segment Logistics & IT avec la logistique ainsi que les bases de données et logiciels relevant du domaine de la gestion de l'information. Les présentations de ces produits et services étant adaptées sur mesure aux marchés et aux clients des sociétés, elles se distinguent du Corporate Design du Groupe. L'identité visuelle, de même que les mesures de communication et de marketing y afférentes, sont définies et mises en œuvre par les sociétés. Les événements et activités liés aux marques

de produits et services, ainsi que les sondages effectués auprès de la clientèle durant l'exercice, font l'objet des chapitres relatifs aux Domaines d'activités du Groupe Galenica, pages 12 et suivantes.

### Protection des marques de produits et services

Les marques de produits et services sont systématiquement gérées et protégées par les différentes sociétés dans tous les pays où elles sont utilisées.

---

## Liens complémentaires

[www.galenica.com](http://www.galenica.com)

- **Organisation:** A propos de Galenica / Organisation
- **Conseil d'administration:** A propos de Galenica / Organisation / Conseil d'administration
- **Publications:** Publications
- **Statuts:** Publications / Downloadcenter / Corporate Governance
- **Règlement d'organisation:** Publications / Downloadcenter / Corporate Governance
- **Comités du Conseil d'administration:** A propos de Galenica / Organisation / Conseil d'administration / Downloads
- **Assemblée générale:** Investisseurs / Informations destinées aux actionnaires / Assemblée générale
- **Code de conduite du Groupe Galenica:** Publications / Downloadcenter / Entreprise
- **Code de conduite pour les fournisseurs:** Publications / Downloadcenter / Entreprise
- **Communiqués de presse:** Médias / Communiqués de presse
- **Dates à retenir:** Investisseurs / Calendrier des investisseurs

[www.six-exchange-regulation.com](http://www.six-exchange-regulation.com)

- **SIX Swiss Exchange; actionnaires principaux:** News / publications de messages / Actionnaires principaux
-

# Rapport de rémunération



Au travers de ce rapport, Galenica fournit une vue d'ensemble de son modèle et de ses principes de rémunération. Y sont présentés le processus et les responsabilités selon lesquels la rémunération versée aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale est fixée ainsi que les composantes de la rémunération des échelons supérieurs de direction. Le système de rémunération et les rapports à cet

égard sont conformes au Code des obligations, à l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en Bourse (ORAb), à la Directive concernant les informations relatives à la Corporate Governance publiées par la Bourse suisse SIX Swiss Exchange (Directive Corporate Governance) et aux principes du Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise publié par Economiesuisse.

## Lettre du Président du Comité Rémunération

### Chers actionnaires,

Au nom du Conseil d'administration et du Comité Rémunération de Galenica, j'ai le plaisir de vous présenter le Rapport de rémunération pour l'exercice 2020.

La politique de rémunération de Galenica est destinée à recruter, motiver et fidéliser les collaborateurs les plus talentueux, qui font preuve d'esprit d'entreprise, sont performants et suivent une ligne de conduite rigoureuse. Le système de rémunération est conçu de manière à favoriser la réalisation des objectifs stratégiques définis par le Conseil d'administration et à récompenser de manière appropriée les performances dans un marché de l'emploi concurrentiel et une branche complexe. Il est conforme à la stratégie à long terme du Groupe et à sa philosophie de rémunération en fonction de la performance. Le système de rémunération de Galenica a pour objectif de renforcer la position globale de la société sur le marché tout en dégagant les rendements attendus pour ses actionnaires.

Galenica affiche un résultat solide en 2020 sur un marché exigeant. Malgré les répercussions négatives du COVID-19 sur notre activité, nous avons pu maintenir les emplois de nos collaborateurs sans avoir à recourir aux aides de l'Etat. En outre, nous avons poursuivi notre politique habituelle de paiement de dividendes en 2020, ce que nous ferons également en 2021. Dans ce contexte, le Conseil d'administration a décidé que les règles du plan de rémunération variable peuvent être appliquées sans ajustement pour l'exercice 2020. En particulier, les objectifs de performance initiaux n'ont pas été modifiés et aucun ajustement n'a été effectué dans l'évaluation des performances en fin d'année. En ce qui concerne le bonus à court terme, le GEP cible pour 2020 n'a pas été entièrement atteint, ce qui a entraîné un facteur de versement moyen de 81.2%. Dans le cadre de la rémunération à long terme 2018 à 2020, le GEP cible pour 2018 à 2020 a été partiellement atteint. Il en est résulté un facteur de versement de 78.1%. Le présent rapport fournit de plus amples détails sur les performances réalisées et les paiements effectués dans le cadre des plans de rémunération variable.

Durant l'exercice sous revue, le Comité Rémunération a examiné le système de rémunération de la Direction générale. Sur la base de cette analyse, le Comité Rémunération a conclu que la structure de rémunération est globalement appropriée et conforme aux pratiques du marché. Cependant, le Comité Direction a proposé des modifications relatives à la mesure de la performance, qui ont été approuvées par le Conseil d'administration et seront mises en œuvre en 2021: l'introduction d'un objectif de croissance et de durabilité pour le bonus à court terme (STI) et l'introduction d'un rendement d'action relatif (Total Shareholder Return, TSR) comme indicateur de performance dans la rémunération à long terme (LTI).

Dans le présent rapport, vous trouverez des informations détaillées sur notre système de rémunération et les rémunérations accordées au Conseil d'administration et à la Direction générale en 2020. Le Rapport de rémunération sera soumis au vote consultatif non contraignant des actionnaires lors de l'Assemblée générale du 12 mai 2021.

Nous tenons à remercier nos collaborateurs pour leur engagement et leurs prestations ainsi que vous, chers actionnaires, pour la confiance que vous nous témoignez.



Andreas Walde  
Président du Comité Rémunération

## Gouvernance: principes et responsabilité de la fixation des rémunérations

Les principes de la rémunération des membres du Conseil d'administration et des autres membres de la Direction générale ainsi que les responsabilités du système de rémunération de Galenica sont définis dans les statuts de Galenica. Les statuts contiennent les dispositions relatives au Comité Rémunération (art. 21 des statuts) et à la rémunération (art. 22 des statuts; se reporter aux liens complémentaires à la page 82).

Le Conseil d'administration soumet chaque année à l'Assemblée générale, pour approbation contraignante, la rémunération totale maximale des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale. Cette approbation est prospective pour l'exercice qui suit l'Assemblée générale. En outre, l'Assemblée générale vote chaque année, à titre consultatif, sur le Rapport de rémunération de l'exercice écoulé (art. 22, al. 1 des statuts).

Sur la base des statuts et des décisions de l'Assemblée générale et sur proposition du Comité Rémunération, le Conseil d'administration définit la stratégie de rémunération et le système de rémunération qui en découle pour les membres du Conseil d'administration et de la Direction générale. De plus, chaque année et également sur proposition du Comité Rémunération, le Conseil d'administration décide de la rémunération individuelle du Président du Conseil d'administration et du CEO, ainsi que du montant total de la rémunération versée aux autres membres de la Direction générale. La rémunération des membres du Conseil d'administration est définie par le Conseil d'administration sur proposition du Comité Rémunération, en respectant le maximum défini par l'Assemblée générale.

### Comité Rémunération

Le Comité Rémunération est composé de trois membres du Conseil d'administration, tous indépendants de Galenica, qui sont élus chaque année par l'Assemblée générale. Lors de l'Assemblée générale 2020, Andreas Walde (Président), Markus Neuhaus (nouveau membre) et Pascale Bruderer (nouveau membre) ont été élus membres du Comité Rémunération.

Le Comité Rémunération évalue et approuve les principes et programmes de rémunération de Galenica, y compris le concept des plans de rémunération variable détermine les indicateurs de performance et les objectifs pour le CEO et les membres de la Direction générale au début de l'année et examine, en fin d'année, dans quelle mesure les objectifs ont été atteints. Le Comité Rémunération est responsable de déterminer la rémunération cible individuelle des membres de la Direction générale et propose, en concertation avec le Président du Conseil d'administration, celle du CEO.

A chaque séance du Conseil d'administration, le Président du Comité Rémunération fait un rapport sur les thèmes

actuels et les décisions du Comité Rémunération. Les procès-verbaux sont mis à la disposition des membres du Conseil d'administration.

Le Président du Conseil d'administration est invité à toutes les réunions du Comité Rémunération (droit de siège, pas de droit de vote), sauf à celles portant sur sa propre rémunération. Le CEO est invité à assister aux discussions au cas par cas, sauf à celles qui concernent sa performance ou sa rémunération.

Durant l'exercice sous revue, le Comité Rémunération a passé en revue le système de rémunération de la Direction générale. Sur la base de cette analyse, le Comité Rémunération a conclu que la structure de rémunération est globalement appropriée et conforme aux pratiques du marché. Cependant, le Comité Rémunération a proposé des modifications relatives à la mesure de la performance, qui ont été approuvées par le Conseil d'administration et seront mises en œuvre en 2021: l'introduction d'un objectif de croissance et de durabilité pour le bonus à court terme (STI) et l'introduction d'un rendement d'action relatif (Total Shareholder Return, TSR) comme indicateur de performance dans la rémunération à long terme (LTI). De plus amples informations concernant ces modifications sont présentées dans la partie Perspectives à la page 81.

Par ailleurs, le Comité Rémunération a également exercé ses fonctions habituelles au cours de l'exercice sous revue en fixant des objectifs de performance et en évaluant leur réalisation, en définissant la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale et en préparant le Rapport de rémunération et l'Assemblée générale annuelle. En outre, le Comité Rémunération a procédé à une auto-évaluation de son fonctionnement. Les discussions et les prises de décision ont été jugées efficaces et appropriées. Le soutien du Conseil d'administration pour les questions liées à la rémunération est également considéré comme efficace.

De plus amples informations sur le Comité Rémunération sont fournies au chapitre Corporate Governance (voir la page 50) ainsi que dans le cahier des charges du Comité Rémunération, lequel est disponible sur le site Internet de Galenica (se reporter aux liens complémentaires à la page 82).

### Benchmarking et consultants externes

Pour rester un employeur attrayant, Galenica compare régulièrement ses niveaux de rémunération avec ceux d'entreprises opérant dans des marchés de référence pertinents. En règle générale, Galenica cible des niveaux de rémunération moyens sous la forme d'une offre compétitive.

Le Comité Rémunération a réalisé la dernière comparaison des rémunérations de la Direction générale et des membres de la Direction par rapport au marché (benchmark) en 2018. En ce qui concerne le benchmark de la rémunération de la Direction Générale, le Conseil d'administration a mandaté

## Responsabilité pour le processus de rémunération

Degré d'autorité	CEO	Comité Rémunération	Conseil d'administration	Assemblée générale
Politique de rémunération		propose	approuve	
Objectifs de performance financiers pour le bonus à court terme		propose	approuve	
Objectifs de performance individuelle pour le bonus à court terme	propose (sauf propres objectifs)	propose (CEO) approuve (DG)	approuve (CEO)	
Rémunération des membres du Conseil d'administration		propose	approuve	approuve la rémunération maximale possible pour le Conseil d'administration pour l'exercice suivant
Rémunération du CEO		propose (en consultation avec le PCA <sup>1)</sup> )	approuve	approuve la rémunération maximale possible pour la Direction générale, y compris celle du CEO, pour l'exercice suivant
Rémunération des membres de la Direction générale	propose (en consultation avec le PCA)	approuve (rémunération par membre)	est informé, approuve (montant total)	

<sup>1)</sup> PCA = Président du Conseil d'administration

En 2020, le Comité Rémunération a tenu 3 réunions ordinaires et aucune réunion ad hoc, selon le plan annuel.

## Activités du Comité Rémunération au cours de l'année

Objet	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>e</sup> /3 <sup>e</sup> trimestre	4 <sup>e</sup> trimestre
Politique de rémunération		- Benchmarking et révisions	- Benchmarking et révisions
Rémunération du Conseil d'administration		- Révision des règlements de rémunération	- Détermination de la rémunération (année suivante)
Rémunération de la Direction générale	Evaluation de la performance (année précédente) - Versement STI (année précédente) - Acquisition de droits LTI (exercice précédent) - Objectif de performance pour bonus et LTI (année/période en cours)		- Rémunération cible (salaire de base année suivante) - Bonus à court terme (STI, année suivante) - Attribution LTI (année suivante)
Gouvernance en matière de rémunération	- Rapport de rémunération - Préparation Assemblée générale		- Préparation du Rapport de rémunération - Agenda et sujets des réunions annuelles (année suivante) - Evaluation des salaires du Groupe Galenica (année suivante) - Auto-évaluation du Comité Rémunération

En 2020, tous les membres ont participé à toutes les réunions du Comité Rémunération, ce qui correspond à un taux de présence de 100%.

Klingler Consultants. Le benchmark a montré que dans l'ensemble les rémunérations actuelles de la Direction générale sont conformes au marché en termes de structure et de montant. Des entreprises cotées en Bourse et privées, de taille semblable (capitalisation boursière), opérant en Suisse dans une branche similaire (principalement: santé, logistique et détail), ont servi comme point de comparaison. Le Comité Rémunération prévoit de réaliser un nouveau benchmark externe des rémunérations de la Direction générale d'ici 2021.

La rémunération du Conseil d'administration avait également fait l'objet d'une évaluation en 2018. Cette analyse de marché avait été réalisée par Agnès Blust Consulting. Une vingtaine d'entreprises industrielles suisses cotées à la SIX Swiss Exchange (exception faite des entreprises du secteur financier), de tailles semblables à Galenica en termes de capitalisation boursière (de CHF 1 mia. à CHF 4 mia. environ), de chiffre d'affaires et de nombre de collaborateurs ont servi de groupe de référence. L'analyse a démontré que la rémunération du Conseil d'administration était conforme aux pratiques du marché.

Le Comité Rémunération peut décider de recourir à des consultants externes pour certaines questions liées à aux rémunérations. En 2020, Agnès Blust Consulting a fourni des services en lien avec la rémunération des échelons supérieurs de direction, notamment dans le cadre de l'analyse du système de rémunération de la Direction générale. Galenica n'a pas confié d'autres mandats à cette entreprise.

## Système de rémunération du Conseil d'administration

La rémunération des membres du Conseil d'administration est indépendante des résultats de la société et comprend une rémunération fixe pour les fonctions exercées au sein du Conseil d'administration ou de l'un de ses Comités, que ce soit en tant que membre ou en tant que Président. Cette rémunération est payée à 50% en espèces et à 50% en actions bloquées ou, si le membre du Conseil d'administra-

tion en décide ainsi, à 100% en actions bloquées. Les actions sont bloquées pour une période cinq ans. De plus, au bout de deux ans de fonction, chaque membre du Conseil d'administration est tenu de détenir des actions de Galenica pour un montant équivalent à une année de rémunération. La rémunération sous forme d'actions de Galenica a été versée en janvier 2021 au cours moyen du mois de décembre 2020, soit CHF 58.71 par action, déduction faite d'un rabais de 25%.

Basé sur le règlement, les membres du Conseil d'administration ont la possibilité d'adhérer à Galenica Caisse de pension. Toutes les cotisations (cotisations épargne risques de l'employeur et du collaborateur) sont à la charge du membre du Conseil d'administration.

En 2020, le système de rémunération du Conseil d'administration est resté identique par rapport à l'année précédente.

## Système de rémunération de la Direction générale

Afin de recruter des collaborateurs talentueux, de récompenser les bons résultats, de fidéliser les talents importants et de garantir leur engagement à long terme pour l'entreprise, Galenica propose une rémunération compétitive. Le modèle de rémunération de la Direction générale repose sur trois éléments: une rémunération fixe (salaire de base et avantages sociaux), un bonus à court terme et une rémunération à long terme.

### Composantes de la rémunération

La rémunération de la Direction générale est composée d'une rémunération fixe, qui dépend du niveau de fonction, d'avantages sociaux et d'une rémunération variable. La rémunération variable permet aux membres de la direction de participer au succès de Galenica et d'être rémunérés à raison de leurs contributions individuelles. La rémunération variable du Conseil d'administration inclut un bonus à court terme (STI) et une rémunération à long terme (LTI). Tandis que le bonus à court terme récompense le bénéfice annuel de Galenica et la performance individuelle, le LTI vise à rémunérer la performance à long terme et à aligner les intérêts des membres de la Direction générale à ceux des actionnaires.

Le système de rémunération récompense de manière équilibrée la réussite à court terme, ainsi que la performance à long terme et la création de valeur durable pour les clients et les actionnaires. Afin de faire coïncider les intérêts des membres de la Direction générale avec ceux des actionnaires, une partie du bonus (32%) et le plan de la rémunération à long terme sont attribuées en actions de Galenica. De plus, au bout de cinq ans de fonction, chaque membre de la Direction générale est tenu de détenir des actions de Galenica pour un montant équivalant au minimum à 75% de son salaire de base fixe annuel et du bonus à court terme.

### Montants de rémunération du Conseil d'administration

(en milliers de CHF, par an)

Présidence du Conseil d'administration	350
Vice-présidence du Conseil d'administration	130
Membre du Conseil d'administration	110
Présidence de Comité	30
Membre de Comité	10

La rémunération en espèces et les actions sont versées en janvier pour l'exercice précédent.

Le ratio entre le salaire de base annuel et les composantes de rémunération variables des membres de la Direction générale est défini dans les statuts de Galenica. Le cumul des composantes variables maximales possibles, quel que soit le paiement effectif, est limité à 300 % du salaire de base du CEO et à 250 % du salaire de base de chaque membre de la Direction générale. A cet égard, le bonus à court terme ne doit pas dépasser 200 % du salaire de base du CEO et 150 % du salaire de base de chaque membre de la Direction générale (art. 22, al. 7 des statuts de Galenica SA, se reporter aux liens complémentaires à la page 82).

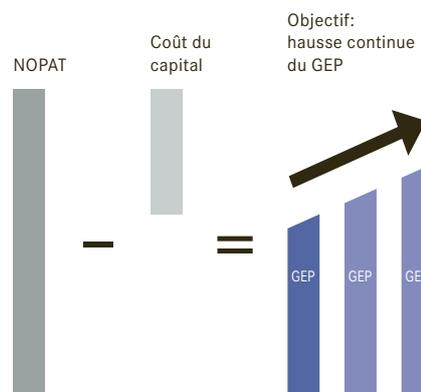
En plus des éléments de rémunération mentionnés ci-dessus, les membres de la Direction générale peuvent participer au plan d'acquisition d'actions invitant les employés à acquérir chaque année un certain nombre d'actions bloquées de Galenica à un prix réduit (plus d'informations dans l'Annexe aux Comptes annuels consolidés 2020 à la page 139 et dans le chapitre Collaborateurs à la page 46).

### Le Galenica Economic Profit (GEP), indicateur de performance

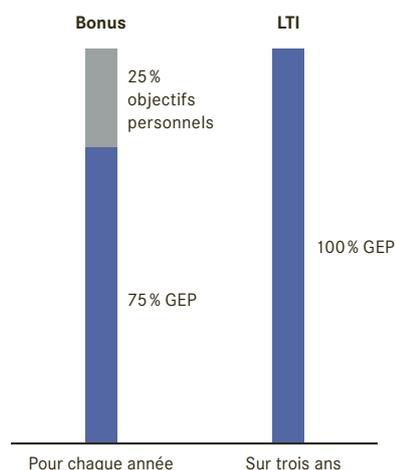
Le bonus à court terme et la rémunération à long terme dépendent en premier lieu de la réalisation du GEP. Le GEP est un indicateur qui prend en compte les principes de gestion axée sur la valeur et se base sur l'approche de la valeur économique ajoutée (Economic Value Added, EVA). Il repose sur la volonté de Galenica de réaliser, dans l'intérêt des actionnaires et d'autres parties prenantes importantes, un rendement global à long terme supérieur au coût moyen pondéré du capital. Le GEP est l'indicateur déterminant pour le concept de gestion axé sur la valeur de Galenica. Il comprend différentes dimensions, telles que le bénéfice opérationnel après les impôts (NOPAT), les coûts du capital (WACC) et le capital investi. Le Conseil d'administration considère l'approche de la valeur économique ajoutée (EVA) comme

### Paramètre pertinent: Galenica economic profit (GEP)

GEP: bénéfice opérationnel après les impôts (NOPAT) moins le coût moyen pondéré du capital sur le capital moyen investi



### Influence de l'augmentation du GEP sur la rémunération variable



### Vue d'ensemble des éléments de rémunération des membres de la Direction générale

Éléments de rémunération	Instrument	Objectif	Indicateurs de performance
<b>Salaire de base annuel</b>	Salaire mensuel en espèce	- Recruter et fidéliser les collaborateurs	
<b>Prévoyance professionnelle et avantages sociaux</b>	Prévoyance professionnelle et assurance Avantages sociaux	- Protéger contre les risques - Recruter et fidéliser les collaborateurs	
<b>Bonus à court terme (STI)</b>	Bonus annuel en espèce et en action bloquées pendant 5 ans	- Rémunérer la performance	Combinaison des objectifs financiers du Groupe et des objectifs individuels: - Galenica Economic Profit (75 %) - Objectifs individuels (25 %)
<b>Rémunération à long terme (LTI)</b>	PSU basées sur la performance sur 3 ans	- Rémunérer la performance à long terme - Aligner avec les intérêts des actionnaires	Galenica Economic Profit et appréciation du cours de l'action

#### Lignes directrices pour l'actionariat

Après cinq ans de fonction, chaque membre de la Direction générale est tenu de détenir des actions de Galenica pour un montant équivalant au minimum à 75 % de son salaire de base fixe annuel et du bonus à court terme.

étant bonne, reconnue, utile et axée sur une création de valeur durable. Le GEP est calculé à partir du résultat de bénéfice opérationnel après les impôts (NOPAT) déduction faite du coût moyen pondéré du capital (WACC) sur le capital moyen investi. Le degré d'augmentation du GEP, respectivement d'atteinte des rendements sur capital, a un impact de 75% sur le bonus à court terme et de 100% sur le nombre d'actions distribuées à titre de rémunération à long terme. Une mauvaise performance entraîne donc inévitablement une diminution de la rémunération totale (moins d'actions, dont la valeur peut en outre être moins élevée). Le système de rémunération ne comporte en revanche pas de dispositions particulières sur le malus. De plus amples informations relatives au GEP se trouvent dans le chapitre «Alternative performance measures» du Rapport annuel 2020 (version complète), à partir de la page 94.

### Salaire de base annuel (fixe)

Le salaire de base annuel est la rémunération fixe reflétant l'étendue et les responsabilités clés de la fonction, les compétences requises pour assumer cette fonction et l'expérience et les aptitudes individuelles du membre de la Direction générale. Le salaire de base est fixé en fonction des pratiques en vigueur sur le marché (benchmark externe) et de la structure salariale interne du Groupe. Un salaire de base au niveau moyen du benchmark est jugé concurrentiel et donc approprié pour récompenser les compétences et aptitudes escomptées. Le salaire de base est revu chaque année à l'aune des tendances salariales sur le marché, de la capacité de la société à offrir une rémunération compte tenu de ses résultats financiers et de l'évolution de l'expérience de la personne dans la fonction concernée. Le salaire de base annuel est versé mensuellement en espèces, en treize tranches.

### Short-term incentive (bonus à court terme, STI, variable)

Le bonus à court terme annuel vise à récompenser la réalisation des résultats financiers de Galenica et les contributions individuelles aux résultats de la société sur un exercice.

Le bonus cible c'est-à-dire le montant versé si tous les objectifs de performance sont atteints à 100%, est défini individuellement et annuellement, avant le début de l'année de performance. Le bonus cible est exprimé en pourcentage du salaire de base annuel et varie selon la fonction au sein de l'organisation et l'impact de la fonction sur le résultat global de l'entreprise. Le bonus cible du CEO correspond à 50% de son salaire de base annuel; pour les autres membres de la Direction générale, il se situe entre 40% et 45% de leur salaire de base annuel.

La réalisation des objectifs financiers de Galenica est pondérée à 75% et celle des objectifs individuels à 25%. Comme les années précédentes, l'objectif financier de Galenica pour 2020 a correspondu au GEP.

Un seuil, une valeur cible, un plafond (Cap) et une courbe de paiement sont définis pour le GEP comme pour les objectifs individuels. La courbe de versement commence lorsqu'est atteint le seuil, ce qui donne droit à 50% du bonus cible. Si tous les objectifs sont atteints (valeur cible), le bonus est versé à 100%. Le bonus total est plafonné et ne saurait dépasser 200% du bonus cible.

Pour le CEO, la réalisation du GEP et des objectifs individuels est évaluée par le Comité Rémunération et soumise au Conseil d'administration pour approbation. Pour les autres membres de la Direction générale, la réalisation des objectifs est évaluée par le CEO et soumise au Comité Rémunération pour approbation, en concertation avec le Président du Conseil d'administration.

Le bonus à court terme est versé l'année suivant la publication du Rapport annuel. Le CEO et les autres membres de la Direction générale sont tenus de toucher 32% de leurs bonus sous forme d'actions de Galenica, le solde étant versé en espèces. Un rabais de 25% sur le cours de Bourse moyen du mois de décembre 2020 est accordé. Les actions restent bloquées pour cinq ans.

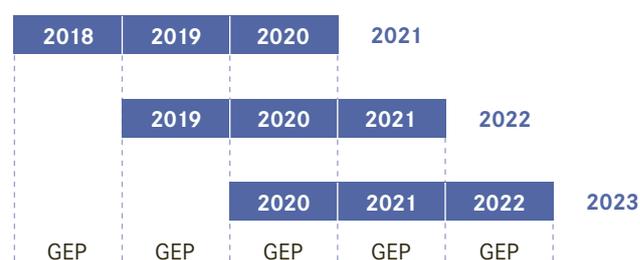
En cas de fin des rapports de travail suite à un congé, le calcul et le versement pour une période de calcul (=exercice) achevée sont effectués sur la base des résultats effectifs. Pour un exercice encore en cours, un versement de 80% est effectué au prorata temporis.

### Rémunération à long terme (long-term incentive, LTI, variable)

L'objectif de la rémunération à long terme est de porter la stratégie de Galenica et de favoriser la réflexion à long terme, l'alignement avec les intérêts des actionnaires ainsi que la création de valeur durable pour les clients et les actionnaires sur le long terme. Le LTI est en outre un programme de fidélisation à Galenica et d'identification à l'entreprise.

Le CEO, les membres de la Direction générale ainsi que certains membres de la Direction participent au LTI.

### Programme LTI sur la période de trois ans



Le LTI repose sur des Performance Share Units (PSU), qui sont accordées aux participants après la publication des résultats de l'exercice précédent et qui sont converties en actions de Galenica après une période de trois ans, en fonction de la réalisation d'un objectif de performance défini par le Comité Rémunération. Les PSU sont virtuelles, en d'autres termes, il n'est pas remis de parts réelles.

Le nombre de PSU attribuées au début de la période du plan dépend d'un pourcentage défini du salaire de base annuel du participant ainsi que du prix moyen de l'action au cours du dernier mois précédant l'attribution, c'est-à-dire février. En 2020, la rémunération à long terme accordée au CEO correspond à 50% de son salaire de base annuel; pour les autres membres de la Direction générale, elle se situe entre 25% et 35% de leur salaire de base annuel.

Les principaux facteurs déterminant la valeur du LTI sont la performance opérationnelle du Groupe Galenica et le cours de l'action Galenica sur la période du plan de trois ans. L'objectif de performance opérationnel pour la période de trois ans est défini par le Comité Rémunération. Pour le LTI de 2020-2022, le Comité avait fixé une augmentation du GEP reflétant les exigences des actionnaires en termes de rendement et de risque sur toute la période du plan. Le Comité fixe un seuil de performance pour le GEP, en dessous duquel il n'y a pas de versement, ainsi qu'un niveau de performance cible (versement à 100%) et un plafond (versement à 200%). Une interpolation linéaire est appliquée entre le seuil et le plafond. Le nombre de PSU initialement allouées est multiplié par le facteur de versement en fonction de la réalisation de l'objectif GEP à la fin de la période du plan de trois ans afin de déterminer le nombre d'actions de Galenica qui seront allouées à la fin de la période du plan.

En principe, la période de trois ans doit être écoulée pour pouvoir prétendre à l'attribution d'actions. Si le contrat de travail est résilié pendant la période du plan, un versement de 80% du LTI obtenu est effectué au prorata. Pour une période bouclée et pas encore publiée, le calcul effectif et le versement s'effectuent après la publication des résultats d'exploitation. En cas de changement de contrôle chez Galenica, les PSU attribuées et en cours sont traitées comme si le LTI était terminé et si les objectifs avaient été réalisés à 100%.

### **Prévoyance professionnelle et autres prestations destinées aux collaborateurs**

La prévoyance professionnelle se compose principalement de plans de retraite et de plans d'assurance pour protéger les collaborateurs contre les risques d'invalidité et de décès. Le CEO et les membres de la Direction générale sont affiliés à la solution de prévoyance professionnelle qui couvre tous les collaborateurs. La solution de prévoyance de Galenica satisfait aux exigences légales de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) et offre des prestations conformes à la pratique du marché.

A l'exception d'une indemnité de représentation et du droit d'utiliser le véhicule de fonction conformément à la directive sur les véhicules de Galenica, le CEO et les membres de la Direction générale ne bénéficient d'aucun avantage supplémentaire particulier. L'usage privé du véhicule de fonction est indiqué à sa juste valeur dans le tableau de rémunération, à la rubrique «Autres indemnités».

### **Lignes directrices relatives à la détention d'actions**

Les membres de la Direction générale sont tenus de détenir des actions de Galenica pour un montant correspondant au minimum à 75% de leur salaire de base annuel fixe et du bonus cible, dans un délai de cinq ans après leur nomination à la Direction générale.

### **Contrats de travail**

Le CEO et les membres de la Direction générale sont engagés sur la base d'un contrat à durée illimitée et sont soumis à un préavis de douze mois au maximum. Ils n'ont droit à aucune indemnité de départ, de cessation d'emploi ou de changement de contrôle. Les contrats de travail ne contiennent pas de clauses de non-concurrence. En ce qui concerne la récupération des prestations (clawback), les droits légaux à la restitution des prestations versées s'appliquent (cf. entre autres art. 678, al. 2 du Code des obligations, CO).

## Rémunération accordée en 2020 et 2019

### Rémunération accordée au Conseil d'administration au cours des exercices 2020 et 2019

#### Commentaires sur les tables de rémunération du Conseil d'administration

En 2020, le Conseil d'administration était composé de sept membres, comme en 2019. La rémunération totale accordée au Conseil d'administration s'élève à CHF 1.6 mio., ce qui est conforme au montant de CHF 1.9 mio. approuvé lors de l'Assemblée générale annuelle de 2019. La rémunération a diminué de 3.8% par rapport à l'année précédente (la rémunération pour la fonction de Président du Conseil d'administration à partir de l'Assemblée générale de 2019 a été réduite).

### Rémunération accordée au CEO et aux membres de la Direction générale en 2020 et 2019

#### Commentaires sur les tables de rémunération de la Direction générale

En 2020, Marc Werner, CEO depuis le 1<sup>er</sup> avril 2020, était le membre de la Direction générale avec la rémunération la plus élevée.

La rémunération versée au CEO dans l'année 2020 et à la Direction générale s'élève à CHF 3.9 mio., ce qui est conforme au montant de CHF 6.0 mio. approuvé lors de l'Assemblée générale de 2019. La rémunération a diminué par rapport à l'année précédente pour les raisons suivantes:

- Les salaires de base ont diminué de 8.6% par rapport à l'année précédente en raison de la nouvelle composition de la Direction générale. Le salaire de base d'un membre de la Direction générale a été augmenté en 2020 afin de porter sa rémunération au niveau de celle des autres membres de la Direction générale.
- Les performances récompensées par le bonus à court terme ont été nettement moins élevées en 2020 que l'année précédente en raison de la pandémie de COVID-19.

- La valeur d'attribution de la rémunération à long terme a augmenté de 62.8% par rapport à l'exercice précédent. Cette forte augmentation tient du fait que les attributions LTI aux membres de la Direction générale partis pendant l'exercice sous revue sont rapportées à leur valeur entière (bien que les droits expirent partiellement). En même temps, les attributions LTI aux nouveaux membres sont également rapportées. Les valeurs d'attribution des membres individuels de la Direction générale n'ont pas été augmentées par rapport à l'année précédente.
- La rémunération variable du CEO en 2020 s'est élevée à 109% de son salaire de base fixe; celle des autres membres de la Direction générale variait entre 61% et 75% de leur salaire annuel fixe.

### Performance en 2020

En 2020, le Groupe Galenica a réalisé un chiffre d'affaires net consolidé de CHF 3'479.8 mio. et affiche ainsi une croissance forte de 5.4%. Le résultat d'exploitation (EBIT) ajusté<sup>1)</sup>, soit sans l'influence des normes comptables IFRS 16 (leasing) et IAS 19 (prévoyance professionnelle), s'est élevé à un solide CHF 168.6 mio. et a légèrement dépassé, de +1.0%, le niveau de l'année précédente (CHF 166.9 mio.). Grâce à un bénéfice comptable IAS 19 extraordinaire à hauteur de CHF 49.8 mio. en raison de la modification des taux de conversion au sein de Galenica Caisse de pension, l'EBIT enregistré a augmenté de 25.9% à CHF 213.3 mio. (année précédente: CHF 169.5 mio.). La rentabilité du chiffre d'affaires (ROS) ajustée<sup>1)</sup> a enregistré un léger recul pour atteindre 4.8% durant l'exercice sous revue (année précédente: 5.1%). Cette évolution s'explique par la forte croissance du chiffre d'affaires du Domaine d'activités Services, caractérisé par des marges plus faibles et affecté par le COVID-19. Le bénéfice net a augmenté de 37.8% à CHF 172.7 mio. par rapport à l'année précédente, fortement influencé par le bénéfice comptable IAS 19 précité. Sur une base comparable, le bénéfice net ajusté<sup>1)</sup> s'est élevé à CHF 138.0 mio. (+2.8%).

<sup>1)</sup> Voir le chapitre «Alternative performance measures» du Rapport annuel 2020 (version intégrale) à partir de la page 86.

### Facteur de versement en 2019 et 2020

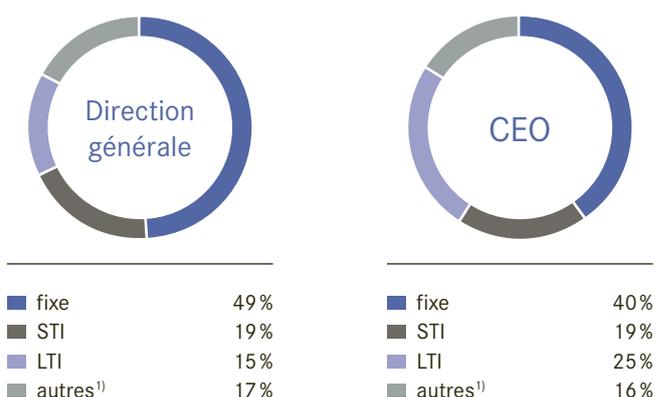
Facteur de versement pour le STI

2019		125.8%
2020		81.2%

Facteur de versement pour le LTI (sur trois ans)

2017-2019		121.1%
2018-2020		78.1%

### Rapport entre la rémunération fixe et la rémunération variable 2020 (rémunération accordée)



<sup>1)</sup> Y compris coûts relatifs à la prévoyance professionnelle et aux assurances sociales

## Rémunération des membres du Conseil d'administration en 2020

Paiements nets en milliers de CHF	Honoraires				Nombre d'actions	
	Honoraires en espèces	Equivalent en actions <sup>1)</sup>	Autres indemnités <sup>2)</sup>	Total	Détenues au 31.12.2020 <sup>3)</sup>	Attribuées pour 2020
Daniela Bosshardt, Présidente	—	467	22	489	14'185	7'946
Pascale Bruderer (à partir du 20 mai 2020)	—	100	5 <sup>4)</sup>	105	—	1'703
Michel Burnier	60	80	6	146	6'903	1'362
Fritz Hirsbrunner (jusqu'au 19 mai 2020)	—	80	3	83	9'852	1'362
Bertrand Jungo	88	117	12 <sup>5)</sup>	217	2'963	2'001
Markus R. Neuhaus	—	211	11	222	3'812	3'604
Philippe Nussbaumer	—	160	8	168	10'269	2'724
Andreas Walde	75	100	10	185	10'279	1'703
<b>Rémunération des membres du Conseil d'administration<sup>6)</sup></b>	<b>223</b>	<b>1'315</b>	<b>77</b>	<b>1'615</b>	<b>58'263</b>	<b>22'405</b>
<i>Montant maximal sur décision de l'AG</i>				<i>1'900</i>		

<sup>1)</sup> Les montants comprennent le rabais de 25% octroyé en raison de la période de blocage de cinq ans

<sup>2)</sup> Les autres indemnités représentent les cotisations aux assurances sociales dues par les membres du Conseil d'administration mais payées par Galenica. Les cotisations aux assurances sociales de l'employeur s'élevaient à CHF 77'000 pour 2020 (non incluses dans le montant ci-dessus)

<sup>3)</sup> Les actions détenues par les personnes proches des membres du Conseil d'administration sont incluses dans le nombre d'actions de ces derniers

<sup>4)</sup> Les cotisations de l'employeur aussi bien que celles de l'employé à l'institution de prévoyance professionnelle ont été versées par Pascale Bruderer

<sup>5)</sup> Les cotisations de l'employeur aussi bien que celles de l'employé à l'institution de prévoyance professionnelle ont été versées par Bertrand Jungo

<sup>6)</sup> Pour la fonction et l'appartenance aux Comités, se référer au chapitre «Corporate Governance» aux pages 53, 58 et 59

## Rémunération des membres du Conseil d'administration en 2019

Paiements nets en milliers de CHF	Nombre de mois	Honoraires			Total	Nombre d'actions	
		Honoraires en espèces	Equivalent en actions <sup>1)</sup>	Autres indemnités <sup>2)</sup>		Détenues au 31.12.2019 <sup>3)</sup>	Attribuées pour 2019
<b>Présidence du Conseil d'administration</b>							
Jörg Kneubühler, Président (jusqu'au 2 mai 2019) <sup>4)</sup>	4	82	109	11 <sup>5)</sup>	202	n/a	1'813
Daniela Bosshardt, Présidente (à partir du 3 mai 2019)	8	—	311	12	323	7'822	5'179
<b>Membres du Conseil d'administration</b>							
Daniela Bosshardt (jusqu'au 2 mai 2019)	4	—	71	6	77	n/a <sup>6)</sup>	1'184
Michel Burnier	12	—	160	6	166	4'239	2'664
Fritz Hirsbrunner	12	—	200	7	207	7'157	3'330
Bertrand Jungo	12	80	107	11	198	1'187	1'776
Markus R. Neuhaus (à partir du 3 mai 2019)	8	—	124	7	131	1'740	2'072
Philippe Nussbaumer	12	—	160	8	168	7'605	2'664
Andreas Walde	12	—	196	10	206	7'023	3'256
<b>Rémunération des membres du Conseil d'administration<sup>7)</sup></b>		<b>162</b>	<b>1'438</b>	<b>78</b>	<b>1'678</b>	<b>36'773</b>	<b>23'938</b>
<i>Montant maximal sur décision de l'AG</i>					<i>1'900</i>		

<sup>1)</sup> Les montants comprennent le rabais de 25% octroyé en raison de la période de blocage de cinq ans

<sup>2)</sup> Les autres indemnités représentent les cotisations aux assurances sociales dues par les membres du Conseil d'administration mais payées par Galenica. Les cotisations aux assurances sociales de l'employeur s'élevaient à CHF 78'000 pour 2019 (non incluses dans le montant ci-dessus)

<sup>3)</sup> Les actions détenues par les personnes proches des membres du Conseil d'administration sont incluses dans le nombre d'actions de ces derniers

<sup>4)</sup> Jörg Kneubühler a reçu pour ses prestations en matière de conseil à partir du 3 mai 2019 CHF 300'000

<sup>5)</sup> Les cotisations de l'employeur aussi bien que celles de l'employé à l'institution de prévoyance professionnelle ont été versées par Jörg Kneubühler

<sup>6)</sup> Inclus dans le montant ci-dessus (7'822 actions)

<sup>7)</sup> Pour la fonction et l'appartenance aux Comités, se référer au chapitre «Corporate Governance» à partir de la page 60 (Rapport annuel 2019)

## Rémunération des membres de la Direction générale en 2020

Paiements bruts en milliers de CHF	Total	dont à Marc Werner, CEO à partir du 1 <sup>er</sup> avril 2020
Salaire de base	1'855	375
Bonus à court terme (STI) en espèces <sup>1)</sup>	449	106
Bonus à court terme (STI) en actions <sup>2)</sup>	282	67
Rémunération à long terme <sup>3)</sup>	700	236
Cotisations aux fondations de prévoyance professionnelle	328	69
Autres indemnités <sup>4)</sup>	48	16
<b>Rémunération octroyée<sup>5)</sup></b>	<b>3'662</b>	<b>869</b>
Cotisations aux assurances sociales	276	64
<b>Rémunération des membres de la Direction générale<sup>5)</sup></b>	<b>3'938</b>	<b>933</b>
<i>Montant maximal selon décision de l'AG</i>	<i>6'000</i>	

Cinq membres en 2020

<sup>1)</sup> Bonus à court terme pour l'exercice sous revue, versé l'exercice suivant

<sup>2)</sup> Les montants comprennent le rabais de 25 % octroyé en raison de la période de blocage de cinq ans

<sup>3)</sup> Les Performance Share Units arrivant à échéance après trois ans sont valorisées à la date d'attribution et en fonction du degré estimé de réalisation des objectifs

<sup>4)</sup> Inclut l'utilisation du véhicule de fonction à des fins privées

<sup>5)</sup> Inclut la rémunération de Jean-Claude Cléménçon jusqu'au 31 mars 2020 (démission de la Direction générale et de la fonction de CEO le 31 mars 2020) et de Christoph Amstutz jusqu'au 31 août 2020 (démission de la direction générale et de la fonction de Responsable du Domaine d'activités Services le 31 août 2020). Jean-Claude Cléménçon et Christoph Amstutz ont encore reçu un total de CHF 411'000 après leur démission de la Direction générale en 2020. Ce montant n'est pas inclus dans le montant divulgué

## Rémunération des membres de la Direction générale en 2019

Paiements bruts en milliers de CHF	Total	dont à Jean-Claude Cléménçon, CEO
Salaire de base	2'029	450
Bonus à court terme (STI) en espèces <sup>1)</sup>	792	206
Bonus à court terme (STI) en actions <sup>2)</sup>	437	129
Rémunération à long terme <sup>3)</sup>	430	99
Cotisations aux fondations de prévoyance professionnelle	387	103
Autres indemnités <sup>4)</sup>	57	11
<b>Rémunération octroyée<sup>5)</sup></b>	<b>4'132</b>	<b>998</b>
Cotisations aux assurances sociales	292	68
<b>Rémunération des membres de la Direction générale<sup>5)</sup></b>	<b>4'424</b>	<b>1'066</b>
<i>Montant maximal selon décision de l'AG</i>	<i>5'800</i>	

Cinq membres en 2019

<sup>1)</sup> Bonus à court terme pour l'exercice sous revue, versé l'exercice suivant

<sup>2)</sup> Les montants comprennent le rabais de 25 % octroyé en raison de la période de blocage de cinq ans

<sup>3)</sup> Les Performance Share Units arrivant à échéance après trois ans sont valorisées à la date d'attribution et en fonction du degré estimé de réalisation des objectifs (IFRS 2). La rémunération totale du plan LTI 2019-2021 pour la Direction générale atteint CHF 430'000, dont CHF 99'000 pour Jean-Claude Cléménçon. Montant calculé pour le CEO pour 19/36 mois, étant donné son départ au 31 juillet 2020

<sup>4)</sup> Inclut l'utilisation du véhicule de fonction à des fins privées

<sup>5)</sup> Inclut la rémunération de Torvald de Coverly Veale, membre de la Direction générale et Responsable du Domaine d'activités Products & Brands jusqu'au 13 janvier 2019

### Bonus à court terme (STI)

En 2020, un GEP de CHF 43.9 mio. a été généré (voir chapitre Value Based Management dans la partie «Alternative performance measures» du Rapport annuel 2020 [version complète], à partir de la page 94). Cela correspond à un recul du GEP de 8.7% par rapport à l'année précédente. Concernant la part du GEP des bonus à court terme versés (STI), il résulte un facteur de versement de 73.6% pour l'exercice 2020.

La performance individuelle se mesure sur la base de 3 à 5 objectifs personnels qualitatifs et quantitatifs et est définie séparément pour chaque membre de la Direction générale. Le facteur de versement individuel des membres de la Direction est de 104% en moyenne.

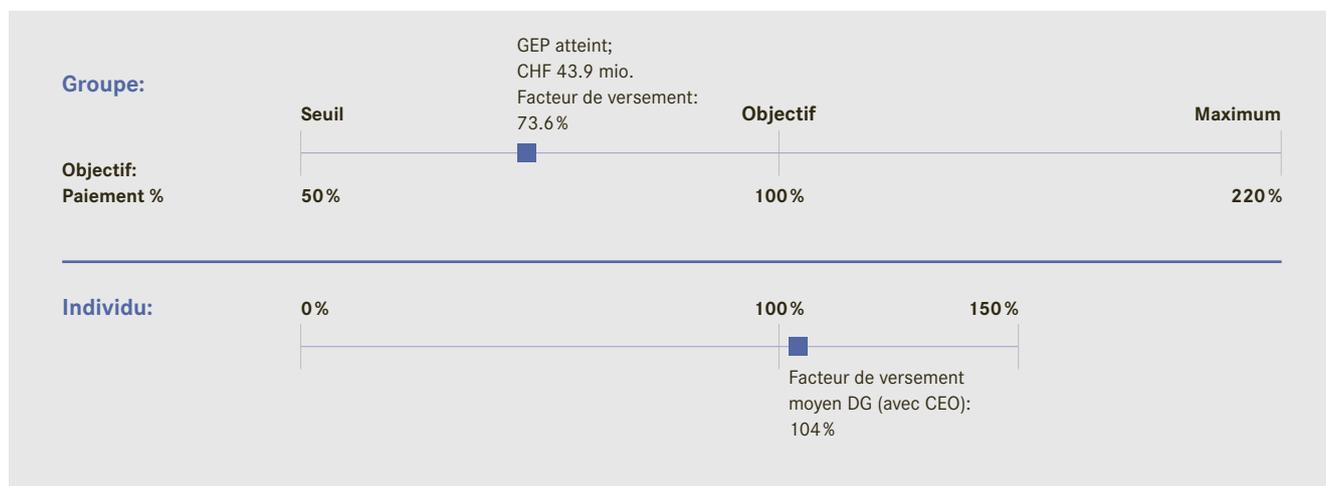
Par conséquent, le bonus à court terme versé s'élève à 83.3% de la valeur cible pour le CEO et varie entre 80.2% et 81.5% de la valeur cible pour les autres membres de la Direction générale. En comparaison, en 2019, le CEO a reçu un paiement de 134.6% de la valeur cible et les autres membres de la Direction générale ont touché 100.0% à 132.1%.

### Rémunération à long terme (LTI)

Pour le plan LTI 2018-2020, payable début 2021, le GEP atteint s'élève à CHF 43.4 mio. Cela représente un facteur de versement de 78.1%.

### Performance sous le bonus à court terme en 2020

Indicateurs de performance	Objectifs 2020	Versement	Résultats 2020
Performance financière du Groupe (pondérée à 75%)	Maximum	220%	GEP atteint: CHF 43.9 mio. Facteur de versement: 73.6%
	Objectif	100%	
	Seuil	50%	
Objectifs individuels (pondérée à 25%)	3-5 KPIs quantitatifs et qualitatifs	0%-150%	Facteur de versement moyen DG (avec CEO): 104%
Paiement CEO			83.3%
Paiement Direction générale (sans CEO)			80.2%-81.5%



### Performance sous le LTI 2018-2020



<sup>1)</sup> Selon une ancienne définition du GEP, valable jusqu'au LTI 2018-2020

## Autres éléments de rémunération

### Options

Ni les membres du Conseil d'administration ni les membres de la Direction générale ne détiennent d'options négociables.

### Prêts et crédits

Au cours de l'exercice 2020, Galenica n'a consenti ni prêt ni crédit à des membres du Conseil d'administration ou de la Direction générale, ni à des proches de ces derniers.

### Anciens membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

Galenica n'a versé aucune indemnité à d'anciens membres du Conseil d'administration ou de la Direction générale au cours de l'exercice 2020.

## Participations de la Direction générale et du Conseil d'administration

### Excédent et dilution des actions au 31 décembre 2020

L'excédent d'actions, défini comme la somme des PSU impayés et en cours (56'999 PSU non acquises) divisée par le nombre total d'actions en circulation (49'498'560 actions), s'élève à 0.12 %.

Le ratio de dilution («Burn Rate»), défini comme le nombre total d'actions (actions et PSU) attribuées en 2020 (124'850 actions et 18'720 PSU) divisé par le nombre total d'actions en circulation, est de 0.29 %.

## Participations et droits des membres de la Direction générale aux Performance Share Units 2020

	Nombre d'actions détenues au 31.12.2020 <sup>1)</sup>	Long-Term Incentive Programme (LTI) Performance Share Units (PSU) <sup>2)</sup>			PSU dues
		PSU attribuées en 2020 (acquisition possible au 31.12.2022) <sup>3)</sup>	PSU attribuées en 2019 (acquisition possible au 31.12.2021) <sup>3)</sup>	PSU attribuées en 2018 (décompte au 31.12.2020) <sup>3)</sup>	
Marc Werner	80	3'442	—	—	3'442
Felix Burkhard	16'287	1'990	3'028	2'284	7'302
Andreas Koch	1'690	967	606	428	2'001
Daniele Madonna	6'328	1'130	1'612	1'194	3'936
Thomas Szuran	1'375	1'303	1'983	—	3'286

<sup>1)</sup> Les actions détenues par les personnes proches des membres de la Direction générale sont incluses dans le nombre d'actions de ces derniers

<sup>2)</sup> Chaque PSU est convertie en un nombre d'actions (allant de 0 à 2) au bout de la période de référence, sur la base de la réalisation du GEP cible

<sup>3)</sup> Les PSU accordées sont prises en compte avec la valeur cible. Les actions correspondant aux PSU sont transférées aux bénéficiaires l'année suivante

## Participations et droits des membres de la Direction générale aux Performance Share Units 2019

	Nombre d'actions détenues au 31.12.2019 <sup>1)</sup>	Long-Term Incentive Programme (LTI) Performance Share Units (PSU) <sup>2)</sup>			PSU dues
		PSU attribuées en 2019 (acquisition possible au 31.12.2021) <sup>3)</sup>	PSU attribuées en 2018 (acquisition possible au 31.12.2020) <sup>3)</sup>	PSU attribuées en 2017 (décompte au 31.12.2019) <sup>3)</sup>	
Jean-Claude Cléménçon	5'191	2'634	4'152	5'739	12'525
Felix Burkhard	14'080	3'028	2'925	3'527	9'480
Christoph Amstutz	5'779	1'719	1'661	1'980	5'360
Daniele Madonna	3'690	1'612	1'529	1'467	4'608
Thomas Szuran	80	1'983	—	—	1'983

<sup>1)</sup> Les actions détenues par les personnes proches des membres de la Direction générale sont incluses dans le nombre d'actions de ces derniers

<sup>2)</sup> Chaque PSU est convertie en un nombre d'actions (allant de 0 à 2) au bout de la période de référence, sur la base de la réalisation du GEP cible

<sup>3)</sup> Les PSU accordées sont prises en compte avec la valeur cible. Les actions correspondant aux PSU sont transférées aux bénéficiaires l'année suivante

## Perspectives

En 2020, le Comité Rémunération a passé en revue le système de rémunération de la Direction. Sur la base de cette analyse, le Comité Rémunération a conclu que la structure de rémunération est globalement appropriée et conforme aux pratiques du marché. En ce qui concerne la mesure des performances et les principes de gouvernance, le Comité Rémunération a proposé plusieurs modifications qui ont été approuvées par le Conseil d'administration et seront mises en œuvre en 2021:

- introduction d'un objectif de croissance et d'un objectif de développement durable dans le bonus à court terme (STI);
- introduction d'un rendement d'action relatif (Total Shareholder Return relatif, TSR) comme indicateur de performance dans la rémunération à long terme (LTI);
- révision des règles relatives à la LTI en cas de résiliation du contrat de travail;
- Introduction de clauses relatives à la restitution de prestations et aux malus dans le cadre de la LTI.

		Actuellement		À l'avenir
STI	Objectifs de performance	75 % GEP	➔	50 % GEP
		25 % objectifs personnels		25 % croissance
LTI	Objectifs de performance	100 % GEP	➔	50 % GEP
				50 % TSR relatif
	Conditions	Clauses en cas de résiliation		➔
Aucune clause de restitution de prestations et de malus			Nouvelles clauses de restitution de prestations et de malus	

<sup>1)</sup> ESG signifie Environmental, Social and Governance, soit l'environnement, le social et la bonne gestion d'entreprise

Ces modifications sont commentées en détail ci-après.

### Bonus à court terme (STI)

Les indicateurs de performance du bonus à court terme continueront à se composer des objectifs financiers du Groupe, pondérés à 75 %, et des objectifs individuels, pondérés à 25 %.

La performance financière, actuellement entièrement basée sur le GEP, inclura à l'avenir un facteur de croissance sous forme de la croissance annuelle du chiffre d'affaires net du Groupe. Ce facteur de croissance représentera un tiers de la performance financière (25 % du total du STI).

La performance individuelle sera déterminée de manière plus standardisée et inclura un maximum de trois objectifs individuels dérivés des objectifs stratégiques définis pour le Groupe. Au moins un de ces objectifs individuels sera lié au développement durable et s'appuiera sur les thèmes clés de l'environnement, du social et de la gouvernance (ESG), qui font partie de la stratégie de développement durable de Galenica. Pour 2021, l'objectif ESG sera lié à la satisfaction des clients.

Toutes les autres caractéristiques du bonus à court terme restent inchangées.

### Rémunération à long terme (LTI)

Afin de servir encore mieux les intérêts des actionnaires, la LTI comprendra un nouvel indicateur de performance: le rendement d'action (Total Shareholder Return, TSR), mesuré par rapport à un groupe de référence composé d'entreprises pertinentes. Le groupe de référence comprendra des entreprises SMIM, à l'exclusion des sociétés du

secteur financier, des sociétés immobilières et des sociétés qui opèrent dans un secteur très cyclique (comme Adecco, Dufry, Kühne+Nagel et OC Oerlikon). L'objectif est de dépasser la moitié des entreprises de référence (100% de rémunération). Il n'y aura pas de rémunération pour une performance dans le quartile inférieur du groupe de référence et le plafond de 200% sera atteint si Galenica est la société la plus performante du groupe de référence.

L'évaluation de la performance pour le programme LTI reposera à 50% sur le rendement relatif de l'action. Les 50% restants continueront à dépendre du GEP. Dorénavant, le GEP sera mesuré en tant que moyenne sur la période du plan de trois ans.

Par ailleurs et afin de renforcer les principes de gouvernance, le Conseil d'administration a décidé d'adopter une réglementation de départ plus stricte et d'introduire des clauses de restitution de prestations et de malus.

En cas de démission volontaire ou de licenciement pour juste motif ou en raison de problèmes de performance et/ou de comportement, le droit de recevoir des actions s'éteint. En outre, des clauses de restitution de prestations et de malus s'appliquent si des ajustements financiers doivent être effectués en raison d'une violation grave des normes comptables ou si un participant enfreint la loi ou le règlement interne de Galenica.

Le Conseil d'administration estime que ces modifications sont conformes à la stratégie commerciale de la société et servent les intérêts des actionnaires.

---

## Liens complémentaires

[www.galenica.com](http://www.galenica.com)

- **Statuts Galenica SA, art. 21 (Comité Rémunération):** Publications / Downloadcenter / Corporate Governance
  - **Statuts Galenica SA, art. 22 (Rémunérations):** Publications / Downloadcenter / Corporate Governance
  - **Cahier des charges du Comité Rémunération:** A propos de Galenica / Organisation / Conseil d'administration
-

A l'Assemblée générale de  
Galenica SA, Berne

Berne, le 4 mars 2021

## Rapport de l'organe de révision sur la vérification du rapport de rémunération

Nous avons effectué l'audit du rapport de rémunération de Galenica SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020. Notre audit s'est limité aux indications selon les articles 14 à 16 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) aux pages 76 à 80 du rapport de rémunération.



### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement et de la présentation sincère du rapport de rémunération conformément à la loi et à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) incombe au Conseil d'administration. Il est également responsable de la définition des principes de rémunération et de la fixation des rémunérations individuelles.



### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur le rapport de rémunération. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que notre audit soit planifié et réalisé de telle façon qu'il nous permette de constater avec une assurance raisonnable que le rapport de rémunération est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les indications relatives aux indemnités, prêts et crédits selon les articles 14 à 16 ORAb contenues dans le rapport de rémunération. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que le rapport de rémunération puisse contenir des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Cet audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes d'évaluation appliquées des éléments de rémunération ainsi qu'une appréciation de la présentation du rapport de rémunération dans son ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, le rapport de rémunération de Galenica SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

Ernst & Young SA

Roland Ruprecht  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)

Simone Wittwer  
Experte-réviseur agréée

# Financial statements 2020



## Consolidated statement of income

in thousand CHF	2020	2019
Net sales	3,479,753	3,301,002
Other income	15,053	13,516
<b>Operating income</b>	<b>3,494,806</b>	<b>3,314,518</b>
Cost of goods	(2,599,093)	(2,453,528)
Personnel costs	(442,910)	(464,119)
Other operating costs	(147,804)	(142,191)
Share of profit from associates and joint ventures	4,486	5,656
<b>Earnings before interest, taxes, depreciation and amortisation (EBITDA)</b>	<b>309,484</b>	<b>260,336</b>
Depreciation and amortisation	(96,157)	(90,845)
<b>Earnings before interest and taxes (EBIT)</b>	<b>213,327</b>	<b>169,491</b>
Financial income	789	727
Financial expenses	(5,523)	(6,825)
<b>Earnings before taxes (EBT)</b>	<b>208,593</b>	<b>163,393</b>
Income taxes	(35,875)	(38,093)
<b>Net profit</b>	<b>172,718</b>	<b>125,300</b>
Attributable to:		
– Shareholders of Galenica Ltd.	172,245	124,992
– Non-controlling interests	474	308

in CHF	2020	2019
Earnings per share	3.48	2.54
Diluted earnings per share	3.48	2.53

## Consolidated statement of comprehensive income

in thousand CHF	2020	2019
<b>Net profit</b>	<b>172,718</b>	<b>125,300</b>
Translation differences	22	(1)
<b>Items that may be reclassified subsequently to profit or loss</b>	<b>22</b>	<b>(1)</b>
Remeasurement of net defined benefit liability	(45,018)	24,390
Income taxes from remeasurement of net defined benefit liability	7,710	(5,225)
Share of other comprehensive income from joint ventures	(1,187)	(92)
<b>Items that will not be reclassified to profit or loss</b>	<b>(38,495)</b>	<b>19,073</b>
<b>Other comprehensive income</b>	<b>(38,474)</b>	<b>19,072</b>
<b>Comprehensive income</b>	<b>134,245</b>	<b>144,372</b>
Attributable to:		
- Shareholders of Galenica Ltd.	133,818	144,132
- Non-controlling interests	427	240

# Consolidated statement of financial position

## Assets

in thousand CHF	2020		2019	
Cash and cash equivalents		59,781		90,532
Trade and other receivables		406,360		421,518
Inventories		306,682		277,804
Prepaid expenses and accrued income		39,241		32,995
<b>Current assets</b>	35.9%	<b>812,064</b>	37.2%	<b>822,849</b>
Property, plant and equipment		268,055		267,558
Right-of-use assets		210,325		224,934
Intangible assets		916,222		846,226
Investments in associates and joint ventures		22,949		21,482
Financial assets		18,471		16,454
Deferred tax assets		10,852		10,076
<b>Non-current assets</b>	64.1%	<b>1,446,874</b>	62.8%	<b>1,386,730</b>
<b>Assets</b>	100.0%	<b>2,258,938</b>	100.0%	<b>2,209,579</b>

## Liabilities and shareholders' equity

in thousand CHF	2020		2019	
Financial liabilities		41,117		44,630
Lease liabilities		47,209		47,796
Trade and other payables		314,458		323,921
Tax payables		11,829		13,798
Accrued expenses and deferred income		128,588		119,535
Provisions		3,580		3,727
<b>Current liabilities</b>	24.2%	<b>546,780</b>	25.1%	<b>553,407</b>
Financial liabilities		381,514		380,870
Lease liabilities		170,792		182,772
Deferred tax liabilities		48,267		37,019
Employee benefit liabilities		57,411		53,031
Provisions		819		2,940
<b>Non-current liabilities</b>	29.2%	<b>658,803</b>	29.7%	<b>656,632</b>
<b>Liabilities</b>	53.4%	<b>1,205,583</b>	54.8%	<b>1,210,039</b>
Share capital		5,000		5,000
Reserves		1,042,282		988,497
<b>Equity attributable to shareholders of Galenica Ltd.</b>		<b>1,047,282</b>		<b>993,497</b>
Non-controlling interests		6,073		6,043
<b>Shareholders' equity</b>	46.6%	<b>1,053,355</b>	45.2%	<b>999,540</b>
<b>Liabilities and shareholders' equity</b>	100.0%	<b>2,258,938</b>	100.0%	<b>2,209,579</b>

# Consolidated statement of cash flows

in thousand CHF	2020	2019
Net profit	172,718	125,300
Income taxes	35,875	38,093
Depreciation and amortisation	96,157	90,845
(Gain)/loss on disposal of non-current assets	(213)	(340)
Increase/(decrease) in provisions and employee benefit liabilities	(43,722)	116
Net financial result	4,734	6,098
Share of profit from associates and joint ventures	(4,486)	(5,656)
Share-based payments	4,704	5,408
Interest received	358	638
Interest paid	(4,934)	(4,889)
Other financial receipts/(payments)	(226)	(277)
Dividends received	3,087	4,165
Income taxes paid	(25,288)	(22,096)
<b>Cash flow from operating activities before working capital changes</b>	<b>238,763</b>	<b>237,405</b>
Change in trade and other receivables	23,715	(29,447)
Change in inventories	(21,704)	6,809
Change in trade and other payables	(16,053)	20,020
Change in other net current assets	(362)	15,651
<b>Working capital changes</b>	<b>(14,403)</b>	<b>13,033</b>
<b>Cash flow from operating activities</b>	<b>224,360</b>	<b>250,438</b>
Investments in property, plant and equipment	(36,492)	(33,749)
Investments in intangible assets	(19,195)	(19,839)
Investments in associates and joint ventures	(1,256)	–
Investments in financial assets	(6,544)	(9,901)
Proceeds from property, plant and equipment and intangible assets	539	617
Proceeds from financial assets	5,668	3,214
Proceeds from assets held for sale	–	1,872
Purchase of subsidiaries (net cash flow)	(58,369)	(77,108)
<b>Cash flow from investing activities</b>	<b>(115,649)</b>	<b>(134,894)</b>
Dividends paid	(89,216)	(83,924)
Purchase of treasury shares	(183)	(346)
Proceeds from sale of treasury shares	3,961	2,880
Proceeds from financial liabilities	125,973	86,676
Repayment of financial liabilities	(130,771)	(87,645)
Payment of lease liabilities	(49,065)	(47,622)
Purchase of non-controlling interests	(189)	–
<b>Cash flow from financing activities</b>	<b>(139,490)</b>	<b>(129,981)</b>
Effects of exchange rate changes on cash and cash equivalents	27	(1)
<b>Increase in cash and cash equivalents</b>	<b>(30,752)</b>	<b>(14,438)</b>
Cash and cash equivalents as at 1 January <sup>1)</sup>	90,532	104,970
<b>Cash and cash equivalents as at 31 December<sup>1)</sup></b>	<b>59,781</b>	<b>90,532</b>

<sup>1)</sup> Cash and cash equivalents include cash, sight deposits at financial institutions and time deposits with an original term of three months or less. Cash and cash equivalents are measured at nominal value.

## Consolidated statement of changes in equity

in thousand CHF	Share capital	Treasury shares	Retained earnings	Equity attributable to shareholders of Galenica Ltd.	Non-controlling interests	Equity
<b>Balance as at 1 January 2019</b>	<b>5,000</b>	<b>(32,199)</b>	<b>951,851</b>	<b>924,652</b>	<b>4,125</b>	<b>928,777</b>
Net profit			124,992	124,992	308	125,300
Other comprehensive income			19,140	19,140	(68)	19,072
<b>Comprehensive income</b>			<b>144,132</b>	<b>144,132</b>	<b>240</b>	<b>144,372</b>
Dividends			(83,758)	(83,758)	(166)	(83,924)
Transactions on treasury shares		6,235	(3,376)	2,859	–	2,859
Share-based payments			5,612	5,612	–	5,612
Addition to scope of consolidation			–	–	1,844	1,844
<b>Balance as at 31 December 2019</b>	<b>5,000</b>	<b>(25,964)</b>	<b>1,014,461</b>	<b>993,497</b>	<b>6,043</b>	<b>999,540</b>
Net profit			172,245	172,245	474	172,718
Other comprehensive income			(38,427)	(38,427)	(47)	(38,474)
<b>Comprehensive income</b>			<b>133,818</b>	<b>133,818</b>	<b>427</b>	<b>134,245</b>
Dividends			(88,963)	(88,963)	(63)	(89,026)
Transactions on treasury shares		6,146	(2,061)	4,085	–	4,085
Share-based payments			4,700	4,700	–	4,700
Change in non-controlling interests			145	145	(334)	(189)
<b>Balance as at 31 December 2020</b>	<b>5,000</b>	<b>(19,817)</b>	<b>1,062,099</b>	<b>1,047,282</b>	<b>6,073</b>	<b>1,053,355</b>

# Coordonnées de sociétés du Groupe Galenica

## Groupe Galenica

### Siège principal

Galenica SA  
Untermattweg 8, 3027 Berne, Suisse  
Tél. +41 58 852 81 11, fax +41 58 852 81 12  
www.galenica.com

### Caisse de pension

Galenica Caisse de pension  
Untermattweg 8, 3027 Berne, Suisse  
Tél. +41 58 852 87 00, fax +41 58 852 87 01  
www.galenica-pk.ch

## Domaine d'activités Retail

### Amavita Health Care SA

Industriestrasse 2, 4704 Niederbipp, Suisse  
Tél. +41 58 851 72 58, fax +41 58 851 72 57

### Careproduct SA

Lielistrasse 85, 8966 Oberwil-Lieli, Suisse  
Tél. +41 56 649 90 00, fax +41 56 649 90 09  
www.careproduct.ch

### Curarex Swiss SA

Ziegeleistrasse 3, 8500 Frauenfeld, Suisse  
Tél. +41 76 748 41 38  
www.curarex.ch

### Galenicare SA

Untermattweg 8, 3027 Berne, Suisse  
Tél. +41 58 852 84 00, fax +41 58 852 84 84  
www.galenicare.com

### Galenicare Holding SA

Untermattweg 8, 3027 Berne, Suisse  
Tél. +41 58 852 84 00, fax +41 58 852 84 84  
www.galenicare.com

### Galenicare Management SA

Untermattweg 8, 3027 Berne, Suisse  
Tél. +41 58 852 84 00, fax +41 58 852 84 84  
www.galenicare.com

### Grosse Apotheke Dr. G. Bichsel SA

Bahnhofstrasse 5a, 3800 Interlaken, Suisse  
Tél. +41 33 827 60 00, fax +41 33 827 60 10  
www.apotheke-bichsel.ch

### Laboratorium Dr. G. Bichsel SA

Weissenaustrasse 73, 3800 Interlaken, Suisse  
Tél. +41 33 827 80 00  
www.bichsel.ch

### Mediservice SA

Ausserfeldweg 1, 4528 Zuchwil, Suisse  
Tél. +41 32 686 20 20, fax +41 32 686 20 30  
www.mediservice.ch

### Sun Store Health Care SA

Industriestrasse 2, 4704 Niederbipp, Suisse  
Tél. +41 58 851 72 58, fax +41 58 851 72 57

### Winconcept SA

Untermattweg 8, 3027 Berne, Suisse  
Tél. +41 58 852 82 00, fax +41 58 852 82 10  
www.winconcept.ch

Non entièrement consolidé:

### Coop Vitality SA

Untermattweg 8, 3027 Berne, Suisse  
Tél. +41 58 852 86 20, fax +41 58 852 86 30  
www.coopvitality.ch

### Coop Vitality Management SA

Untermattweg 8, 3027 Berne, Suisse  
Tél. +41 58 852 86 20, fax +41 58 852 86 30  
www.coopvitality.ch

### Coop Vitality Health Care SA

Industriestrasse 2, 4704 Niederbipp, Suisse  
Tél. +41 58 851 72 58, fax +41 58 851 72 57

## Domaine d'activités Products & Brands

### Dr. A. & L. Schmidgall GmbH & Co KG

Wolfganggasse 45-47, 1120 Vienne, Autriche  
Tél. +43 1 811580  
www.dr-schmidgall.at

### G-Pharma SA

Industriestrasse 2, 4704 Niederbipp, Suisse  
Tél. +41 58 851 72 58, fax +41 58 851 72 57

### Swiss Pharma GmbH

Rheinaberner Strasse 8, 76761 Rülzheim, Allemagne  
Tél. +49 58 851 93 00

### Verfora SA

Route de Moncor 10, 1752 Villars-sur-Glâne, Suisse  
Tél. +41 58 851 93 00, fax +41 58 851 95 95  
www.verfora.ch

## Domaine d'activités Services

### Alloga SA

Buchmattstrasse 10, 3401 Berthoud, Suisse  
Tél. +41 58 851 45 45, fax +41 58 851 46 00  
www.alloga.ch

### Dauf SA

Via Figino 6, 6917 Barbengo-Lugano, Suisse  
Tél. +41 91 985 66 11, fax +41 91 985 66 67  
www.dauf.ch

### Galexis SA

Industriestrasse 2, 4704 Niederbipp, Suisse  
Tél. +41 58 851 71 11, fax +41 58 851 71 14  
www.galexis.com

Centre de distribution Niederbipp,  
Industriestrasse 2, 4704 Niederbipp, Suisse  
Tél. +41 58 851 71 11, fax +41 58 851 71 14

Centre de distribution Lausanne-Ecublens,  
Route de Crochy 2, 1024 Ecublens, Suisse  
Tél. +41 58 851 51 11, fax +41 58 851 51 51

Galexis Ärzteservice St. Gallen,  
Rorschacher Strasse 290, 9016 St-Gall, Suisse  
Tél. +41 71 868 91 91, fax +41 71 868 91 41  
www.galexis-aerzteservice.ch

### HCI Solutions SA

Untermattweg 8, 3027 Berne, Suisse  
Tél. +41 58 851 26 00, fax +41 58 851 27 10  
www.hcisolutions.ch

HCI Solutions SA  
Rue des Jordils, 38, 1025 St-Sulpice, Suisse  
Tél. +41 58 851 26 00, fax +41 58 851 27 10  
www.hcisolutions.ch

HCI Solutions SA  
Bureau de référencement  
Rue des Pierres-du-Niton 17, 1207 Genève, Suisse  
Tél. +41 58 851 28 00, fax +41 58 851 28 09  
www.hcisolutions.ch

### Medifilm SA

Ostringstrasse 10, 4702 Oensingen, Suisse  
Tél. +41 58 851 40 00, fax +41 58 851 40 99  
www.medifilm.ch

### Pharmapool SA

Unterlettenstrasse 18, 9443 Widnau, Suisse  
Tél. +41 71 727 25 25, fax +41 71 727 25 55  
www.pharmapool.ch

### Unione Farmaceutica Distribuzione SA

Via Figino 6, 6917 Barbengo-Lugano, Suisse  
Tél. +41 91 985 61 11, fax +41 91 994 47 62  
www.ufd.swiss

## Mentions légales

### Edition

Galenica SA  
Corporate Communications  
Untermattweg 8  
Case postale  
CH-3001 Berne  
Téléphone +41 58 852 81 11  
Fax +41 58 852 81 12  
info@galenica.com  
www.galenica.com

### Responsabilité générale

Corporate Communications et Corporate Finance

### Avec le soutien de

Texte: IRF Reputation SA, Zurich  
Traduction: Lionbridge Switzerland SA, Bâle  
Système de publication: Editorbox, Stämpfli SA, Berne

### Concept et mise en page

Casalini Werbeagentur SA, Berne

### Images

Alain Bucher, Berne  
Adobe Stock

La version complète du Rapport annuel 2020 est également disponible en allemand et en anglais, ainsi qu'au format PDF sur le site [www.galenica.com](http://www.galenica.com).



**Galenica SA**

Untermattweg 8

Case postale

CH-3001 Berne

Téléphone +41 58 852 81 11

Fax +41 58 852 81 12

[info@galenica.com](mailto:info@galenica.com)

[www.galenica.com](http://www.galenica.com)